

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. JEAN BURTON, président  
   Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire  
   M. ALAIN DUHAMEL, commissaire

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 6

---

Séance tenue le 10 septembre 2013, 13 h  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2013, 13 HEURES..... 1  
LE MOT DU PRÉSIDENT..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

Mme Suzanne Bernard (CDC de la Pointe - Région Est de Montréal)..... 3  
M. Antoine Bécotte, M. Raymond Prince (Les pollués de Montréal Trudeau)..... 17  
Dr Louis Drouin, M. François Therrien (Direction de la santé publique -DSP) ..... 30  
Mme Natalie Fortin (Comité aménagement et culture Rosemont-Petite-Patrie) ..... 43  
M. Jacques Métivier, M. Martin Galarneau, M. Mario Caron (Institut de développement  
urbain)..... 53  
Mme Geneviève Hotte, M. Jean-Pierre Bédard (Commission scolaire Marguerite-  
Bourgeois) ..... 76  
Mme Véronique de Sève (Conseil central de Montréal-CSN)..... 86  
M. Étienne Coutu, M. Richard Bergeron (Projet Montréal)..... 97  
M. Floris Ensink (Sierra Club Québec)..... 111  
M. Nicolas Montpetit, Mme Dominique Lynch-Gauthier (Regroupement des éco-quartiers)  
..... 117

## MOT DU PRÉSIDENT

### **M. JEAN BURTON, président :**

5            Bonjour! Alors, je me nomme Jean Burton. Je préside cette commission. Mes collègues, Irène Cinq-Mars et Alain Duhamel se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue. À la deuxième partie de l'audience sur le projet de Plan de développement de Montréal.

10            Nous sommes secondés par une équipe composée de madame Ginette Thériault, notre secrétaire de commission, monsieur Michel Agnaëff et mesdames Stéphanie Wells et Élise Naud.

15            Nous accueillerons au cours de cette séance des personnes et des organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion. Pour la deuxième partie de l'audience, cela se passe entre les citoyens et la commission. Les représentants de la Ville qui ont répondu aux questions en première partie d'audience ne sont pas là. Ce sont les citoyens qui viendront prendre place devant nous.

20            Nous aurons au total neuf séances et nous entendrons plus de 70 mémoires de citoyens ou de représentants d'institutions et d'organismes. La commission a aussi reçu des interventions écrites additionnelles.

25            Je vous rappelle que les consultations de l'Office répondent au principe selon lequel les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets. Nos consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter un code de déontologie.

30 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouons une vingtaine de minutes à chacun, incluant le temps de présentation et d'échange avec les commissaires. À ceux et celles qui ont déposé un mémoire, je rappelle que nous l'avons lu attentivement. Je vous invite donc à présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible pour un échange avec la commission.

35 Après quelques expériences au cours des derniers jours, cette petite phrase, je dois la souligner à nouveau. S'il vous plaît, rassemblez vos idées de façon à ce qu'on ait suffisamment de temps pour échanger avec vous.

40 Les mémoires seront rendus publics une fois les séances d'audition de mémoires terminés; ils demeureront accessibles sur le site internet de l'Office. Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information et des mémoires. Le rapport devrait être déposé aux élus municipaux à la fin de l'année et rendu public en janvier 2014. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus.

45 Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Louise Philibert, et d'un responsable de la sonorisation, monsieur Michel Jutras; pour tout problème d'informatique, vous vous tournez vers ce monsieur là-bas qui va régler ça pour vous. Jusqu'à maintenant, ça va bien.

50 Comme pour les séances de la première partie, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré et la transcription des notes sténographiques sera accessible sur le site internet de l'OCPM.

55 J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par une équipe de l'Office que vous avez rencontrée notamment à l'accueil; cette équipe s'occupe aussi de la logistique de cette séance. La séance de cet après-midi devrait prendre fin vers 17 heures si tout se déroule comme prévu.

60            Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteintes aux droits fondamentaux ou à la réputation des autres sont irrecevables.

65            Enfin, comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus, les représentants de la Ville de Montréal pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance s'il y a lieu. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis.

70            Alors, nous entamons notre séance par la présence de madame Suzanne Bernard, s'il vous plaît. Bonjour.

**Mme SUZANNE BERNARD :**

75            Bonjour. Alors, je suis Suzanne Bernard, la directrice générale de la CDC de la Pointe, de la Pointe-aux-Trembles. Merci de nous permettre aujourd'hui de dire nos commentaires et nos propos sur le Plan de développement de Montréal.

80            Alors, j'aimerais d'entrée de jeu rappeler, et je le dis souvent partout où je vais, que Pointe-aux-Trembles est la deuxième plus vieille paroisse de Montréal. Elle n'est pas née des années 50 de la construction immobilière, mais bien deuxième après Ville-Marie. Donc, elle fait partie de l'histoire de Montréal et de l'histoire du Québec. Voilà.

85            Pour le PDM, en résumé, les principes qui sont émis à l'intérieur du PDM sont généreux. C'est une vision large et généreuse, mais on remarque qu'il n'y a aucun mécanisme de suivi par la suite, que la notion de quartier culturel est absente et qu'on ne sait pas tout à fait, une grande équation, une grande interrogation sur qu'est-ce qui va arriver après les élections.

90            Alors d'entrée de jeu, je dirais, nos commentaires généraux, on espère que le prochain conseil municipal ne fera pas table rase de ce plan qui a été soumis à l'ensemble des quartiers de Montréal et qui a fait l'objet d'une large consultation.

95            Pour la vision de Montréal, on partage les grands principes du développement, mais j'aimerais revenir sur la question de ville inclusive. Nous, on pense que Montréal doit être une ville inclusive pour tous, peu importe le niveau économique que les personnes ont, leur origine, mais aussi leur situation géographique sur l'île.

100            Alors, vous comprenez que Pointe-aux-Trembles est à l'extrême est de l'île; alors pour nous, c'est très important que ça fasse partie de la notion d'inclusivité.

105            On a un certain malaise tant qu'à la vision de centre-ville et de quartiers centraux. C'est beaucoup... le PDM, un peu partout dans le plan, met l'accent sur les quartiers avoisinants du centre-ville. Ça, nous, ça nous cause un malaise certain parce qu'on devient comme hors centre.

110            Au niveau de vivre et grandir à Montréal, un certain nombre de problématiques que je vais énumérer au niveau de l'habitation. Or, il y a une nécessité de construire des logements-famille abordables. C'est un problème majeur. C'est nous, c'est l'exode des 25-34 ans et on identifie deux causes : la cause du logement notamment, mais aussi celle du transport. J'y reviendrai tout à l'heure.

115            Il est important de mettre un frein au développement de condos et favoriser l'accès à la propriété aux jeunes familles à l'aide de programme. Nous croyons que le projet de développement immobilier autour de la future gare, la gare de l'est, le train de l'est, pourrait devenir... il y a tout un projet de développement immobilier et on espère que ce projet-là va devenir un projet-pilote développé autrement en s'inspirant de projets développés ailleurs qui ont une vision de développement durable.

120 On parle de TOD. Ce n'est pas tout à fait un TOD, il manque des services de proximité  
chez nous. On prend TOD, mais ce n'est pas tout à fait le vrai concept d'un TOD à cause de la  
problématique notamment des services de proximité. Mais il y aurait moyen de mettre les  
promoteurs ensemble et que ce développement se fasse d'une façon équilibrée et  
harmonieuse.

125 Puis il y a urgence d'innover dans les manières de concevoir les logements sociaux.  
Pour avoir participé au développement de logements sociaux, on aimerait beaucoup que tous  
les principes de développement durable soient inclus dans les programmes de logements  
sociaux parce que c'est souvent les aspects les plus intéressants en termes de développement  
130 durable qu'on laisse tomber dans la construction parce que c'est trop cher et qu'il n'y a pas  
d'argent prévu pour ça, notamment la géothermie ou ces approches-là. C'est plus difficile pour  
le logement social d'aller vers ces approches parce que les programmes ne sont pas encore  
adaptés totalement.

135 Le transport. Alors, chez nous, ça fait presque 20 ans que je suis à la CDC. De forum  
en forum, la question du transport, numéro 1, problématique numéro 1. Alors, pour le  
développement de solutions durables à notre problématique de transport, nous on prône un  
métro. Je sais que ça fait sursauter beaucoup de monde quand on parle de métro; qu'il soit de  
surface ou sous terre, on aimerait qu'il y ait une station de plus à la ligne verte qui finit à  
140 Honoré-Beaugrand.

C'est une nécessité pour assurer le développement au niveau de l'emploi, des études  
et du service à la population. Alors, nous interpellons le politique, qu'ils portent le flambeau ce  
qu'ils ne font pas actuellement.

145 Renverser le discours que Pointe-aux-Trembles n'est pas assez densifié pour  
développer un métro; Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, c'est 100 000 personnes  
quand même. Je pense que dans la pointe ouest, on a des quartiers de 12 à 14 000  
personnes qui ont des métros.

150

Développer des projets de transport alternatif aussi et le problème de la desserte locale reste entier. On développe le transport pour sortir du quartier sans plus. Le train de banlieue n'est pas la solution pour la desserte locale.

155 On pense que le coût du transport collectif commence à être très cher, que les personnes en situation de pauvreté, c'est en train de devenir un luxe le transport en commun. Donc ça, c'est quelque chose sur laquelle il faudrait se pencher. Mais rajouter à ça toutes les autres problématiques qu'on a au niveau du transport, ça fait que souvent, par exemple, des familles qui ont des enfants, ben, si on additionne toutes les CAM de tout le monde, ben, la solution, c'est la voiture, puis 80% des déplacements se font en voiture.

160 Avoir un meilleur accès avec Rivière-des-Prairies et vice-versa. On est un arrondissement, mais c'est très difficile de se fréquenter. Les accès, particulièrement en transport en commun, ce n'est pas... il n'y en a pas.

165 Favoriser une certaine décentralisation de la gestion de transport en commun afin que les solutions locales soient plus faciles à développer, puis nous, on dit que notre quartier est un atout parce qu'on n'a pas de pont à traverser.

170 Alors, au niveau des services, il y a dans notre quartier un manque flagrant de services de proximité. Alors, on construit beaucoup parce que c'est un des endroits à Montréal où il y avait encore du terrain à construire, mais on ne construit pas beaucoup de services de proximité ce qui fait qu'on se développe un peu comme en banlieue avec des services très très centralisés sur la rue Sherbrooke et St-Jean-Baptiste.

175 On a de la difficulté à garder nos services localement. Par exemple au niveau de la santé, les services de périnatalité qui étaient donnés dans notre CLSC sont donnés dans Mercier-Est; la clinique pédopsychiatrie a déménagé à Anjou, etc., et ce qu'on nous dit souvent, c'est l'accès. C'est-à-dire que c'est loin, puis... bon. Donc, c'est nous qui nous déplaçons parce que nous, notre accès en transport en commun est déficient.

180

185 On dit aussi qu'il n'y a aucun atelier d'artistes permettant de rassembler les artistes du milieu pour favoriser le développement culturel par les citoyens qui est une faiblesse de notre quartier. Et on dit aussi que l'accès aux fruits et légumes frais dans notre quartier a été qualifié de désert alimentaire par la Santé publique. Alors, bien qu'un marché saisonnier ait été développé, l'offre alimentaire est, comme je vous l'ai dit, concentrée.

190 Si on regarde par exemple travailler, étudier à Montréal, ça, je vous en ai parlé, la problématique des jeunes. On n'a pas de cégep, donc, après le secondaire, les jeunes apprennent à voyager beaucoup; c'est ce qui fait qu'ils s'installent en ville après.

195 Au niveau de l'emploi, je pense qu'on a besoin d'une niche et une spécificité en emploi à Pointe-aux-Trembles. Il faut développer les technologies vertes et les projets de reconversion. Alors, les anciennes pétrolières, il n'en reste qu'une, je sais que... j'ai assisté hier à un membre de la Chambre de commerce de l'Est qui parlait des pétrolières et tout ça. Nous, on pense qu'il y a 25 millions de pieds carrés à Montréal-Est de terrains contaminés qui pourraient être... où il pourrait y avoir une reconversion du 21<sup>e</sup> siècle plutôt que de penser à s'asseoir encore sur la question du pétrole.

200 Diversifier l'offre d'emplois aussi par des projets d'économie sociale en lien avec le développement d'entreprise. Donc, on a de l'entreprise manufacturière, on a ce genre de développement d'emplois-là où l'économie sociale pourrait se greffer, en faire la promotion et développer des projets-pilotes dans Pointe-aux-Trembles.

205 Soutenir le développement social et communautaire dans les quartiers et reconnaître le rapport dans le développement socioéconomique du quartier. À Pointe-aux-Trembles, la CDC a entre autres mis en place une corporation qui développe à la fois du logement social, a développé le Centre communautaire Mainbourg et est en train de développer aussi à Sainte-Germaine-Cousin. Donc ça, c'est... juste Ste-Germaine, c'est 34 M\$, le centre et les développements autour, ça a été autour de 25 M\$, mais ce n'est pas nécessairement... ça a

210

beau être de la grosse argent, ça a été fait par le communautaire et la reconnaissance est assez difficile quelquefois à avoir.

215 Développer l'offre de formation spécialisée dans l'est. Je vais vous donner un exemple. L'usine d'épuration est dans notre quartier, mais la formation se donne dans l'ouest. Alors, voilà.

220 Quand on parle d'aménager et agir sur la ville, la protection des berges, c'est une priorité. Alors, ma collègue Sylvie Bibeau du comité ZIP Jacques-Cartier est venue vous en parler la semaine passée. Le projet, *Une Plage dans l'Est*, est extrêmement important non seulement pour donner accès à l'eau, mais accès dans l'eau. Donc, ça s'est quand même beaucoup amélioré l'accès à l'eau et on n'a pas nulle part dans l'est un accès dans l'eau et c'est ça que ce projet veut développer. Donc, on voudrait que ce projet se poursuive pour faire  
225 un accès non seulement à l'est, mais à tous les gens de Montréal.

Entre parenthèses, dans les années 30 à Pointe-aux-Trembles, on était capable d'amener 10 000 personnes par jour en tramway se baigner aux Îles-Sainte-Thérèse à la plage Bissonnette et maintenant, notre problématique numéro 1, c'est le transport, puis tout le monde  
230 nous dit que ce n'est pas possible de développer ça parce que les gens ne pourront pas y venir. Donc, qu'est-ce qui s'est perdu dans toutes ces années? Je ne le sais pas. Peut-être qu'on était meilleur dans les années 30.

235 Alors, c'est ça. Donc, toute la question, la ligne du prolongement, la ligne de métro pour nous à Anjou est importante, mais on voudrait aussi qu'il y ait une réflexion sur une desserte qui pourrait amener au métro Anjou. Sinon, il faut faire tout le tour. Il faut aller à Berri, il faut revenir par Jean-Talon et il faut prendre la ligne Bleu. Donc, on va prendre notre voiture. C'est ça.

240 Dans le Plan de développement de Montréal, on parle beaucoup un peu partout du potentiel de développement économique autour des lieux où le transport en commun et où le

245 métro existe. Partout dans le plan, on parle de ça. Or, comment nous, comme quartier, qui avons quand même de la grande entreprise pouvons-nous profiter nous aussi de ces potentialités qui visent une densification et un développement autour de zones de transport lorsque nous n'avons pas de métro, un transport collectif qu'on peut juger assez inadéquat et un projet de train de banlieue mais qui tarde à se concrétiser? Parce que chez nous, il n'y a rien de commencé.

250 Alors, dans 20 ans, serons-nous encore ici pour parler de nos problématiques de transport tout en ayant manqué le bateau du développement parce que nous n'avons pas su imposer une solution durable aux problématiques de transport collectif sur notre territoire?

255 Alors voilà. Je dirais en conclusion que nous souhaitons que la vision du Plan de développement de Montréal s'ouvre sur les quartiers, qu'elle parle de développement social aussi. La Ville de Montréal de façon centrale n'a pas de plan de développement social. Alors, ce serait intéressant que les arrondissements puissent s'inspirer d'un plan central. Que la lutte à la pauvreté soit vue d'une façon beaucoup plus large, tous les programmes de lutte à la pauvreté.

260 Qu'on parle aussi des quartiers culturels. On n'en parle pas, mais on en a beaucoup parlé avec le projet de l'Agenda 21C. Donc, ce serait intéressant parce que les quartiers culturels, c'est la culture qui n'est pas juste au centre-ville, mais qui est dans les quartiers développés par les citoyens. Donc ça, ça nous semble un outil extrêmement puissant dans les quartiers.

265 Que le logement social soit mieux soutenu. Qu'il y ait un mécanisme de suivi au Plan de développement de Montréal et qu'il y ait évidemment, on se le souhaite, une suite après les élections.

270 Voilà.

**M. JEAN BURTON, président :**

Merci, Madame. Question?

275

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Oui. Je voudrais vous entendre davantage sur une idée que vous avez énoncé dans votre mémoire et c'est la première fois qu'on l'entend. «*Favoriser une certaine décentralisation de la gestion du transport en commun...*» vers le quartier, vers l'arrondissement, j'imagine?

280

Pourriez-vous développer davantage la portée que vous imaginez, que vous envisagez? Est-ce que ce serait une responsabilité politico-administrative du conseil d'arrondissement par exemple ou si c'est dans un autre cadre que vous envisagez cette idée?

285

**Mme SUZANNE BERNARD :**

Je pense que ce serait dans un autre cadre que nécessairement l'arrondissement. L'idée d'une certaine décentralisation, c'est de contrer le développement du transport en fonction du centre-ville uniquement, c'est-à-dire du transport pour amener les gens travailler au centre-ville, mais tous ceux qui ne travaillent pas au centre-ville à ce moment-là, la desserte de transport, c'est plus difficile d'amener notre réalité.

290

Donc, on a depuis des années dans les conseils d'arrondissement, dans les conseils de quartier avant les arrondissements, parlé de la desserte locale et c'est des heures et des heures et des heures de plaisir pour changer une ligne d'autobus. Bon.

295

Donc, il n'y a pas un plan global qui permettrait d'avoir une desserte, que chaque quartier ait une desserte intéressante et une desserte aussi entre quartiers, ce que dans notre arrondissement nous n'avons pas. Aller en autobus à Rivière-des-Prairies pour nous, c'est extrêmement problématique.

300

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

305 Pour faire image, on pourrait dire que c'est plus facile de partir de Pointe-aux-Trembles se rendre à la Place Ville-Marie que de Pointe-aux-Trembles à Rivière-des-Prairies?

**Mme SUZANNE BERNARD :**

310 Oui. Moi j'ai un fils qui a étudié au collège Marie-Victorin et qui devait se rendre presque à la Place Versailles, puis revenir comme ça. Donc, et c'est peut-être 10 minutes en voiture, ça lui prenait une heure et quart. Donc, ça vous donne un petit peu l'idée de la problématique du transport dans l'est de la ville. Comme je vous dis, bien il y a eu une époque où les tramways se rendaient et je ne sais pas, il s'est perdu quelque chose. Comment le  
315 retrouver? Je ne le sais pas.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

320 Est-ce que ça fait partie, ce problème-là, cet enjeu-là fait-il partie de ce que vous évoquez en début d'exposé, c'est-à-dire le malaise quartier du centre/quartier de la périphérie?

**Mme SUZANNE BERNARD :**

325 Oui.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

330 C'est dedans ça entre autres?

**Mme SUZANNE BERNARD :**

335 Oui. Quand on dit : «Il faut d'abord avoir un regard centre-ville et quartiers autour», nous, c'est sûr que ça nous cause un malaise parce qu'on s'est dit : «Bon, on n'est plus dans la vision du plan.»

340 Suite aux consultations dans la deuxième version, on a au moins le pôle de l'est et de l'ouest, mais dans la première version, il n'y en avait pas du tout de pôle d'est et d'ouest. On était absolument absent. Donc, oui, ça cause un problème, puis je pense que c'est une erreur parce que je pense que Montréal est riche de ses quartiers. Ils sont très différents les uns des autres et je pense que si on en faisait des milieux de vie extrêmement dynamiques, c'est tout Montréal qui y gagnerait plutôt que se concentrer juste au centre et laisser l'ensemble des autres quartiers un peu...

345 Nous, un projet, il n'y a pas de projet qui se réalise en bas de 20 ans. C'est aussi clair que ça, c'est une génération. Il y a eu des plans pour un parc en rive en 1986 et ils ont fait cette année une petite aire de jeu. Alors, vous vous imaginez? Puis il est supposé y avoir des kayaks, puis toutes sortes de choses, mais on est presque en 2014 et ce n'est pas fait. Les plans ont été faits en 1986.

350 Moi, j'ai acheté une maison à Pointe-aux-Trembles en 1994, la rue Sherbrooke était dans le PTI. Ce n'est pas fait encore. Donc, c'est ça. C'est épuisant. C'est 20 ans et là, on se dit que ça n'a aucun sens. Comment on peut faire un plan de développement de Montréal en ayant un regard uniquement centriste et ne pas faire participer tous les quartiers, leur donner tous les outils pour qu'ils se développent, et je pense que Montréal serait plus riche de cette façon-là.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

360 Qu'est-ce que vous envisagez comme mécanisme de suivi? À quoi pensez-vous

quand vous dites que ça prendrait un mécanisme? Pouvez-vous nous...

**Mme SUZANNE BERNARD :**

365

Bien, de quelle façon va atterrir ce plan-là? Quels mécanismes vont-ils se donner pour en faire des politiques, pour entrer ça dans les PTI, dans les sphères de programmes? Concrètement, il y a beaucoup de bonnes intentions, on ne peut pas être contre tout ce qui est écrit là-dedans. Au niveau du principe, c'est bon, mais comment ça va atterrir concrètement pour donner des outils, pour que ça se développe, qu'il y ait des choix qui soient faits et qu'il y ait de l'action suite à ce plan-là? Et surtout qu'on ne le mette pas de côté en disant : «Nous, on a un projet politique, puis on a un programme et c'est ça qu'on va faire, puis ça....» Voilà. Parce qu'il y a trop de monde impliqué là-dedans pour que ça n'ait pas un écho quelque part.

370

375

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Merci.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

380

Vous demandez beaucoup, enfin, vous demandez... vous attendez beaucoup de ce qu'on appelle la ville-centre en ce qui concerne le leadership à exercer pour que l'est de la ville soit pris en compte dans le plan de développement. Et pour revenir sur le mécanisme de suivi et l'adhésion, est-ce qu'il y a un parallèle qui pourrait être fait entre le Plan d'urbanisme 2004 par exemple et les PPU qui étaient demandés aux arrondissements? Vous en avez un d'ailleurs, je pense, mais pour le vieux, juste pour un secteur de Pointe-aux-Trembles.

385

Alors, est-ce que ce serait intéressant qu'il y ait éventuellement des plans locaux de développement qui soient demandés aux arrondissements et si c'était le cas, advenant qu'un PDM soit éventuellement accepté, que chaque arrondissement doive - pas puisse, mais doive faire un plan local, est-ce que c'est quelque chose qui pourrait être réalisable à Pointe-aux-

390

Trembles? Avez-vous les acteurs en place pour pouvoir vous concerter et effectuer?

395 **Mme SUZANNE BERNARD :**

Oui, absolument. Oui.

400 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Est-ce qu'il y a une table de concertation qui existe?

**Mme SUZANNE BERNARD :**

405 Oui, la table de la concertation, c'est la CDC qui... On est aussi une table de quartier.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

410 Mais qui ne regroupe pas seulement les organismes communautaires. Je parlais des promoteurs aussi, les gens du patrimoine, les gens de l'environnement?

**Mme SUZANNE BERNARD :**

Oui.

415 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Tous les groupes.

420 **Mme SUZANNE BERNARD :**

Oui, les gens d'affaires.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

425

Vous avez ça à Pointe-aux-Trembles?

**Mme SUZANNE BERNARD :**

430

Oui, on a ça.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

435

Ça s'appelle comment?

**Mme SUZANNE BERNARD :**

La Table de développement social de Pointe-aux-Trembles.

440

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

O.K. D'accord.

**Mme SUZANNE BERNARD :**

445

Et je peux vous dire que quand il y a eu la consultation sur le plan de développement, il y avait beaucoup de monde. Et il y avait beaucoup de citoyens. Chez nous, ces choses-là sont très suivies parce que c'est très précieux, parce que ça fait longtemps que des choses sont demandées et je dirais que ce mémoire-là a été fait collectivement. Je ne l'ai pas écrit toute seule. Je l'ai écrit toute seule, mais suite à des consultations qu'on a fait à la Table de développement social. Les enjeux sont connus et partagés et ils sont rassemblés là.

450

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

455 Pour terminer, quel est le principal irritant qui occasionne le fait que ça ne lève pas?  
Parce que ça semble ne pas lever, vos préoccupations ne semblent pas être portées quelque  
part.

**Mme SUZANNE BERNARD :**

460 Ben, au niveau du transport, je pense que, personnellement, je vais parler en mon nom  
personnel, je pense qu'il n'y a pas une volonté politique de régler, d'amener une solution  
structurante. On a des solutions à la pièce. On pense que le train va régler pas mal tout, mais  
je pense que le train ne réglera pas ça, d'autant plus qu'il risque d'être assez plein quand il va  
465 arriver chez nous.

Je pense qu'on est rendu à dire que si on est capable de faire quatre stations à Laval,  
puis peut-être une cinquième, puis peut-être une autre à Longueuil, peut-être qu'on pourrait  
développer du transport, même si c'est cher... Moi quand on me dit que c'est trop cher un  
470 métro, ben là, je pense à Laval, je me dis : Qu'est-ce qu'ils ont fait, eux, pour en avoir quatre  
et cinq? Je pense qu'une ne serait pas trop demander et ça amènerait au moins un pôle  
structurant.

Mais ça prend des structurantes, pas un projet qui prend 20 ans à se réaliser. Si on  
475 n'est pas capable de faire une rue en 20 ans, pourquoi... C'est ça. Donc, ça prend une  
volonté forte, puis je pense que nos élus, s'ils prenaient le flambeau, auraient une population  
qui les suivrait.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

480  
Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

485           Merci beaucoup, Madame Bernard.

**Mme SUZANNE BERNARD :**

490           C'est moi qui vous remercie.

**M. JEAN BURTON, président :**

495           J'inviterais maintenant monsieur Bécotte, s'il vous plaît. Il y a deux chaises, la seule  
contrainte est de vous identifier.

**M. ANTOINE BÉCOTTE :**

500           Oui, bonjour, Monsieur le président! Bonjour, Madame la commissaire! Bonjour,  
Monsieur le commissaire! Alors, je suis Antoine Bécotte du groupe Les pollués de Montréal-  
Trudeau. Je suis accompagné de Raymond Prince. Je suis le président du comité et  
Raymond Prince est notre directeur général. Nous sommes un organisme sans but lucratif.  
Alors, si vous voulez, je vais passer directement à nos demandes.

**M. JEAN BURTON, président :**

505           Je vous en prie.

**M. ANTOINE BÉCOTTE :**

510           Alors, nous voulons qu'un véritable couvre-feu soit respecté. On demande que le  
règlement municipal qui dit de 23 heures à 7 heures le matin, qu'il n'y ait pas d'avion sauf pour  
le transport d'organes et les *crashes* d'avion.

515 Alors ça, ce n'est absolument pas respecté. Aéroport de Montréal a toujours une exception pour dire «Ah, cet avion-là arrive trop tard, on demande une exception» et c'est accepté sans qu'aucun frais ou amende ne soit appliqué à la compagnie d'aviation.

520 On demande aussi que le niveau d'altitude des avions soit changé parce qu'on trouve que l'approche qu'ils font, ils partent d'environ le boulevard Pie IX et ils longent la 40 et ils dérangent une grande quantité de personne. Alors, on demande que l'approche se fasse plus directement comme ça que plus, verticalement qu'horizontalement.

525 On demande aussi que les couloirs empruntés soient changés. On veut que, par exemple, le couloir qui est au-dessus du lac Saint-Louis soit plus utilisé que les couloirs où il y a des résidences.

530 Nous demandons aussi une étude indépendante sur les effets socio-sanitaires de ces vols sur la santé des résidents. Nous voulons aussi que des stations de mesure de bruit à l'est de l'autoroute 15 soient installées parce qu'à l'est de la 15, il n'y en a pas. À Ville Mont-Royal, il n'y en a pas; Ahuntsic-Cartierville, il n'y en a pas; Villeray, St-Michel, Parc-Extension, Rosemont, La-Petite-Patrie, Saint-Léonard, il n'y en a pas; à Laval, il n'y en a pas. On ne sait pas les bruits, on ne sait pas à quel point ça dérange les gens.

535 Établir un constat autre que sonore, chimique. La pollution chimique des avions est très très grande et les gens ne réalisent pas à quel point. Faire une place aux citoyens sur les conseils d'administration d'ADM. Le conseil d'administration d'ADM, on demande deux personnes, deux citoyens sur le conseil d'administration d'ADM et deux citoyens sur le comité consultatif sur le climat sonore. - Maintenant, je passe la parole à Raymond.

540 **M. RAYMOND PRINCE :**

Oui. Bon. Bonjour! Donc, Raymond Prince, directeur simplement des Pollués de Montréal-Trudeau.

545 En fait nous, ce qu'on demande à Montréal pour les 20 prochaines années, c'est d'être  
proactif, proactive, Montréal était féminin. On veut que finalement on arrête de dire que c'est  
de juridiction fédérale ces infrastructures aéroportuaires. Actuellement, on se cache derrière  
ça pour dire que ce n'est pas notre affaire. Ce n'est pas vrai, c'est une question de qualité de  
vie pour tous les citoyens de Montréal.

550 Il faut que ça commence par appliquer les règlements municipaux sur le bruit. Les  
arrondissements ont, la plupart, je crois, des règlements sur le bruit et même certains les ont  
renforcés au fil des dernières années. Dans certains cas, on a même embauché des  
inspecteurs qui sont vraiment centrés sur cette problématique et qui travaillent même de soir  
555 pour aller, oui, dans les bars, pour aller dans les endroits où c'est plus bruyant.

Nous, et on les a muni de sonomètres, etc. Donc, on dit : Appliquez les règlements,  
faites-les vraiment rentrer en force et on dit également : Écoutez, le camion à ordures qui vient  
faire la collecte du commerce à minuit le soir, c'est aussi intolérable que l'avion qui survole  
560 Montréal à 2 heures du matin. Ce qu'on dit, c'est : Appliquez le règlement à tout le monde, à  
toutes les entreprises et ADM, Aéroport de Montréal, est une société privée, donc, c'est une  
société... le camion d'ordures, il a peut-être son siège social à Saint-Constant, à Candiac,  
n'importe, dans les Laurentides, on va appliquer la réglementation. ADM également. Ce n'est  
pas le Vatican, ADM.

565 Hier en Cour d'appel, la juge Marie-France Bich a confirmé que la municipalité de  
Mont-Tremblant dans une cause contre le Circuit de course automobile Mont-Tremblant avait  
la latitude voulue dans la façon, et j'insiste, dans la façon de réglementer les nuisances  
sonores sur son territoire.

570 Donc, appliquons les règlements sur le bruit. Ensuite, Montréal doit assumer son  
leadership pour aller propager un projet de création d'un organisme indépendant de gestion  
des plaintes du public. Qu'on le sache, ADM a le mandat de rentabiliser les infrastructures

575 aéroportuaires à Montréal. Et en même temps, il gère les plaintes du public. Et on sait, c'est un organisme pas très transparent.

580 Qu'en est-il des plaintes? On n'en a aucune idée. On a vu, il n'y a pas de stations de mesure de bruit dans toute la partie centre et est de Montréal. Donc, il faut que Montréal pousse l'idée d'un organisme indépendant pour recueillir les plaintes du public, centralisé et de concert avec ses voisines de banlieue, même qu'elle prenne le leadership. Pourquoi que ce ne serait pas elle et ses voisines qui assumeraient ce rôle auprès de Transport Canada? Parce que dans les autres grandes villes du pays, c'est Transport Canada lui-même qui fait la gestion de ces plaintes-là. Ici, ce n'est pas du tout le cas.

585 Donc, il faut arrêter de dire que ADM, c'est ADM; il faut que Montréal dise : ADM, ça suffit! Donc, ensemble avec ses partenaires, on aille voir le gouvernement fédéral pour exiger des changements.

590 On veut également, il faut qu'il y ait un beau projet à Montréal sur le bruit. Le bruit, ce n'est pas juste le bruit sonore aérien; il y a des bruits de toutes sortes. Des gens nous ont appelé pour nous dire : «Regarde, pourquoi tu ne te bats pas aussi contre les bruits sur le Plateau Mont-Royal dans les rues principales?» Écoutez, beaucoup de villes européennes établissent une cartographie sonore. Ça leur permet de déterminer les endroits  
595 problématiques pour le bruit. Ils ont un meilleur portrait et ils peuvent s'attaquer aux problématiques. Donc, on croit qu'on pourrait de cette façon-là, on l'a vu à Lyon, Paris est en train de faire l'exercice, on pourrait mieux préciser les zones qui subissent l'assaut sonore des aéronefs qui passent au-dessus de Montréal.

600 Et pourquoi pas dans cette foulée demander à Québec l'instauration d'une politique provinciale de bruit? Au municipal tantôt, j'ai fait allusion, est-ce qu'on ne pourrait pas standardiser les arrondissements? Certains, le seuil de décibels le jour, le soir, sont à tel niveau. Dans d'autres arrondissements, ce n'est pas la même chose. On pourrait

605 standardiser. Avec Québec, on pourrait, pourquoi pas, avoir une politique provinciale du bruit.  
Donc, je pense qu'il faut sensibiliser Québec là-dessus.

Avec les fusions, Montréal s'est rapprochée de l'aéroport physiquement,  
géographiquement. Maintenant, on a des arrondissements comme St-Laurent, comme  
610 Lachine, comme Roxboro, Pierrefonds, comme Sainte-Geneviève, Île Bizard. Ces  
arrondissements-là sont collés sur l'aéroport. Dorval, oui, Dorval est restée une ville  
autonome, mais Montréal, c'est l'outil... l'aéroport de Montréal, c'est un outil de développement  
économique de Montréal.

615 Donc, je pense qu'il faut pour les prochaines années, il faut commencer à voir de  
quelle façon finalement on pourrait transférer cette zone aéroportuaire sur le territoire de  
Montréal pour que Montréal soit... c'est à elle ce territoire-là. De cette façon-là, tout pourrait  
mieux s'enchâsser au niveau économique, puis au niveau du contrôle des nuisances.

620 Et Montréal pourrait à ce moment-là en ayant les revenus de la taxe foncière de cette  
zone-là, en ayant également peut-être... en appliquant sa politique sur le bruit avec des  
amendes, en ayant aussi les amendes de nos transporteurs qui violeraient le couvre-feu ou qui  
volent à plus basse altitude que permis, Montréal pourrait aller chercher des sous à ce niveau-  
là et finalement se retourner de côté, puis dire : Bon, les citoyens les plus affectés par le bruit,  
625 ceux qui sont peut-être les plus proches si on a réglé le problème, on fait de l'insonorisation de  
bâtiment, on fait des travaux de climatisation pour permettre à ces gens-là de vivre un peu  
mieux. Donc, je pense qu'il faut entamer les discussions avec Québec pour favoriser un tel  
transfert de concert avec Dorval également.

630 À court terme, qu'est-ce qu'on a? Écoutez, on a des gens malheureux, des gens  
malheureux qui sont de Saint-Léonard jusqu'à Saint-Laurent. Pourquoi? Parce que la  
situation a changé. Les gens se sont installés à Saint-Laurent en sachant qu'il y avait un  
aéroport, oui, mais ils ne savaient pas que le couvre-feu était pour être violé comme ça. Ils ne  
savaient pas que les avions tout d'un coup se remettraient à voler à basse altitude.

635

640 Donc, nous, on dit : Regardez, pourquoi favoriser des nouveaux logements, des nouvelles unités d'habitation pour des gens qui vont être malheureux, dont la qualité de vie ne sera pas à la hauteur de ce qu'on leur a promis? Parce que dans tous les arrondissements, on reçoit nos documents à chaque année, Vivre à Ahuntsic, Vivre à St-Laurent. On fait tout pour améliorer votre qualité de vie, les jardins communautaires, les parcs, les loisirs. Puis si on n'est pas capable de dormir, ça donne quoi?

645 Nous, on reçoit beaucoup d'appel de gens qui ont déménagé dans des secteurs sous l'empreinte sonore comme le dit ADM et qui finalement se disent : «Qu'est-ce que j'ai fait là? Je restais à Rosemont, puis je les entendais un peu. Maintenant, je les entends, ça n'a pas d'allure, toute la journée!»

650 Donc, on recommande qu'il y ait un moratoire sur les secteurs suivants. On voit ici une carte de Montréal, une partie de Saint-Léonard, Ahuntsic-Cartierville environ 80%, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension autour de 50%, Saint-Laurent – Lachine au complet, Pierrefonds – Roxboro à plus de 50%, Sainte-Genève – Île-Bizard aussi également.

655 Notre proposition n'est pas nécessairement scientifique. Ce sont nos connaissances, les plaintes qu'on reçoit, le visionnement de sites web qui nous montrent les déplacements aéroportuaires d'aéronefs au-dessus de Montréal et aussi une carte qu'ADM a publié dans son rapport annuel, dans plusieurs de ses rapports annuels.

660 Celle-ci, cette carte-là date du rapport annuel de 2003 d'ADM qui nous montre quatre niveaux. On voit les traits autour, il y a quatre séries de traits de couleur. Les plus éloignés, ADM nous dit que c'était l'empreinte sonore en 1981. Ça ressemble à ce qu'on vit aujourd'hui à Montréal, sur l'île de Montréal. C'est vraiment les secteurs affectés aujourd'hui par le bruit des avions qui passent à basse altitude et qui passent aussi... qui survolent Montréal de nuit.

665 Il ne faut pas tourner cette suggestion-là en ridicule parce qu'ADM dit que seulement 3 626 personnes aujourd'hui vivent sous l'empreinte sonore. Écoutez, c'est textuellement dans

le rapport annuel 2012. Donc, nous on dit : «Écoutez, rendez pas d'autres gens malheureux. S'il vous plaît, ne donnez pas de nouveaux permis de construction, résidentiels s'entend, dans les secteurs qu'on vous désigne.»

670           Donc, en gros, les avantages pour Montréal de ce qu'on vient de vous soumettre. Les temps changent, juridiction municipale, provinciale, fédérale, les lignes de démarcation ne sont plus comme par le passé. La tragédie à Lac Mégantic nous l'a malheureusement bien illustré. On peut-tu laisser passer des trains sans savoir ce qui se passe dedans?

675           Je pense que les élus municipaux ont pris conscience qu'ils doivent intervenir. La jurisprudence également, et j'en ai parlé tantôt la question de Mont-Tremblant, en juillet 2013, la Cour supérieure du Québec a décrété que les municipalités avaient leur mot à dire dans l'implantation de réseaux de télécommunication sur leur territoire. C'était la ville de Chateauguay.

680           Ça vient dire quoi ça? Ça vient dire qu'avant, on disait : «Ah, les réseaux de télécommunication, c'est fédéral, on ne touche pas à ça. On est Montréal, on est municipal.» Maintenant, c'est faux. C'est pour ça que je vous dis qu'il faut être proactif. Et si on est proactif, on va avoir un meilleur contrôle de tous les aspects qui influent sur la qualité de vie des citoyens. On va perdre moins en valeur foncière.

685           Parce qu'à court terme, le danger qu'on coure avec ce qui se passe actuellement, c'est que la valeur foncière des résidences va baisser parce que qui va vouloir s'établir là quand ça va être bien connu que ça s'est détérioré depuis quelques années? Personne. Les valeurs vont baisser. Et si on applique la réglementation du bruit auprès d'ADM, on va avoir des gains financiers et on va avoir aussi la portion des amendes des transporteurs qui violent la politique du bruit.

690           Écoutez, nous ce qu'on dit, je conclus là-dessus, il faut vraiment... on n'est pas contre  
695 l'aéroport Montréal-Trudeau; on veut que l'aéroport, les gestionnaires de l'aéroport respectent

700 les citoyens de Montréal. On veut que ce soit harmonieux entre tout le monde. On se sert nous aussi de l'aéroport, mais on veut à l'inverse qu'ADM nous consulte et ils ne nous consultent pas. On demande à Montréal de faire... de serrer les rangs et de faire bouger les choses en la faveur de ses citoyens.

Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

705 Merci. Question?

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

710 Oui, j'ai besoin d'une précision parce que je vous ai entendu dire il y a quelques minutes que vous vouliez transférer la zone aéroportuaire à la Ville de Montréal, donc, verser ça dans le territoire de la Ville de Montréal. Une annexion au fond que vous proposez?

**M. RAYMOND PRINCE :**

715 Exact.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

720 Autant annexer Dorval aussi tant qu'à faire parce qu'il ne restera pas grand-chose de Dorval une fois que vous enlevez cette portion-là?

**M. RAYMOND PRINCE :**

725 Écoutez, est-ce qu'il y a des résidents, des gens qui vivent sur l'aéroport? Non, mais écoutez...

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

730 C'est parce que ce n'est pas... Vous avez dit cela, je ne crois pas l'avoir lu dans votre mémoire parmi vos recommandations, c'est quand même assez important.

**M. RAYMOND PRINCE :**

735 Effectivement. Écoutez...

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

740 Parce que dans la stratégie que vous proposez, vous dites «montréaliser», on va dire ça comme ça...

**M. RAYMOND PRINCE :**

Oui, allez-y.

745 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

«Montréaliser la zone aéroportuaire, faites-en...»

**M. RAYMOND PRINCE :**

750 Exactement.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

755 Et après ça, c'est la réglementation municipale montréalaise qui prévaudrait.

**M. RAYMOND PRINCE :**

760 Exactement, pour le territoire qui supporte les infrastructures aéroportuaires. Le reste, que la Ville de Dorval reste autonome. Je ne vous recommande pas nécessairement ça; c'est vous qui le dites d'annexer au complet. Regardez, moi je vous dis : «Montréal a inséré maintenant l'aéroport, subit de plus en plus... il y a beaucoup plus de citoyens de Montréal maintenant qui subissent les contrecoups de l'aéroport, les nuisances. Mais regardez, est-ce qu'on pourrait discuter avec Dorval?»

765 Je pense que Montréal, quand je dis qu'il faut assumer un nouveau leadership en cette matière-là, bien ça fait partie de ça. Et pour le mémoire, écoutez, on est une jeune société, on a nos lettres patentes depuis juin. Plusieurs personnes ont travaillé sur le mémoire pendant l'été; il y a des gens qui sont revenus de vacances tout récemment et puis qui étaient importants dans l'organisation. De là peut-être que vous n'avez pas vu ce point-là. On a parlé dans le rapport de valeur foncière, on a dit : Estimez la valeur foncière des lieux.

770 Vous savez qu'il y a eu un projet Nouveau Dorval par des étudiants en maîtrise en 2000... au début des années 2000. Le maire de Londres a dit : «Moi, je veux privatiser Heathrow et faire du logement», vous avez sûrement vu passer ça cet été? Ben, écoutez, c'est ça. Disons que notre mémoire, effectivement c'est un *work in progress*, mais on vous livre ici toutes nos... au moment où on se parle de 10 septembre, voici, toutes nos idées sont là.

780 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Parfait. Alors, on ajoute la transcription à votre mémoire alors. Merci.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

785 Non, mais je pense que ce que mon collègue suggère, ce n'est peut-être pas LA solution, mais c'est une piste et ce que vous nous apportez ici, ce sont suffisamment

790 d'éléments pour prendre conscience d'une problématique qui est très réelle, nous en sommes tous victimes, et à tout le moins un geste important, ce serait qu'on mette ensemble les différents acteurs, qu'on s'assoit ensemble pour l'enrichir cette problématique-là, puis identifier différentes solutions.

795 Puis parmi les acteurs, il y a la Ville, il y a le fédéral, il y a l'ADM, il y a, il y a et il y a. Alors, le premier geste à poser, on va réfléchir quel serait le meilleur, mais c'est peut-être ça déjà, qu'on comprenne bien.

**M. RAYMOND PRINCE :**

800 Effectivement.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

805 Parce qu'il y a des gros enjeux.

**M. RAYMOND PRINCE :**

810 Effectivement. Juste pour votre connaissance, et Antoine est mieux placé encore que moi, il y a eu beaucoup d'efforts mis par... que ce soit, c'est Réal Ménard, je crois, pour le transport à Montréal ou d'autres qui ont... des maires d'arrondissement qui ont tenté avec ADM qu'ils rencontrent les citoyens et ça n'a jamais donné rien. Mais tout le monde a travaillé de façon isolée.

815 Donc, ce que vous dites, c'est une concertation. Il faut aller dans ce sens-là. Mais il faut que Montréal soit le leader de cette concertation-là.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

D'accord. Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

820

Réponse brève à une question courte. Vous revenez beaucoup sur le couvre-feu et sur la basse altitude. S'il y avait donc une modification au modèle d'opération, donc, qu'on respecte le 23 heures / 7 heures, est-ce que ça répondrait à vos attentes ou s'il y a plus que ça?

825

**M. RAYMOND PRINCE :**

Effectivement, écoutez, j'ai oublié d'ailleurs dans ma présentation, j'ai oublié ce point-là. Nous ce qu'on dit, c'est qu'avec la cartographie sonore et puis si ADM se met à respecter tout ça...

830

**M. JEAN BURTON, président :**

Oui.

835

**M. RAYMOND PRINCE :**

Je ne vois aucune raison... Si par exemple les décollages parce que, bon, Saint-Laurent, ces gens-là le savent, hein, qu'il y a un aéroport à côté, mais si les décollages ont lieu à partir de 7 heures.

840

**M. JEAN BURTON, président :**

O.K.

845

**M. RAYMOND PRINCE :**

Si les niveaux de vol sont respectés.

850 **M. JEAN BURTON, président :**

D'accord.

855 **M. RAYMOND PRINCE :**

On lève rapidement le...

**M. JEAN BURTON, président :**

860 Donc, vos premiers points de discussion et de négociation, c'est sur ces deux points-là?

**M. RAYMOND PRINCE :**

865 Oui.

**M. JEAN BURTON, président :**

D'accord. Je voulais bien comprendre.

870 **M. RAYMOND PRINCE :**

Bien sûr, on voudrait que ce soit public les plaintes.

875 **M. JEAN BURTON, président :**

En plus.

**M. RAYMOND PRINCE :**

880

Oui, oui. C'est les deux principaux points, vous avez raison.

**M. JEAN BURTON, président :**

885

Mais l'autre aussi est tout aussi important, mais en termes d'opération, c'est les deux éléments sur lesquels vous portez une attention particulière.

**M. RAYMOND PRINCE :**

890

Oui, parce que c'est notre santé qui est en jeu.

**M. JEAN BURTON, président :**

895

Tout à fait. Merci, Messieurs. J'inviterais maintenant docteur Louis Drouin qui est accompagné de?

**M. FRANÇOIS THÉRIEN :**

900

François Thérien.

**M. JEAN BURTON, président :**

François Thérien. Bienvenue, Messieurs.

905

**Dr LOUIS DROUIN :**

Bonjour! Donc, on est heureux de venir vous donner nos commentaires sur le Plan de développement de Montréal. Donc, je suis accompagné de François Thérien qui a collaboré à

910 la rédaction du mémoire ainsi que Sophie Paquin qui malheureusement n'est pas présente aujourd'hui.

915 Donc, on va tenter d'être bref, puis ensuite discuter de ce qu'on propose. Évidemment lorsqu'on regarde la fonction de la ville, c'est une fonction qui est à la fois très complexe, très large, transport, habitation, sport et loisir, culture, développement économique, développement social et j'en passe, mais pour nous, la Santé publique, ce sont tous des déterminants de la santé.

920 Donc, c'est très clair que l'action d'une ville sur la qualité de vie de ses citoyens de par l'ensemble de ses fonctions exerce un impact très important. Comme responsable du secteur Environnement urbain et Santé, notre premier mandat, c'est de documenter ces impacts et nous avons produit beaucoup d'études qui démontrent par exemple en lien avec le transport toute la question des transports ambulanciers, piétons, cyclistes qui sont intimement liés aux aménagements, notamment aux intersections et au volume de circulation.

925 On est préoccupé par le problème de l'habitation, surtout en ce qui concerne la salubrité; donc, vous avez beaucoup malheureusement de rapports des médias qui montrent jusqu'à quel point il y a des citoyens qui sont démunis, qui vivent dans des environnements domiciliaires qui sont porteurs de maladie. On pense aux moisissures, aux coquerelles et aux punaises.

930 Donc, c'est important et c'est important également que la Ville en tienne compte. Je vous rappellerais qu'historiquement la Santé publique faisait partie des villes. Si vous regardez l'historique, on avait un département d'hygiène publique à Montréal. Les médecins hygiénistes ont proposé au 19<sup>e</sup> siècle tout le mouvement hygiéniste avec la mise en place des usines d'épuration des eaux usées. Monsieur Homestead préconisait des parcs pour permettre aux  
935 citoyens de respirer de l'air pur les fins de semaines. Donc, vous voyez un peu l'importance de ces arrimages-là.

940 La vision de la DSP de Montréal pour une ville qui protège et promulgue la santé est exactement la même vision qui est proposée dans le Plan de développement de Montréal en ce qui concerne autant la qualité de l'environnement physique, la mobilité durable, l'habitation salubre et abordable, la réduction des inégalités sociales et l'accès à une alimentation saine et à coût abordable.

945 Donc, le développement, pourquoi et pour qui? Nous, on pense que le développement doit tendre à faire de Montréal une ville actives, donc, des gens physiquement actifs, prospères, donc, il faut créer de la richesse, égalitaire et tous les citoyens en profitent, de toutes les classes de la société. Bref, une ville qui tend à concrétiser une vision globale de santé, de bien-être pour sa population.

950 Les points positifs? Globalement la vision du plan est convergente. Donc, on a dans le document du plan, il y a à peu près 12 items qui rappellent un peu ces éléments de ces divisions. Ce sont des principes de développement et on y adhère complètement.

955 Le plan de stratégie doit préconiser des stratégies intégrées et des objectifs quantifiés. Donc, on voit quand même une certaine volonté de coordonner, de mieux intégrer les interventions avec les différents services. Par exemple, l'objectif d'optimisation des travaux d'infrastructure et d'aménagement. Nous appuyons totalement les objectifs chiffrés, mais on pense qu'il devrait y en avoir beaucoup plus.

960 Les points à bonifier. La Ville vient d'établir une politique en ce qui concerne l'agriculture urbaine et on en parle très peu dans le Plan de développement de Montréal. Je pense que c'est un élément qui aurait lieu à développer davantage, surtout l'accès à l'alimentation saine à distance de marche et il y a de nombreuses interventions en cours à Montréal qui pourraient être greffées au Plan de développement de Montréal.

965 Il y a actuellement le plan de développement d'un système alimentaire équitable et durable qu'on est en train de développer avec la CRE et un ensemble de partenaires. Il y a les

970 diverses formes d'agriculture urbaine qui offrent un potentiel pour améliorer l'accès aux  
aliments santé. On est au courant de l'initiative de la Ville sur le plan de développement de la  
zone agricole et il y a aussi l'élaboration d'une grappe industrielle.

975 Vous avez en bas la nouvelle photo de nos fameux déserts alimentaires. Nous  
présentons la réactualisation de cette étude publiquement demain à la DSP. Parce que ce qui  
nous préoccupe entre autres, la population doit avoir accès à distance de marche à des fruits  
et légumes frais, une saine alimentation et nous avons à peu près 135 000 personnes sous le  
seuil de pauvreté qui n'a aucun accès.

980 Comme madame Bernard le mentionnait tout à l'heure, ces gens-là n'ont pas d'auto, ils  
ont de la difficulté à se payer un autobus et souvent les circuits d'autobus dans ces quartiers-là  
ne sont pas du tout organisés, donc, ils n'ont aucun accès. Difficulté d'accès et ces éléments-  
là sont de plus en plus et de mieux documentés et c'est souvent certains petites enclaves dans  
certains quartiers qui souvent ont des indicateurs socioéconomiques moyens relativement  
985 bien, mais il y a des enclaves encore à Montréal où on a des poches de pauvreté et des  
poches où il n'y a carrément aucun accès, aucun service de proximité, dont l'alimentation.

Donc ça, c'est important que le Plan de développement de Montréal considère ces  
aspects dans les inégalités.

990 On pense, parce qu'on parle beaucoup de la question du transport qui est une question  
fondamentale et extrêmement importante, on pense et on trouve qu'il y a encore trop de  
traumatismes notamment chez les piétons et cyclistes, à peu près 2 000 par année transports  
ambulanciers piétons, cyclistes dont environ 30 à 40 décès, ce qui est beaucoup trop.

995 Donc, on souhaiterait que dès le départ, le plan fixe des cibles pour réduire les  
accidents de la route et sécuriser annuellement un nombre minimal d'intersection comme le  
prévoyait le plan de transport. On pense qu'il faut privilégier les intersections incluant une

1000 artère parce que c'est là que le problème est, mais on a toujours cette question d'arrimer, je  
dirais, deux paradigmes. Le premier, c'est d'assurer une fluidité de la circulation, donc, une  
vitesse certaine, et c'est souvent sur les artères qu'on essaie de le faire, mais en même temps,  
c'est au niveau des artères qu'on a le plus de piétons, de cyclistes et de services de proximité.  
1005 Et ce que la littérature dit, c'est davantage ralentir la circulation, faire des zones à 30  
kilomètres et mettre des mesures d'apaisement de la circulation.

Donc, il y a un choix à faire à Montréal. Est-ce que le choix, c'est la route ou le piéton,  
le cycliste ou l'utilisateur du transport en commun? Le choix de la DSP, c'est le choix que je viens  
de vous mentionner. Il faut privilégier les transports actifs, privilégier le piéton, le cycliste,  
1010 l'utilisateur du transport en commun en priorité. C'est ce qui fait qu'on a une ville de type active,  
sécuritaire et ce qui va ré-attirer les familles dans les quartiers où ces problématiques-là  
existent.

Concernant l'habitation, je mentionnais tout à l'heure l'importance de la salubrité et je  
crois que de ce côté-là, parce qu'il n'est pas dans l'acétate ici, il faut renforcer, je dirais,  
1015 l'importance de nos services d'inspection, d'être beaucoup plus proactif pour venir à bout de  
cette problématique qui atteint beaucoup d'enfants.

On a pu associer que près de 30% des cas d'asthme à Montréal sont associés aux  
1020 conditions d'humidité et de moisissure dans les quartiers montréalais. Donc, il faut renforcer le  
système d'inspection, mais il faut aussi renforcer, je dirais, l'obligation faite aux propriétaires de  
mettre en place des mesures d'entretien préventif de leurs immeubles, ce qui est rarement fait.

Concernant l'habitation abordable pour les familles, on vous l'a sûrement mentionné,  
1025 oui, pour les condos, mais pas tant que ça. Oui pour la famille. Et oui pour une habitation qui  
soit abordable pour l'ensemble de la classe moyenne et des plus démunis. Ce qui veut dire  
également une proportion de logements sociaux qui soit suffisante.

1030 Nous on vit quotidiennement lorsqu'on nous signale des problématiques d'insalubrité que les deux problématiques sont intimement associées et l'un ne va pas sans l'autre et la stratégie doit être intégrée.

1035 Je comprends que beaucoup de cette problématique relève à la fois de Montréal et des gouvernements supérieurs et il y aurait lieu probablement d'interpeler malheureusement le fait que le gouvernement fédéral s'est retiré complètement du financement des programmes concernant l'habitation et que ça retombe dans la cour du gouvernement provincial.

1040 On pourrait s'inspirer également des mesures implantées en Europe pour concilier les objectifs. Lorsqu'on parle d'objectifs, c'est toute la question de la rentabilité foncière versus la densification et l'habitation abordable. On a assisté, moi et François, à une discussion autour de cet enjeu-là lors des audiences publiques sur le Plan particulier d'urbanisme à Griffintown où on nous mentionnait, oui, mais donnez-nous un peu plus de densité ou des édifices plus en hauteur pour pouvoir rentabiliser.

1045 Donc, je ne suis pas l'expert là-dedans, mais il y a comme une discussion dans le cadre du plan de développement et dans le cadre de la politique d'habitation de la Ville de Montréal à orchestrer et à en venir à, je dirais, une politique qui soit bénéfique pour l'ensemble de la population montréalaise.

1050 Développer une vision élargie concernant la diminution des impacts de la population de l'air et sonore et les risques technologiques. C'est une chose qu'on aborde peu dans le développement de Montréal et qui préoccupe de plus en plus les citoyens. On croit qu'il faut qu'on mentionne de façon beaucoup plus explicite la problématique et d'ailleurs, on l'avait souligné dans le plan... le PMAD, le Plan métropolitain d'aménagement.

1055 Mentionner la problématique des risques technologiques associés aux activités industrielles et au transport des matières dangereuses. On comprend que c'est un dossier d'actualité actuellement.

1060 Prévoir les définitions et les mises à jour des rayons d'impact et des moyens pour  
s'assurer que les risques et les moyens de prévention soient évalués et communiqués à la  
population. Là-dedans ce qu'on dit, il faut aborder ça de façon scientifique. C'est par des  
évaluations de risque d'accident technologique. Il y a des méthodes qui existent reconnues  
1065 internationalement qui pourraient être appliquées pour pouvoir mieux définir les rayons  
d'impact, mieux définir les plans de mesure d'urgence et mieux définir par les mécanismes de  
l'aménagement s'il y a lieu oui ou non de prévoir des zones tampons pour la protection des  
populations.

1070 Il y a lieu aussi de mentionner l'importance d'identifier les aires de contrainte  
notamment en ce qui concerne le bruit et la pollution de l'air là où la DSP reçoit beaucoup de  
plaintes en bordure des axes de transport routier, ferroviaire et aéroportuaire existant ou  
projetés, de limiter le développement d'usage résidentiel et communautaire une fois qu'on a  
bien évalué la situation.

1075 Je vous donne un exemple, c'est les recherches qu'on a faites avec l'Université McGill;  
c'est la carte comme vous voyez des polluants reliés au transport le long des voies à haut débit  
de circulation. L'indicateur qu'on utilise, ce sont les oxydes d'azote, NO<sub>2</sub>, qui est  
exclusivement ou à toutes fins à 95% émis par les véhicules. Donc, vous voyez que le long  
des axes routiers, les niveaux de pollution sont beaucoup plus élevés et on a documenté des  
1080 impacts santé publique pour les populations qui y vivent.

Nous sommes en train de produire une carte; c'est un démo d'une carte sonore. On  
parlait tout à l'heure «il faut une cartographie sonore»; nous, on a fait cette carte-là à partir de  
80 points d'échantillonnage qui démontrent encore des niveaux de bruit qui souvent dépassent  
1085 les recommandations, les critères de l'OMS le long des axes de transport autant routier que  
ferroviaire et même aéroportuaire.

Donc, nous ce qu'on recommande, c'est que la problématique du bruit est très  
complexe, multiples sources et stratégies devraient faire l'objet d'une réflexion plus étendue

1090 que celle d'isoler les activités qui génèrent du bruit et d'améliorer l'insonorisation des nouveaux  
bâtiments résidentiels.

1095 Nous ce qu'on recommande, c'est de reprendre l'action 18.1 du Plan d'urbanisme 2004  
qui était déjà identifié pour limiter les nuisances sonores des activités de transport dans les  
milieux de vie résidentielle. C'est de mettre en application l'article 18.1 qui prévoyait à  
l'époque la mise en place d'un comité de concertation ville, ministère des Transports du  
Québec, les entreprises de transport de marchandise, donc le CP, le CN, le port de Montréal  
et ADM et tout autre organisme pertinent pour, d'une part, bien documenter, quantifier cette  
problématique, regarder les normes recommandées par l'OMS, examiner l'impact santé  
1100 publique et générer à l'échelle montréalaise. Parce que c'est une problématique montréalaise,  
qui peut difficilement être abordée à l'échelle de l'arrondissement, vous comprendrez pourquoi,  
pour établir des cibles de réduction, des plans d'aménagement d'urbanisme pour réduire les  
sources ou éviter que la population y soit exposée et de faire un suivi temporel comme  
Londres, Paris, Genève le font déjà.

1105 Donc, il faut également prévoir des zones tampons limitant le développement  
résidentiel autour des voies ferrées, des industries émettrices de polluants atmosphériques et  
de zones à forte activité industrielle.

1110 L'autre élément qu'on voyait peu documenté, c'est le développement économique.  
Pour avoir le moyen de notre ville, le moyen de la vision, le moyen de tout ce qu'on veut faire, il  
faut de l'argent. Mais il faut du développement économique, il faut de la création de la  
richesse. Et c'est un enjeu qui est majeur.

1115 Le Plan de développement devrait être beaucoup plus affirmatif à cet égard en  
s'inspirant notamment des principes et stratégies identifiés dans la stratégie de développement  
économique 2011-2017. Il est absolument important que lors de tout projet de développement,  
on facilite l'intégration socioprofessionnelle de la main-d'œuvre peu qualifiée dans les quartiers  
par rapport au développement local. Et je pense que ça va contribuer à réduire les inégalités.

1120

On veut également, parce que c'est beau d'avoir une vision, des grandes orientations, mais il faut absolument, je pense que tout le monde vous l'ont dit, on a beaucoup de plans à Montréal, j'ai beaucoup participé à l'élaboration de différents plans, mais le nerf de la guerre si on veut mobiliser les citoyens, c'est la reddition de comptes.

1125

Il faut prévoir des mécanismes de suivi et d'arrimage entre les services, prévoir un tableau de bord. Moi, j'irais plus sur un tableau de bord avec reddition de comptes sur une base triennale pour que les citoyens voient le changement, puis ce qui est concrètement fait et d'éviter comme on mentionnait tout à l'heure de se retrouver 20 ans après, puis il n'y a rien qui a bougé.

1130

Il est important également d'établir des mécanismes qui permettent d'informer et de consulter la population sur la mise en œuvre du PDM et des différents plans sectoriels, ce qu'on comprend. Le PDM est la matrice de tous les autres plans sectoriels qui devraient y arriver. Donc, on est pour des plans, mais on est davantage pour la mise en œuvre et la reddition de compte et les résultats.

1135

Voilà. Merci beaucoup.

**M. JEAN BURTON, président :**

1140

Merci. Avais-tu une question?

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Oui. Je voudrais vous entendre davantage sur deux recommandations énoncées dans votre mémoire au sujet de la mise en œuvre du plan. D'abord, vous préférez un mécanisme de suivi, ça, vous venez d'en parler, mais *«s'assurer que tous les services de la ville-centre adhèrent à la vision du plan et qu'ils comprennent et acceptent le rôle spécifique qu'ils auront à jouer pour le réaliser.»* Est-ce qu'il y a des musiciens qui ne suivent pas la partition?

1150

**Dr LOUIS DROUIN :**

1155 En fait ce qu'on veut dire par là, en tout cas l'expérience que j'ai avec la Ville, on a  
beaucoup de plans spécifiques, sectoriels, qui sont générés par les différentes directions,  
divisions de la Ville. Ce qu'on essaie de faire, et on a tenté de le faire à l'intérieur du Plan de  
développement durable, et c'était la question d'arrimer le développement économique, social  
et environnemental sous une vision intégrée. C'est ce que le Plan de développement de  
Montréal tente de faire. Et je crois que c'est la première initiative, je pense historiquement, ça  
n'a jamais été fait avant, de dégager une vision stratégique, mais de faire en sorte que tous les  
1160 services, tant à l'échelle de la ville centrale que de l'arrondissement, y adhèrent. C'est ça qui  
est l'enjeu.

1165 Y a-t-il une gestion parfaite à la Ville? Je pense qu'aucune organisation est parfaite, je  
ne suis pas ici pour juger, on a le même problème dans notre propre réseau de la santé, les  
grands réseaux, mais ce qui est important, c'est de dégager la vision et une volonté politique  
d'y arriver dans sa mise en œuvre et d'amener l'ensemble des services centraux et  
arrondissements y adhérer d'une part et d'y contribuer.

1170 C'est un peu ce qu'on voulait dire par là.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

1175 C'est à ça que vous faites allusion quand vous parlez de mécanismes de suivi et  
d'arrimage ville-centre et arrondissement? Vous sentez une tension entre ces deux...

**Dr LOUIS DROUIN :**

N...on.

1180 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Un peu de tiraillement peut-être, non? Non.

1185 **Dr LOUIS DROUIN :**

En fait ce que je... ce n'est pas une question de sentiment, c'est une question de vécu. Si on prend par exemple,... si on prend l'exemple du transport où on a eu à collaborer avec un arrondissement pour développer le plan de mobilité à l'échelle d'un arrondissement. Pour ce faire, lorsqu'on parle de la mobilité des personnes, c'est une mobilité tant à pied qu'à vélo, qu'en transport en commun ou via son auto.

1190 Sur le comité, il y avait les services de l'arrondissement qui y touchent parce que la mobilité est reliée à la fois à la planification des infrastructures, à l'offre d'infrastructures de transport autant actives que transport en commun que de route que l'aménagement avec les services de proximité qui font davantage...

1195 Donc, ce qui était intéressant dans cet arrondissement, on avait mis autour de la table les services de l'arrondissement, urbanisme, transport, il y avait les gens de développement durable, les gens des travaux publics parce que si on décide de faire, mettons rouvrir une rue comme une artère, il faut phaser les travaux, les travaux publics, avec la volonté d'un autre service pour mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation. On a souvent vu que l'un n'est pas coordonné avec l'autre. Ça ne se parlait pas entre travaux publics, transport ou urbanisme.

1200 En même temps, on avait les gens de la STM qui étaient sur le comité, mais il y a aussi les autoroutes. Donc, il y avait les gens du ministère des Transports qui étaient là. Mais en même temps lorsqu'on intervient à l'échelle d'un arrondissement sur une artère, c'est la ville centrale. Donc, il y avait une personne de la ville centrale, mais laquelle? Parce qu'il y a un service qui s'occupe des voies cyclables, du transport actif, il y a un autre service qui s'occupe

1210 des travaux publics sur les artères; ce n'est pas l'arrondissement qui s'occupe de ça, c'est la ville centrale.

1215 Donc, c'est un peu ce que je dis, il faut tout mettre... Ça, c'est la réalité actuelle et si vous voulez à la demande des citoyens réduire les volumes de circulation sur le réseau supérieur, ben là, c'est le ministère des Transports. Et si vous voulez réduire les volumes dans le centre-ville, il faut réduire la capacité de Turcot. On a fait le contraire, on a augmenté la capacité. Donc, on anticipe une augmentation des volumes. Où? Dans les quartiers centraux. Les familles n'en veulent plus.

1220 C'est ce qu'on dit, c'est difficile. C'est la difficulté. Ou la difficulté dans un dossier aussi simple que le transport, ça interpelle le niveau arrondissement, ville centrale, STM, MTQ. On peut-tu avoir une vision commune là-dessus? C'est la gouvernance.

1225 Nous en santé publique, on est partout là-dedans. Donc, on voit un peu le défi. Je pense que vous êtes très conscient de tout ça. Je vais vous donner un exemple. On a rencontré, et d'ailleurs c'était à Radio-Canada ce matin, l'avis qu'on a donné sur le pont Champlain. C'est un autre exemple. Le pont Champlain, c'est fédéral. Là, on est rendu au niveau fédéral. On décide d'aller à trois voies de chaque bord. Ah oui! Trois voies. Trois voies de route. On double la capacité de Champlain. Mais est-ce que vous avez regardé ça dans le Plan de mobilité métropolitain? À Montréal, on veut avoir moins d'autos qui pénètrent à Montréal, les gens sont tannés. Il y en a trop, c'est rendu des boulevards urbains jusqu'au centre-ville, principal pôle d'emplois.

1235 Ce qu'on nous répond : «Non. Nous, c'est un projet de reconstruction. - Oui, mais est-ce que vous avez regardé en fonction de la demande? Combien de véhicules de plus vont pénétrer sur l'île de Montréal? - Non. Mais ça, c'est le niveau provincial. Ce n'est pas notre mandat.» Donc, c'est ce que je dis, arrimage, vision entre tous les acteurs et c'est complexe.

**M. JEAN BURTON, président :**

1240

C'est complexe.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

1245

Effectivement, c'est très très complexe. J'ai le goût de vous inviter à prendre connaissance de l'option Design et Complexité à l'Université de Montréal à la faculté d'aménagement. Gérer une ville, administrer une ville de l'envergure de Montréal, ce n'est pas simple. Alors, ça prend beaucoup beaucoup de travail, de patience et de concertation. Votre mémoire est très intéressant et assez complet aussi à cet égard. Merci.

1250

**Dr LOUIS DROUIN :**

Merci.

1255

**M. JEAN BURTON, président :**

Merci beaucoup, Messieurs Drouin et Thérien pour votre présence.

**Dr LOUIS DROUIN :**

1260

Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

1265

J'inviterais maintenant monsieur Denys Lefebvre. Il est là? Oh!

**Mme NATALIE FORTIN :**

C'est moi.

1270

**M. JEAN BURTON, président :**

Ah bon. Il y a eu substitution.

1275

**Mme NATALIE FORTIN :**

Et voilà! Changement de dernière minute.

**M. JEAN BURTON, président :**

1280

Vous êtes madame?

**Mme NATALIE FORTIN :**

1285

Natalie Fortin. Bonjour, Madame et Messieurs les commissaires! Mon nom est Natalie Fortin du comité Aménagement et Culture de Rosemont – Petite-Patrie.

1290

Notre comité intervient sur tous les projets et développements qui concernent les arts et la culture justement pour faire valoir les bénéfices des arts et de la culture dans le milieu économique et aussi dans l'amélioration du milieu de vie des citoyens.

1295

Juste pour vous nommer quelques membres de notre comité, je vais faire ça brièvement, il y a le Regroupement d'art et culture de Rosemont – Petite-Patrie, il y a aussi la Corporation développement économique et communautaire de Rosemont – Petite-Patrie, Ateliers créatifs, il y a aussi plusieurs groupes culturels et des citoyens ainsi que des artistes.

1300 Notre premier regard sur le Plan de développement, on a trouvé qu'à plusieurs reprises, on mentionne l'importance de la culture; on parle de la vitalité culturelle de Montréal, la qualité de vie de quartier, mais aussi on constate malheureusement qu'on ne fait jamais mention de la culture comme le quatrième pilier du développement durable. Jamais ce n'est mentionné.

1305 Aussi, on ne fait pas mention du développement de quartiers culturels qui pourtant ont été l'objet de recommandation émise par la Commission sur la culture, patrimoine et les sports et que depuis janvier dernier, il y a une Direction des quartiers culturels. Et dans le plan, on n'en fait aucunement mention, donc, on trouve ça très malheureux.

1310 Et aussi l'importance que l'on porte à la culture dans le plan, elle n'est pas reflétée dans les mesures concrètes dans le plan d'action. La plupart des mesures se concentrent au centre-ville et peu de mesures sont appliquées à l'extérieur du centre-ville. Donc, à notre avis, il importe de renforcer les mesures prévues dans les quartiers afin d'être cohérent avec l'Agenda 21C et aussi avec la vision des quartiers culturels.

1315 Nos recommandations vont porter sur cinq axes. Le premier, c'est *Prévention et développement de lieux de création*. Le deuxième, c'est *Amélioration de la diffusion culturelle*. Trois, c'est *Aménagement des espaces publics*. Quatre, *Aménagement des bâtiments privés*. Et le dernier, *Planification du développement et de l'aménagement*.

1320 Concernant la préservation et le développement de lieux de création, on parle dans le plan justement de travailler... il y a un chapitre sur *Travailler et étudier à Montréal* dans lequel on affirme que le rôle de la Ville est de contribuer à la mise en place d'un environnement d'affaires propice à l'essor des entreprises et des talents. Et Dieu sait qu'à Montréal, nous en avons des talents.

1325 Au niveau de la création, on parle ici, dans notre cas, on veut mettre de l'avant les artistes et les artisans. C'est vrai qu'il faut les attirer, mais aussi il faut les retenir. Il est

important que des efforts soient déployés et des mesures mises en œuvre pour maintenir les ateliers d'artistes. On en parle de plus en plus. Ça fait souvent les manchettes. On a vu  
1330 dernièrement avec les lofts sur la rue Moreau. Souvent les artistes et artisans ne travaillent pas  
seulement dans le quartier, ils y résident aussi. Et plusieurs études montrent qu'une  
concentration d'ateliers d'artistes et d'artisans attire des entreprises dites créatives. Ça crée  
des liens avec les résidents autour et ça développe aussi une médiation culturelle.  
Bref, la présence d'atelier revitalise un quartier et malheureusement les artistes et les artisans  
1335 deviennent les victimes du quartier revitalisé dû à la spéculation immobilière. Donc, c'est un  
peu un cercle vicieux.

Donc, on est souvent témoin justement de la précarité, de l'exode des artistes à cause  
de la spéculation immobilière. Je vais couper un peu. Bien souvent où qu'ils s'installent, les  
1340 loyers sont peu chers, souvent c'est des anciens édifices industriels qui sont souvent  
inoccupés et du moment que ça fait un peu de revitalisation, il y a la spéculation immobilière  
qui apparaît et souvent les transactions font en sorte que les loyers augmentent et donc, les  
artistes doivent être évincés.

Dans le secteur Marconi-Alexandra dans Rosemont – Petite-Patrie qui est inclus dans  
le plan de développement urbain, économique et social, il y a un exemple parfait où il y a des  
1345 ateliers d'artiste dans une mixité industrielle et résidentielle. Et la spéculation, elle a déjà  
débuté. Donc, à cet égard, nous craignons l'exode des artistes dans ce secteur. Il faut agir  
rapidement.

Ce que nous recommandons pour la préservation des lieux de création, c'est de mettre  
en place une concertation avec le milieu, une stratégie d'intervention pour protéger la présence  
1350 d'ateliers d'artistes et d'artisans et soutenir le développement.

Aussi, c'est de mettre en place des mesures concrètes en ce sens comme préservation  
de la vocation de certains immeubles industriels par une affectation en secteur d'emploi; donc,  
1355 ils ne pourront jamais être convertis en secteur résidentiel. Réglementation aussi, application

de mesures de contrôle intérimaires, ce qui aurait été intéressant d'avoir dans les territoires du PDUES.

1360

Aussi autres mesures, ce serait des incitatifs fiscaux favorisant la présence d'ateliers d'artistes dans certains immeubles admissibles, aussi de soutenir les regroupements d'artistes et d'artisans pour faire des acquisitions ou des ententes à long terme avec des propriétaires immobiliers. Puis aussi, sensibiliser les promoteurs immobiliers à l'avantage d'inclure des ateliers abordables dans leurs projets en échange d'une certaine déréglementation qui peut les avantager et ce, à certaines conditions plus précises, c'est-à-dire permanence des ententes, des loyers abordables et etc.

1365

On a plusieurs exemples qui ont été faits à Montréal. Il y a le *Chat des artistes*, il y a le *Pied Carré* dans le Mile-End et tout récemment éventuellement dans Rosemont – Petite-Patrie, il y a un nouveau projet, *Scène ouverte*, qui est un regroupement d'organismes culturels. Donc, ça se fait, mais il faut mettre l'emphase et mettre des mesures pour que ça continue et qu'il y ait un développement.

1370

Pour le point 2, *Amélioration de la diffusion culturelle*, on parle dans le plan de la grande capacité de Montréal d'accueil des nouveaux ménages. Les arts et la culture peuvent contribuer à l'attrait, à améliorer cette capacité d'attraction. En effet, les activités animation, manifestations artistiques et culturelles dans les quartiers non seulement sont un attrait pour les familles, mais aussi elles agissent comme un vecteur d'intégration et de cohésion sociale d'où l'importance de développer les quartiers culturels et non pas seulement le centre-ville.

1375

1380

Par ailleurs, on reconnaît aussi dans le plan que certains quartiers sont moins avantagés en équipement collectif culturel et c'est le cas dans Rosemont – Petite-Patrie avec sa maison de la culture. Il y a eu un diagnostic en 2009 du réseau municipal de diffusion culturelle Accès-Culture qui affirme justement que la maison de la culture de Rosemont – Petite-Patrie est trop petite et désuète ce qui explique le faible taux de participation de la population qui est inférieur à la moyenne montréalaise.

1385

1390 Aussi ce qui a été fait dans Rosemont – Petite-Patrie à cet effet, c'est qu'on a tenté d'y  
remédier en ayant un partenariat avec une école, Jean-Eudes, sauf que la salle de spectacle  
n'est accessible seulement que le soir. Donc, tous les projets avec les écoles et avec les  
élèves ne peuvent se faire le jour, donc, ils n'ont pas accès à ces programmes qui se font  
conjointement avec des groupes artistiques.

1395 Aussi dans le plan d'action, le budget alloué aux investissements relatifs à la culture  
est de 103 M\$ pour la période 2013-2015 comparativement à 166 pour les équipements  
sportifs et à 108 pour les équipements de gestion de matières résiduelles. Donc, sur les trois,  
on est les troisièmes.

1400 Et les 108 M\$ d'investissement pour les équipements culturels sont répartis avec une  
panoplie de projets dont la construction d'une maison de la culture à Rivière-des-Prairies et  
d'une bibliothèque à l'arrondissement Saint-Laurent. On est très heureux pour eux, mais on se  
demande combien restera-t-il dans l'enveloppe pour les autres projets dont celui de  
l'acquisition et valorisation d'équipements culturels. Et pour ça ce qu'on recommande, c'est  
1405 d'augmenter le budget alloué au développement et la valorisation des équipements culturels  
publics et deuxièmement, de les réaliser en priorité dans les quartiers les moins pourvus  
d'équipements culturels dont Rosemont – Petite-Patrie.

1410 Le troisième point, c'est l'aménagement des espaces publics. Dans le plan, on parle  
d'atout de Montréal, on parle de Montréal comme métropole culturelle, ville de design, ville de  
création. Et on parle même de favoriser l'émergence de la création paysagère, architecturale  
et artistique dans les lieux publics. C'est même écrit de mettre l'accent sur l'art public et  
l'expression culturelle en favorisant l'aménagement et l'animation des parcs et des lieux  
publics.

1415 Il est aussi écrit que *l'image de Montréal doit s'affirmer dans des projets d'architecture,  
d'aménagement urbain d'envergure et distinctif. Le recours à une approche audacieuse - ce  
n'est pas moi qui le dis, c'est écrit dans le plan - une approche audacieuse innovante mettant*

1420 *en valeur la créativité et le dynamisme de la main-d'œuvre qualifiée de Montréal.* Nous sommes tout à fait d'accord.

1425 Donc, dans le but de conserver tous ces points et ces atouts de Montréal, nous proposons de mettre en valeur la créativité des designers, des artistes et des artisans pour intégrer des éléments artistiques et de design dans l'aménagement des espaces publics, soit au niveau de l'art public, de mobilier urbain et même de création d'espaces de diffusion hors les murs.

1430 Ainsi il sera manifeste non seulement pour les touristes, mais surtout pour les Montréalais que l'identité, l'image et la signature de Montréal est basée sur sa reconnaissance comme métropole de design, métropole culturelle et une ville de création. Il faut qu'on le voie, il faut qu'on le ressente en se promenant dans tous les quartiers de la ville.

1435 Donc ce que nous recommandons, c'est que les investissements en art public soit augmenté afin qu'on en retrouve dans la majorité des lieux publics, que le talent des designers, artistes et artisans soit mis à contribution pour développer du mobilier urbain, que ce soit des poubelles, supports à vélos, lampadaires, abribus, pour les arrondissements, même des quartiers, même des secteurs et même particulièrement pour des artères commerciales. Et aussi un financement adéquat pour la programmation artistique et culturelle hors les murs. Parce qu'on veut que ça se voit.

1440 Et aussi dans le plan on parle dans un chapitre des mesures pour contraindre la pollution visuelle. Nous, on dit que nos recommandations qu'on vient de faire auront pour effet justement d'améliorer l'impact visuel dans l'espace public.

1445 Le quatrième point, *Aménagement des bâtiments privés*. On parle beaucoup de mettre des mesures, ce que la Ville peut faire point de vue de lieux publics ou bâtiments publics. Ce serait intéressant aussi que le secteur privé collabore à peaufiner l'image de Montréal comme

1450 étant une ville de design, de culture et de création. La Ville doit encourager le secteur privé à emboîter le pas par l'entremise entre autres de son programme de subventions relatives aux bâtiments industriels et à la revitalisation des secteurs commerciaux appelé le programme *Réussir à Montréal* ou tout simplement PRAM.

1455 Ce qu'on recommande, c'est que la Ville révise les critères d'admissibilité de ce programme en ajoutant des éléments d'intégration et d'aménagements artistiques, que ce soit architectural, design, œuvre d'art, lieux de création, et que le propriétaire de bâtiments privés s'y conforme pour obtenir la subvention ou une subvention plus importante.

1460 Et que la Ville aussi conçoive des incitatifs pour intégrer l'art, le design ou des procédés architecturaux intéressants dans les immeubles et les terrains privés.

1465 Le dernier point, la *Planification du développement et de l'aménagement*. Il y a beaucoup de nouveaux secteurs en développement encore à Montréal et il est important de bien planifier la mixité des usages pour justement faciliter la cohabitation et atteindre l'équilibre entre habitations et espaces d'emploi.

1470 La Ville et les arrondissements peuvent mettre en place des réserves foncières pour certains terrains et ainsi les retirer du marché spéculatif et avoir une plus grande prise et contrôle sur le développement du secteur. Cela permet à la Ville d'inclure certains espaces publics, d'avoir une prise sur la typologie des bâtiments développés, par exemple en obligeant les promoteurs, acheteurs, à inclure des unités familiales, des lieux de création, de la verdure, etc., et espaces d'emplois.

1475 Ce que nous recommandons, c'est que la Ville soit plus proactive dans les investissements immobiliers pour contrer la spéculation et avoir un meilleur contrôle du développement et de l'aménagement du territoire.

1480 Dans Rosemont – Petite-Patrie, nous avons eu un bel exemple cet été où la Ville aurait pu intervenir de façon proactive, mais qui n'a pas été fait. Vous avez sûrement entendu parler du parc des Gorilles qui est à l'angle des rues Saint-Urbain et Beaubien. La Ville y prévoyait de faire un parc, mais malheureusement le promoteur immobilier a coupé tous les arbres. Donc, finalement après coup l'arrondissement a décidé de mettre une réserve foncière sur ce terrain.

1485 Aussi dans Rosemont – Petite-Patrie, il y a d'autres opportunités où on pourrait intervenir de façon proactive. Il y a un ancien terrain de centre commercial sur l'avenue du Parc nord et aussi le secteur Bellechasse. Sur le terrain qui est situé sur l'avenue du Parc, il est justement situé dans le territoire du PDUES, il est à la jonction du secteur résidentiel de Marconi, du secteur d'emploi d'Atlantic et du futur secteur universitaire. Et il serait très  
1490 intéressant d'en faire un espace, d'y insérer un espace public pour et par les résidents, les travailleurs, les commerçants et les étudiants.

En ce sens, notre comité soutient la recommandation de la CDEQ de Rosemont – Petite-Patrie demandant que la Ville de Montréal acquière le lot de l'ancien centre commercial pour y aménager entre autres des espaces publics et des lieux de création.  
1495

L'autre secteur, c'est le secteur de Bellechasse où 80% des terrains appartiennent à la ville ou à la STM. Il est donc possible pour la Ville d'imposer certaines directives d'intégration aux promoteurs immobiliers qui voudront acheter des parcelles de terrains. Donc, il n'est  
1500 jamais trop tard.

Pour conclure, tous les projets de développement, de revitalisation, de mise en valeur devront inclure des éléments d'art et de culture pour être cohérent avec l'image qu'on veut donner de Montréal, soit avec de l'art public, soit du mobilier urbain, de l'animation, manifestation, activités artistiques ou culturelles non seulement à l'intérieur, mais aussi à  
1505 l'extérieur. Et non seulement dans le centre-ville, mais aussi dans tous les quartiers de Montréal.

1510 Pour terminer, nous aimerions être aussi impliqués, participé dans le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du Plan de développement de Montréal. Je vous remercie.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

1515 Merci. Je pense que mes collègues se joignent à moi pour dire qu'on est très heureux d'avoir votre intervention aujourd'hui parce que vous êtes la seule jusqu'à maintenant à avoir spécifiquement mis en lumière les enjeux dont vous parlez.

**Mme NATALIE FORTIN :**

1520 Merci.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

1525 Alors, ça va être très utile. Heureusement qu'il va y avoir la transcription. J'ai une seule question. Est-ce que vous savez s'il existe un portrait pan-Montréal, un diagnostic de la situation des artistes et de l'art public sur le territoire? Est-ce que ça existe, ça?

**Mme NATALIE FORTIN :**

1530 On l'a par bribes. Nous, on l'a fait faire dans Rosemont – Petite-Patrie. Je pense qu'il y a d'autres quartiers qui l'ont fait aussi, mais il n'y a rien qui est à jour encore. Je pense que l'art public, oui, je pense que ça, c'est fait, mais pan-montréalais, je ne crois pas.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

1535 Pour le trouver, il faudrait qu'on aille fouiller dans chaque arrondissement?

**Mme NATALIE FORTIN :**

1540 Oui, c'est ça.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

1545 D'accord. O.K. Merci.

**Mme NATALIE FORTIN :**

Je crois.

1550 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

O.K. Et deuxième point, en matière d'habitation, plusieurs des éléments que vous avez apportés pourraient être associés à la problématique plus générale du logement social et logement abordable; n'est-ce pas?

1555 **Mme NATALIE FORTIN :**

Oui.

1560 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Par contre, il y a d'autres aspects qui touchent spécifiquement les artistes et ça...

**Mme NATALIE FORTIN :**

1565 Oui.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

1570 Notamment leurs présences dans l'art public, etc. Ça, on pourra voir ça.

**Mme NATALIE FORTIN :**

Oui.

1575

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

O.K. Merci beaucoup.

1580

**M. JEAN BURTON, président :**

Merci, Madame Fortin.

**Mme NATALIE FORTIN :**

1585

Bienvenue.

**M. JEAN BURTON, président :**

1590

Alors là, il y a tout un groupe, il faudra ajouter des chaises à l'avant si tout le monde est là. Monsieur Galarneau, monsieur Métivier, Bouchard et maître Caron. Trois sur quatre, c'est pas mal. Veuillez vous identifier au moment où vous parlerez. Ça simplifiera le travail de la transcription, s'il vous plaît.

1595

**M. JACQUES MÉTIVIER :**

Alors, merci de nous accueillir. Je me présente, mon nom est Jacques Métivier. Je suis président du Conseil d'administration de l'Institut de développement urbain du Québec.

1600 Je suis accompagné à ma gauche par monsieur Martin Galarneau qui est avocat et  
urbaniste de formation; urbaniste de formation et associé et vice-président chez la firme  
d'investissement TMSA qui est Thibeault Messier Savard, firme qui est très active dans la  
région du Grand Montréal et aussi aux États-Unis. Et à ma droite, monsieur ou maître Mario  
Caron, monsieur Caron, qui est associé principal et responsable de la pratique de droit  
1605 immobilier au niveau national chez Norton Rose Fulbright. Bien entendu, vous avez remarqué  
qu'il nous manquait un joueur. Alors, on s'excuse, monsieur Raymond Bouchard qui est  
président directeur général a dû s'absenter pour des raisons personnelles.

1610 Alors, peut-être un petit aperçu de qui on est. Donc, l'Institut de développement urbain  
regroupe la plupart des propriétaires et gestionnaires et promoteurs immobiliers de la région de  
Montréal. Il œuvre surtout dans le secteur des immeubles commerciaux, soit bureaux  
industriels et multi-résidentiels.

1615 Les membres de IDU Québec gèrent et possèdent un portefeuille avoisinant 30 G\$  
dont 20 G\$ dans la seule région de Montréal. On doit dire aussi, ajouter pour bien comprendre  
que la plupart des grands propriétaires sont aussi des grandes caisses de retraite. Donc,  
quand on parle de promoteurs et de propriétaires, on parle aussi de grandes caisses de  
retraite ou fonds de pension.

1620 Alors, ceci étant dit, donc, je passe la parole à monsieur Caron.

**M. MARIO CARON :**

1625 Oui. Merci. Alors, Martin et moi, on va vous résumer en fait notre mémoire dont vous  
avez pris connaissance; j'en ai des copies additionnelles au besoin.

Vous avez sûrement constaté que l'IDU se veut très pro-Montréal dans son mémoire  
en ces temps par ailleurs difficiles, mais j'aimerais préciser quand on parle aussi de nos  
membres qui sont ceux qui peuvent transformer Montréal par leurs décisions d'aller ou non de

1630 l'avant dans la construction de grands projets, nos membres sont quand même des gens d'affaires aguerris et opportunistes.

1635 Donc, dans tout projet qu'ils vont faire, ils vont s'assurer dans un premier temps qu'on est dans un endroit où c'est faisable et un endroit où c'est rentable. Et ça, c'est une règle universelle, mais qui vient teinter toute notre réflexion qui se veut, je le répète, pro-montréalaise comme vous l'avez vue.

1640 L'actuelle consultation publique se tient dans un contexte particulier parce que le Plan de développement vise les 20 prochaines années, puis on a des élections qui s'en viennent incessamment. J'ai pu constater que ça enlève malheureusement un peu d'intérêt sur l'exercice alors que nous, on pense que c'est une occasion extraordinaire pour nous à ce moment-ci d'exprimer notre point de vue. On en remercie l'Office et on souhaite que les candidats à la mairie et leurs équipes viennent s'abreuver des recommandations qui vous sont faites dans le cadre de l'exercice que vous tenez.

1645 Pour revenir au Plan de développement comme tel, l'article 91 de la Charte veut un plan très intégré qui ratisse large, transport, économie, culture, urbanisme. Nous croyons que cette cohérence, elle est très bien, le Plan couvre beaucoup de ces éléments, mais on trouve très important de mentionner à quel point cette cohérence-là doit exister au sein de tous les organismes qui gravitent autour de la Ville, CMM, conseils d'agglomération, AMT. Il est 1650 tellement important que ce plan-là ne soit pas analysé en vase clos, mais par tous les autres intervenants et beaucoup justement viennent faire des présentations ici et on estime que c'est très important.

1655 Nous croyons également à l'IDU qu'il est le temps pour la Ville de mettre de côté les débats de structure pour se mobiliser et passer à l'action. Non pas que l'IDU pense que la structure de la Ville de Montréal soit la bonne, bien au contraire, mais là, on pense qu'il est temps de passer à l'action. On va vivre avec et on souhaite du leadership qui va faire avec pour le moment.

1660 On voit, soit-dit... d'ailleurs, on tient à le mentionner, lorsque les administrations publiques de la société civile et la population montréalaise convergent dans leur volonté et leurs efforts de la réalisation de projets porteurs que ça fonctionne. Et c'est important de s'en rappeler, puis de le mentionner.

1665 La relance du Vieux-Montréal, la réalisation du Quartier international de Montréal ou le Quartier des spectacles sont de superbes exemples qui nous prouvent que si on y met l'effet et on a la concertation voulue, on atteint les objectifs. Le leadership qui a permis la réalisation de ces projets doit également se manifester à l'échelle de la métropole. Le maire de Montréal devra exercer ce leadership en tant que président de la CMM alors que Montréal compte pour  
1670 la moitié de la population de celle-ci et de 65% à 80% de son économie selon les statistiques qu'on consulte.

1675 Montréal constitue la première vitrine internationale du Québec et son leadership doit viser une plus grande reconnaissance et des investissements conséquents de la part du gouvernement du Québec et du Canada; beaucoup de ce qui est dit par nous, beaucoup de ce qui sera mentionné dans le cadre de la campagne électorale relève du gouvernement du Québec. On utilise toutes les voies qu'on peut pour faire passer ce message. Le gouvernement fédéral aussi évidemment aura son rôle à jouer.

1680 On mentionne dans notre rapport qu'on souhaite une ville fonctionnelle et compétitive. Là-dessus, on constate que les réseaux d'égout, d'aqueduc, infrastructures routières et voiries ainsi que le système transport doivent assurer un service fiable de qualité et sécuritaire en tout temps.

1685 Ce n'est pas fort politiquement, mais c'est fondamental de le rappeler et on souhaite que le plan se concentre sur des choses aussi fondamentales tellement importantes. Les réseaux souterrains, il y a un plan de réinvestissement ambitieux qui est en place, la cadence ne doit pas ralentir, puis on semble percevoir un ralentissement qui n'est surtout pas souhaitable.

1690

La réalité de ce qu'on exprime là appelle une priorisation et je pense que c'est un mot très important qu'on veut faire ressortir. C'est que le Plan de Montréal contient beaucoup d'éléments, mais pas de priorisation et on sait que les moyens ne sont pas illimités pour les réaliser et donc, la nécessité de priorisation nous apparaît très importante.

1695

D'autre part, on est d'avis à l'IDU qu'il est temps de cesser de faire miroiter des mégaprojets d'infrastructure qui ne verront pas le jour. C'est fantastique de parler d'un tramway, mais est-ce qu'on a les moyens? Même le prolongement des lignes de métro et la construction d'un SLR, selon nous, non pas que ce ne soit pas souhaitable, mais c'est pour le moment consacrer des énergies peut-être au mauvais endroit.

1700

D'autre part, on pense qu'un discours plus pragmatique participera à contrer le cynisme et la perte de confiance de la population. Montréal doit être prête à se dire la vérité sur elle-même.

1705

On souhaite une ville compétitive, c'est tellement important. Les *sight locater*, comme on les appelle, regardent au niveau international les possibilités. Or, Montréal, si elle a connu de belles réussites, il demeure quand même qu'elle ne performe pas à la hauteur de ses capacités. Elle souffre la comparaison avec les grandes villes du Canada ayant connu une croissance annuelle moyenne de son PIB inférieure à la moyenne canadienne au cours des dernières décennies. Montréal n'est pas le moteur économique qu'elle devrait être au Québec et au Canada.

1710

La Ville de Montréal pour se faire doit être plus accueillante envers les investisseurs qui souhaitent réaliser des projets de développement. Le processus d'approbation selon nous pourrait être améliorer, plus efficace et plus rapide.

1715

Par ailleurs, au sein des grandes villes canadiennes, c'est à Montréal que l'on retrouve le fardeau fiscal le plus élevé dans le secteur non résidentiel. On a joint des extraits des études à ce sujet; si l'Office souhaitait avoir plus de détails, c'est avec plaisir qu'on lui fournira.

1720

1725 Depuis quelques années, il semble d'ailleurs s'effectuer un transfert progressif du fardeau fiscal du secteur résidentiel vers le non-résidentiel, ce qui ne nous apparaît pas souhaitable en termes de compétitivité. Le développement va se faire là où, je le répète, il sera faisable et rentable. Montréal est d'ailleurs la grande ville canadienne ayant vu son ratio de taxes non-résidentielles et résidentielles augmenter le plus de 2010 à 2012.

1730 On ne peut pas s'empêcher de mentionner que récemment une surtaxe s'est ajoutée pour les entreprises montréalaises, soit la taxe sur le stationnement. L'effet concret de cette nouvelle taxe ne fait que rendre plus coûteux le fait de magasiner, consommer ou faire affaires à Montréal plutôt qu'en banlieue. Cette taxe, elle est très pernicieuse en ce qui nous concerne parce que politiquement, elle est très très très acceptable. Dans les faits cependant, c'est le consommateur montréalais qui a le choix entre aller pour un exemple donné au Dix30 où le stationnement est gratuit et non taxé ou au centre-ville.

1735 Une nouvelle approche fiscale par ailleurs mérite d'être réfléchiée et implantée pour soutenir la croissance économique montréalaise. Montréal est en concurrence directe avec les autres grandes villes du continent et de la planète. Le fardeau fiscal est un élément incontournable. On parle de pistes de solution, taxes sur l'essence sur laquelle on est tout à fait favorable parce que la taxe sur l'essence est un payage, si on veut, universel. On est totalement contre le payage sur les ponts qui viendrait rajouter encore à la non-compétitivité de Montréal et de son centre-ville. Taxes sur l'immatriculation, on est pour. On pense que ça atteint l'objectif. Le seul problème auquel on fait face, c'est que ces taxes-là ne seraient probablement pas suffisantes à combler les besoins énormes qui existent. Et donc, le pacte fiscal, une réflexion s'impose.

1740

1745

J'ai été un peu plus long, Martin, je te laisse faire la suite.

**M. MARTIN GALARNEAU :**

1750

Merci, Mario. Juste pour compléter pour la question de la fiscalité, ce qu'il faut comprendre, c'est qu'en bout de ligne, ce ne sont pas les propriétaires immobiliers qui sont affectés par cette fiscalité non créditée, mais l'utilisateur de l'espace.

1755

Donc, Montréal possède déjà de multiples atouts, une économie diversifiée, des grappes économiques performantes, une qualité de vie indéniable, une diversité culturelle exceptionnelle. Il existe à Montréal un «*oumph*» qui existe dans peu de villes de taille comparable.

1760

La croissance démographique de Montréal dépendra de sa capacité à attirer plus de personnes évidemment; la croissance démographique est fondamentale pour Montréal. Donc, attirer plus de personnes, plus de ménages et plus de familles à s'y installer.

1765

La ville est très exigeante envers ses promoteurs. On parle d'inclusion de logements sociaux, de respect de patrimoine, de développement durable. Ce sont toutes des mesures qui par ailleurs sont très souhaitables et louables, mais qui par ailleurs ont un impact direct sur le coût de développement et conséquemment sur les prix de vente qui doivent être chargés par les promoteurs pour les unités. Et à ce compte-là, l'addition de ces exigences-là ont un impact sur le coût et donc sur le prix de revient pour les ménages. Donc, ce qu'on dit, c'est qu'il y a un équilibre à retrouver entre les exigences qui sont faites envers les promoteurs et les coûts reliés à ces exigences-là.

1770

1775

Chaque année, la Ville investit des sommes importantes en aménagement urbain. Nous lui soumettons qu'elle devrait prioriser ces investissements là où la demande est la plus forte, là où l'impact sera le plus significatif. D'autre part, les grands projets de développement urbain génèrent de puissants effets de levier pour l'économie de Montréal.

1780

La Ville de Montréal doit finaliser les projets entrepris et lancer de nouveaux grands projets de développement urbain. Elle doit surtout prioriser ses investissements dans quelques projets les plus porteurs plutôt que de disséminer dans des dizaines de projets des sommes insuffisantes pour impacter réellement le tissu économique et urbain.

1785

Au nombre des projets à finaliser, l'échangeur Dorval. Et dans les projets à lancer, la réalisation d'une desserte efficace entre l'aéroport international de Montréal et son centre-ville. C'est très important, c'est fondamental pour l'attractivité et la compétitivité de Montréal.

1790

Par ailleurs, quand on parle de desserte efficace, on ne veut pas nécessairement dire un système sur rail, il y a d'autres méthodes peut-être moins onéreuses qui pourraient possiblement être possibles.

1795

En plein cœur de Montréal, un grand projet de requalification urbaine a transformé le centre-ville, le Quartier des spectacles. La phase 2 du Quartier des spectacles mérite d'être achevée rapidement afin de continuer à faire croître Montréal en tant que métropole culturelle d'envergure internationale.

1800

Donc, c'est un bel exemple de projet d'aménagement urbain qui contribue à renforcer un secteur économique stratégique pour Montréal à savoir la culture et le divertissement.

1805

Le CUSUM et le CHUM sont appelés à transformer de manière importante tant l'offre de soins aux Québécois que la recherche et son rayonnement dans une économie du savoir. L'administration municipale doit maintenant prioriser le redéveloppement des abords de ces projets afin de profiter au maximum de ces investissements publics majeurs.

On va se retrouver avec un quartier voué principalement aux sciences de la vie situé à la jonction du Quartier latin, du Vieux-Montréal, du Quartier international et de son Palais des congrès, puis en prime, on aura l'opportunité de corriger une erreur urbanistique très importante, à savoir l'autoroute Ville-Marie. On aura la possibilité de la recouvrir.

1810 Alors là, c'est un autre exemple de projet d'aménagement urbain qui va avoir un impact significatif pour la compétitivité et l'attractivité de Montréal dans le secteur des sciences de la vie. Il y a peu de villes au monde qui vont avoir un quartier des sciences de la vie localisé au cœur de son centre-ville.

1815 Lieu de fondation de Montréal, le Havre de Montréal porte un potentiel de développement très impressionnant et là aussi son développement doit être priorisé en prenant assise sur les investissements privés et importants qui sont faits et qui sont à venir et également en s'appuyant sur les projets structurants qu'est le Quartier de l'innovation piloté par l'ETS et l'Université McGill. Et dans la même veine, on pourrait également mentionner le projet de la cour de triage d'Outremont.

1820 Le plan déposé par la Ville a le mérite de susciter une réflexion sur ce que nous souhaitons pour cette ville que nous chérissons tant et on tient à insister là-dessus. Mais il possède certaines lacunes sans objectif chiffré, ni véritable cadre financier, sans véritable priorisation non plus. Il devrait être l'impulsion par laquelle les élus et la population de 1825 Montréal et du Québec en entier se donnent comme objectif que Montréal soit une grande métropole.

Le défi de la cohérence, comme le disait mon collègue, demeure entier à Montréal, un leadership mobilisateur devra y répondre.

1830 Le fardeau fiscal montréalais est dans les plus élevés des grandes villes canadiennes. Cette situation mérite redressement afin que Montréal et, comme je disais tout à l'heure, ses entreprises, ses commerces, ses salles de spectacle demeurent compétitives. Pour y arriver, il est indéniable que la Ville devra avoir accès à des nouvelles sources de revenus, on est bien 1835 conscient de cela. La Ville de Montréal à l'intérieur des pouvoirs de taxation qu'elle a n'y arrivera pas.

La prochaine équipe qui dirigera Montréal avec à sa tête un nouveau premier magistrat aura une belle opportunité pour insuffler un dynamisme renouvelé aux Montréalais. Il faut que

1840 les Montréalais et les *montréalistes* se mobilisent, se serrent les coudes pour se rebâtir une confiance et une fierté renouvelée. Cette équipe trouvera en IDU Québec un partenaire de premier plan pour soutenir le développement économique de Montréal. Nous croyons fermement dans le potentiel de cette ville d'exception.

1845 Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

Merci, Messieurs. Alain, vous aviez une question?

1850

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Oui, oui, j'ai une question. D'abord, peut-être une précision technique. Vous citez, vous publiez un tableau dans votre mémoire et vous citez une étude d'Altus pour le compte de RealPac; est-ce que c'est un document public? C'est quelque chose qu'on peut retrouver? Ou vous pouvez nous en faire tenir une copie?

1855

**M. MARTIN GALARNEAU :**

1860 Oui, je crois qu'on va pouvoir vous faire parvenir une copie de cette étude.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

C'est un document public ou c'est un document que vous pouvez annexer à votre mémoire?

1865

**M. MARTIN GALARNEAU :**

On va vérifier.

1870

**M. MARIO CARON :**

1875 On va vous faire parvenir le document. RealPac est un peu l'équivalent de l'IDU à l'échelle canadienne et on a évidemment accès... Et c'est public, oui, oui, oui. Est-ce qu'on le retrouve sur le site web? Je ne sais pas cependant.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

1880 O.K.

**M. JEAN BURTON, président :**

1885 Non, mais c'est qu'il sera sur le site web de l'Office si c'est un document annexé à votre mémoire. Donc, il faut bien s'assurer que c'est un document qu'on peut mettre sur le site parce qu'il est public.

**M. MARIO CARON :**

1890 Tout à fait. Alors, on va vérifier. Selon toute vraisemblance, on vous le fait parvenir parce qu'il est public.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

1895 Alors, quelques questions à la fois sur le défi de la cohérence que vous avez évoqué et celui de la fiscalité foncière. Alors, commençons par la cohérence.

1900 Est-ce que je comprends que votre point de vue, c'est que le PDM interpelle tous les acteurs de la société montréalaise, y compris le secteur privé, et que s'il était clair, clair et assez engageant, le secteur privé que vous représentez beaucoup pour la partie immobilière de la vie montréalaise agirait en conséquence et serait preneur?

**M. MARTIN GALARNEAU :**

1905 Oui, tout à fait. Mais quand on parle de cohérence - puis Mario, tu pourras compléter, on le disait, la structure actuelle de Montréal est disons particulière et pas très très efficace. Mais ce qu'on dit, c'est qu'au-delà des structures, il faudra que les différents acteurs, les différentes instances officielles qui existent puissent agir de façon beaucoup plus cohérente à l'intérieur même de la ville, les arrondissements versus la ville centrale, etc.

1910 Alors quand on parle de cohérence, c'est ce à quoi nous référons.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

1915 Mais quand vous parlez de leadership mobilisateur, est-ce qu'à ce moment-là je me trouve à vous rejoindre là?

**M. MARTIN GALARNEAU :**

1920 Oui, tout à fait.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

O.K.

1925 **M. MARTIN GALARNEAU :**

Est-ce que ça répond à votre question? Peut-être que Mario...

**M. MARIO CARON :**

1930

Moi je rajouterais simplement que l'IDU justement souhaite avoir une bonne

1935

communication avec la Ville pour qu'on puisse précisément travailler main dans la main plutôt qu'apprendre à la dernière minute, ou voire même après le coup, qu'on a des intentions très spécifiques dans certains domaines. Dans la mesure où un discours ou un échange est possible, certainement que le privé veut être là.

**M. MARTIN GALARNEAU :**

1940

Quand on parle de cohérence, c'est un peu un lien aussi avec la priorisation. C'est important que le secteur privé comprenne exactement ce que la Ville souhaite, ce que la Ville veut avoir et à partir de là, c'est beaucoup plus facile de prendre les décisions.

1945

Puis cette cohérence-là est aussi importante vis-à-vis les gouvernements. Si la Ville de Montréal n'a pas un plan clair et que chaque fois qu'elle va voir le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, la liste des priorités, il y en a 25, et d'une fois à l'autre, ça change, ça devient très difficile pour les gouvernements d'appuyer la Ville dans ses démarches.

1950

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

À propos de la fiscalité foncière, personne ne vous contestera qu'elle est lourde à Montréal et à peu près partout. Il faut se méfier des comparaisons entre les villes canadiennes parce que les régimes fiscaux ne sont pas les mêmes.

1955

**M. MARTIN GALARNEAU :**

Les responsabilités ne sont pas les mêmes.

1960 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

En effet. Et si le gouvernement de l'Alberta est très généreux avec sa métropole qui est Calgary, s'il l'est plus que le gouvernement du Québec avec sa métropole qui est Montréal, alors, la comparaison ne devient plus possible, en tout cas pas facile à faire. C'est un peu ce que votre tableau peut laisser entendre.

1965

**M. MARTIN GALARNEAU :**

Mais si vous permettez, Monsieur, là-dessus, je suis d'accord avec vous...

1970

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

C'est pour ça que je veux voir la *métho*.

1975

**M. MARTIN GALARNEAU :**

Sauf qu'en bout de ligne pour l'utilisateur d'espace qui est celui qui va payer, lui, il va regarder en bout de ligne combien ça lui coûte être à Montréal et puis le fait que le gouvernement donne plus, donne moins, puis tout ça, ce n'est pas son problème.

1980

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Il va aussi regarder, j'imagine, le niveau de services publics qu'il reçoit pour cette somme-là.

1985

**M. MARTIN GALARNEAU :**

Là, on rentre dans l'intangible.

1990 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Bien un bon service de police, un bon service de pompier, une eau fiable...

1995 **M. MARTIN GALARNEAU :**

Je ne pense pas qu'il y ait aucune ville canadienne... on ne peut pas prétendre qu'il y ait aucune ville canadienne qui n'a pas des services de pompier fiable. Je n'ai jamais entendu des *sight locater* dire «On va aller s'installer à Montréal parce que la police est meilleure qu'à Calgary.» Par contre, j'ai entendu des *sight locater* dire «Montréal, les taxes sont très élevées et etc., et conséquemment, je ne suis pas sûr qu'on va aller.» Et là, c'est Montréal versus Calgary et c'est Montréal aussi versus sa banlieue, sa banlieue proche.

2000  
2005 Alors, c'est là, puis ce n'est pas du tout une position idéologique que nous prenons, mais vraiment pas. C'est vraiment une position très pragmatique où nous, on le voit, les propriétaires que nous représentons nous le disent constamment, ça a un impact significatif.

Je ne sais pas si...

2010 **M. MARIO CARON :**

Je rajouterais simplement que je pense que les services en matière non résidentielle, si on prend par exemple en terme de bureaux, ça se ressemble énormément d'une ville à l'autre. C'est beaucoup plus en matière résidentielle que là, un service de parcs va faire toute la différence, un service...

2015 Mais d'une ville à l'autre, je pense que le bureau s'attend à des services de base qui sont très comparables, des bonnes infrastructures de base qui fonctionnent, un transport en commun efficace, mais autrement, police... c'est assez semblable.

2020 **M. MARTIN GALARNEAU :**

2025 On disait tout à l'heure ici même qu'au niveau des propriétaires de salles de spectacle qui maintenant sont en concurrence avec des salles de spectacle notamment à Dix30 et au Brossard, mais le coût d'exploitation d'une salle, et là-dedans rentrent les taxes foncières, a un impact significatif sur la compétitivité de ces salles-là. Et donc, ça se reflète également dans tout tout tout commerce installé à Montréal, commerce, bureau, etc.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2030 J'aimerais ça poser ma question à ce moment-ci parce que je trouve qu'elle rentre bien dans votre propos. Le bureau, quand vous parlez du bureau, vous parlez de?

**M. MARIO CARON :**

2035 Un édifice à bureaux.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2040 Ah, un édifice à bureaux. Mais vous comme organisme, et que ce soit à l'échelle Montréal, votre équivalent à l'échelle nationale, est-ce que vous vous attendez à apporter une contribution au développement social dans le sens de logements abordables, vous savez, les demandes qu'on vous fait? Vous vous attendez à ce que vous ayez à contribuer?

2045 **M. MARIO CARON :**

Oui.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2050 Mais ce n'est pas assez équilibré; c'est ce que vous dites?

**M. MARIO CARON :**

Exactement.

2055

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Ce serait quoi un équilibre?

2060

**M. MARIO CARON :**

Ça fait partie du jeu.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2065

Vous le faites trop, vous ne le faites pas assez?

**M. MARIO CARON :**

2070

C'est parce qu'on ne peut pas tout avoir et je pense que tu es confronté très concrètement, Martin, à...

**M. MARTIN GALARNEAU :**

2075

Prenons le cas très simple et facile du développement résidentiel.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Oui, c'est ça.

2080

**M. MARTIN GALARNEAU :**

Parce que parmi nos secteurs d'activités...

2085

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

On pense surtout à ça.

2090

**M. MARTIN GALARNEAU :**

Parmi nos secteurs d'activités, nous sommes dans le développement résidentiel et là, je parle pour ma firme. Sur un projet, on dit qu'une des préoccupations, c'est d'avoir du logement abordable. Le logement abordable est une partie qui est non-subventionnée. Bon. Et là, à côté de ça, on nous dit «O.K., mais là, tu vas inclure du logement social.» Du logement social lorsque moi j'achète un terrain, je vais faire des chiffres ronds, mais autrement dit, puis dans certains cas, ça va être beaucoup plus élevé, mais pour chaque unité de logement social, parce que je vais devoir... autrement dit, le prix de vente du terrain pour faire du logement social, moi je vais devoir déboursier plusieurs dizaines de milliers de dollars par unité.

2095

2100

Ça fait qu'il y a un coût pour moi en tant que promoteur. O.K.? Ensuite de ça, s'il y a des composantes vertes qui doivent être incluses, évidemment dans le coût de réalisation, oups. S'il y a un bâtiment patrimonial, et je pourrais en parler très longuement, qu'on doit conserver, il y a des coûts énormes liés à ça.

2105

Alors, quand on fait toute la liste de ces éléments-là, ça fait en sorte que moi pour que je puisse faire un projet qui soit rentable, parce que comme mon collègue le disait, un projet

pas rentable, je ne pourrai pas justifier l'investissement. Alors, je dois avoir des prix de vente qui vont être d'un certain niveau.

2110

Et ça, ce n'est même pas... même le banquier, si je vais voir le banquier avec un pro forma qui ne me permet pas d'atteindre ces ratios-là, le banquier ne me prêtera pas d'argent pour réaliser le projet.

2115

Ça fait que c'est *real life*, c'est très pragmatique. Ce n'est pas parce que j'en veux plus, mais... bon. Et moi, je suis confronté souvent dans des projets où je souhaiterais pouvoir vendre les unités moins chers et c'est quoi mon intérêt de les vendre moins chers? Ça fait diminuer mon risque, ça me permet de vendre les unités plus rapidement et moi en tant que promoteur, je serais très content.

2120

Mais là, je suis obligé de pousser mes prix vers le haut parce que j'ai un coût de réalisation, un coût de développement de mon projet qui est très élevé parce que le foncier est plus élevé, puis ça, ça n'a rien à voir avec la Ville, mais également parce qu'il y a d'autres mesures qui peuvent être... qui sont ajoutées, notamment celles concernant le logement social.

2125

Puis on n'a rien contre le logement social, mais tout ce qu'on dit, c'est qu'à un moment donné, on ne peut pas tout demander à un promoteur et là, on revient à l'idée de priorisation. Qu'est-ce qu'on priorise? Pour tel projet, on peut prioriser telle chose, pour tel autre... Sinon, on ne peut pas y arriver, c'est de l'économie élémentaire.

2130

**M. JEAN BURTON, président :**

Ça va?

2135

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Oui.

2140 **M. MARTIN GALARNEAU :**

Je n'ai pas l'air à vous avoir convaincu, mais si vous voulez, on pourra passer...

2145 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Non, non, je comprends. On comprend bien.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

2150 Juste un dernier aspect sur la fiscalité des entreprises. On sent dans votre mémoire qu'il faut encore s'attaquer et essayer de résoudre la quadrature du cercle, c'est-à-dire que si vous demandez un allègement de l'impôt foncier en ce qui a trait au non-résidentiel, vous signalez que des initiatives récentes ont plutôt fait monter la stabilisation peut-être, mais les besoins de la Ville sont importants et dépassent même ce qu'on peut imaginer. Si ça ne vient pas du foncier, alors ça devra venir d'ailleurs. Peut-être parce que ça a été des hypothèses qui  
2155 ont été soulevées ici, de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la consommation, etc., de la tarification, une partie peut-être des subventions de gouvernements supérieurs. Là-dessus, vous interpelez Ottawa assez de front, mais comment équilibrer tout ça?

2160 Puis vous parlez d'un pacte fiscal, mais il faut qu'il y ait quelque chose dedans.

**M. MARTIN GALARNEAU :**

2165 On faisait référence au pacte fiscal Québec / Municipalités, c'est ce à quoi on faisait référence dans notre mémoire et où les négociations ont été si on comprend bien suspendues pour l'instant.

2170 Écoutez, premièrement, on a déjà pris position, l'IDU, eu égard au financement du transport en commun en disant qu'on était tout à fait favorable à une augmentation de la taxe sur l'immatriculation, augmentation de la taxe sur l'essence, puis tout ça, qui sont des taxes à la consommation.

2175 Ensuite de ça, écoutez, on ne s'est pas penché de façon très très pointue sur cette question-là, puis on n'a pas consulté nos membres, mais est-ce qu'on pourrait voir de façon favorable... on regarderait en tout cas très sérieusement s'il y avait une hypothèse d'augmentation de TPS-TVQ, des taxes à la consommation pour financer les villes.

2180 Mais là, à partir... une fois qu'on a dit ça, il y a un paquet de modalités d'application, puis il faudrait que ce soit à l'échelle.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Au moins un bon débat.

2185 **M. MARTIN GALARNEAU :**

2190 Mais entre le foncier et une taxe à la consommation, bien, pour nous, c'est sûr qu'on est plus favorable à une taxe à la consommation, mais dans la mesure où c'est une taxe à la consommation qui ne s'appliquerait pas uniquement à Montréal, mais *at large* et après ça, il pourrait y avoir une redistribution auprès des villes de ces taxes-là.

2195 Mais encore là, encore une fois je vais être très précis, ce n'est pas une position officielle de l'IDU en ce moment, c'est une question très délicate pour laquelle on devra parler à nos membres davantage.

**M. MARIO CARON :**

2200 J'aimerais juste rajouter là-dessus, Montréal a un rôle provincial. Alors, il y a peut-être  
là une piste de solution sur un financement provincial. C'est la métropole, c'est le moteur. Je  
pense qu'on ne doit pas la considérer de la même façon dans sa façon de se financer. Elle a  
des problèmes qui lui sont propres et qui sont uniques à Montréal. Alors, je pense qu'il y a une  
piste de solution là qu'on croit qu'on doit examiner.

2205 Pour ce qui est de notre mémoire, on ne demande pas vraiment un allègement du  
foncier, mais on dit que le sommet est atteint comme on ne peut pas l'atteindre.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

2210 N'en rajoutez pas.

**M. MARIO CARON :**

Exactement.

2215 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Merci.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2220 Et de la même façon - je sais qu'on doit terminer, mais on n'essaie pas d'être  
convaincus, ce n'est pas ça le regard ou le non-verbal; on reste avec nos questions. Quelles  
seraient les alternatives, une alternative à ce moment-là à une solution au logement abordable  
et social si ce n'est pas ce qui se fait actuellement? Alors, on cherche d'autres modèles. Je  
2225 reste avec les questions, c'est tout.

**M. MARTIN GALARNEAU :**

2230 Mais ce qu'on dit, c'est qu'on doit... Allons-y sur une base de... il faut être réaliste dans les demandes qui sont faites. Autrement dit, le message que l'on veut passer ici, c'est que c'est des vases communicants. Alors, si on en donne davantage pour le social, ben, c'est sûr que ça affecte l'abordabilité et ça affecte donc la classe moyenne moyenne. Et donc, je pense que la solution vient peut-être dans une question de priorisation qui est faite par la Ville.

2235 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

D'accord.

**M. JEAN BURTON, président :**

2240

Merci, Messieurs.

**M. MARTIN GALARNEAU :**

2245

Merci.

**M. MARIO CARON :**

2250

Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

2255

Une très courte pause, 10 minutes maximum. On a déjà un bon 20 minutes de retard. Il y a des gens qui nous attendent et qui sont là à l'heure.

**PAUSE... REPRISE**

**M. JEAN BURTON, président :**

2260 On est prêt.

**M. JEAN-PIERRE BÉDARD :**

2265 Bonjour, Madame la commissaire, Messieurs les commissaires! Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys sur l'ouest de l'île. Je vous présente madame Geneviève Hotte qui m'accompagne qui est directrice du service de l'organisation scolaire à la Commission scolaire.

2270 Premièrement, merci de nous recevoir. La même démarche avait été faite lors du Plan métropolitain d'aménagement et de développement en 2011. La Commission scolaire s'était déplacée pour déposer un mémoire très succinct comme vous avez pu le voir. C'est assez court, assez bref avec trois recommandations bien campées.

2275 On trouvait important peut-être d'entrée de jeu de vous faire un portrait de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys parce que sur l'île de Montréal, on entend souvent parler bien entendu de la plus grosse au Québec, la Commission scolaire de Montréal, mais la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys est de plus en plus d'actualité de par son ampleur; c'est la deuxième plus grosse au Québec tout de suite après la Commission scolaire de Montréal.

2280 Juste quelques données. C'est 600 kilomètres carrés chez nous, 13 municipalités et 7 arrondissements avec qui on fait affaires, 92 établissements et 52 000 élèves. Et quand on parle de 52 000 élèves, bien entendu on parle de l'ordre primaire, secondaire, formation professionnelle et formation générale aux adultes. Alors, 52 000 élèves. Il y a quelques années, on parlait à Marguerite-Bourgeoys, et je vous parle de cela il y a quatre ans à peu près, peut-être cinq ans, de 45 000 élèves.

2285

2290 Alors, juste pour vous sensibiliser à la croissance de clientèle grand V que nous vivons  
en grande partie bien entendu, on a entendu parler tout à l'heure de boom immobilier, ça c'est  
une donnée, mais la donnée de l'immigration, les communautés issues de l'immigration chez  
nous avec, je vous dirais, 55 000 à peu près nouveaux immigrants par année, fait en sorte que  
sur l'île de Montréal, ce n'est pas des statistiques très très fixes, mais on nous dit que 80% de  
l'immigration s'installe sur l'île de Montréal et depuis quelques années, 60% se tasse vers  
l'ouest de l'île qui est notre territoire. De là un peu notre boom de clientèle si on peut le dire  
2295 comme ça.

Aussi en même temps, ce serait peut-être intéressant pour y aller vers notre première  
recommandation de vous dire que cet été, on a eu déjà quatre nouvelles écoles primaires sur  
le territoire, dont une école qui a été à Pierrefonds, c'est-à-dire à Dollard-des-Ormeaux,  
2300 pardon, une école à Saint-Laurent est, une école à Lachine et une école à Lasalle. Donc, des  
écoles primaires qui ont fait en sorte que les débordements qu'on vivait dans nos écoles  
actuelles ont pu accueillir ces jeunes-là.

Vous avez sûrement entendu parler de deux dossiers en suspens. Il y en a un qui est  
à l'Île-des-Sœurs, arrondissement Verdun, dont on attend toujours des conclusions afin de  
2305 concrétiser cette nouvelle construction-là. L'école de l'île-des-Sœurs en ce moment déborde  
de plus de 1 000 élèves, je crois. Donc, une des plus grosses écoles primaires au Québec. Et  
puis on a une école à Saint-Laurent est qui devrait se concrétiser aussi avec l'arrondissement  
St-Laurent pour une construction de nous ce qu'on appelle dans notre jargon, une 4/24, donc,  
2310 4 classes de préscolaire et 24 au niveau du primaire dans le même établissement.

Tout récemment, madame Hotte s'est déplacée avec le directeur général qui est  
monsieur Yves Sylvain au ministère pour aller faire des demandes d'au-dessus, juste pour  
vous illustrer encore une fois ce qui s'en vient parce que d'ici 2020, on parle chez nous de  
2315 60 000 élèves, donc, pour plus de 140 M\$ de demandes d'agrandissement et de nouvelles  
constructions, nouvelles constructions qui pourraient se trouver sur des territoires comme  
Pierrefonds, ce que je nommais tout à l'heure, Lasalle, Outremont aussi tout récemment qui  
nous prouve qu'il y a une croissance démographique dans cet endroit-là.

2320 Alors vous me voyez venir probablement. C'est certain que lorsque je vous ai nommé tout à l'heure qu'on a sept arrondissements chez nous, donc, ce sont des négociations pour des terrains, des terrains qui quelques fois même l'arrondissement n'a pas eu le temps de voir grandir probablement ou accroître sa population et n'a pas réservé de terrains pour y construire des écoles.

2325 Alors, on a avec l'orientation du ministère maintenant qui demande aux arrondissements, municipalités de léguer un terrain à la Commission scolaire sur laquelle les résidents sont, des tractations, des négociations à avoir parce que le financement du ministère dépend de l'arrondissement et de la municipalité pour en venir qu'à construire ces écoles-là.

2330 Alors, notre première recommandation sur trois dans le mémoire qu'on vous dépose, bien entendu, c'est de sensibiliser les municipalités, les arrondissements dans le plan d'urbanisme à prévoir les terrains pour accueillir des écoles au cœur des communautés le plus possible parce que contrairement aux régions, en région quelques fois, on va ériger l'école en premier et ensuite la communauté va se déplacer parce que l'école est un pôle d'attraction, on ne se le cachera pas, qui dynamise un quartier.

2340 C'est un peu l'inverse, malgré l'extension du territoire ouest de l'île de Montréal qui a quand même peut-être un petit peu plus de place qu'au central, mais il y a quand même des enjeux maintenant de construire à l'intérieur de quartier résidentiel et de terrains qui sont maintenant soit des parcs ou autres, vers lesquels on se doit de se tourner et vers l'arrondissement pour nous céder ces parcs-là. Souvent, ça amène des consultations publiques qui font en sorte que les résidents dans un rayon par exemple de deux, voire trois kilomètres ont un mot à dire sur une école dans leur cour si on peut le dire comme ça.

2345 Alors, c'est notre première recommandation, de s'assurer que des terrains soient prévus dans les plans d'urbanisme, mais non seulement les terrains, le zonage aussi parce que le zonage est très important. Quand on a aussi à négocier avec les arrondissements ou les municipalités, ils se doivent, eux, de passer devant leur conseil d'urbanisme et quelques

2350 fois, ce sont des délais qui font en sorte que nos écoles sont en débordement et puis souvent c'est les élèves en bout de ligne qui en paient le malheureux prix. Et les parents bien entendu.

Alors, je cède la parole à madame Hotte qui va vous parler un peu, un clin d'œil pour le transport.

2355 **Mme GENEVIÈVE HOTTE :**

2360 Bonjour! Au niveau du transport, un des constats que l'on fait, c'est que dans l'ouest de l'île de Montréal le transport de la Société de transport de Montréal est très inadéquat. On remarque, nos écoles secondaires dans l'ouest de l'île, nos élèves doivent utiliser le transport scolaire pour se déplacer dans leurs écoles alors qu'ailleurs sur l'île de Montréal, les élèves utilisent le transport en commun.

2365 Cet état de fait tient du fait qu'il n'y a pas suffisamment de circuits d'autobus de ville dans l'ouest de l'île. D'ailleurs, ça nous amène une problématique supplémentaire, c'est qu'on a de la difficulté à recruter des membres du personnel pour travailler dans l'ouest de l'île de Montréal étant donné qu'il y a peu ou très peu de transport en commun qui dessert dans le fond les stations près de nos écoles.

2370 Ça, c'est plus dans le fond au niveau du personnel et au niveau du secondaire. Au niveau primaire évidemment quand les élèves doivent être transportés, on les transporte systématiquement avec des autobus scolaires, mais le choix premier de la Commission scolaire, c'est d'avoir des écoles où les élèves sont marcheurs. Donc, ce qui est important pour nous, c'est vraiment l'école au cœur de son quartier. Alors, une école primaire, on veut que les enfants dans le fond prennent de bonnes habitudes de vie et puissent se déplacer à la marche ou bien, bien sûr, à vélo. Et au niveau du vélo aussi, il n'y a pas beaucoup de pistes cyclables dans nos écoles dans l'ouest de l'île, alors on a des demandes à faire à ce niveau-là.

2375 Toujours au niveau du transport, comme on favorise beaucoup la marche, vous savez qu'en 92, il y a eu un moratoire sur le nombre de brigadiers scolaires sur l'île de Montréal.

2380 Nous, comme vous disait tout à l'heure mon collègue, nous sommes en hyper croissance de  
clientèle dans notre secteur. Évidemment on ouvre de nouvelles écoles, mais le nombre de  
brigadiers scolaires demeure toujours le même. Alors, on a une problématique évidemment  
par rapport à la sécurité des enfants et quand on regarde le plan de Montréal, évidemment  
2385 comme vous aussi vous êtes préoccupés par le développement durable, par, dans le fond,  
encourager des saines habitudes de vie, on aurait avantage à augmenter le nombre de  
brigadiers scolaires pour, dans le fond, favoriser les élèves qui marchent et aussi bien sûr pour  
essayer de diminuer les coûts et d'aider au développement durable.

2390 Alors, évidemment par rapport au transport, notre recommandation, c'est d'avoir un  
meilleur réseau, une meilleure offre de transport en commun dans l'ouest de l'île, d'avoir  
davantage de brigadiers scolaires et bien sûr des pistes cyclables qui vont desservir nos  
écoles primaires et secondaires.

2395 Au niveau de l'environnement, notre premier point, c'est vraiment dans le fond, je  
reviens avec le point d'avoir un terrain quand il y a des développements immobiliers. Dans  
votre plan, vous faites référence à une possibilité d'avoir 175 000 logements sur l'île de  
Montréal. Nous, on connaît déjà des secteurs où il y aura des développements immobiliers  
importants sur le territoire de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, St-Laurent,  
Lasalle, Outremont, il y en a complètement dans l'ouest aussi dans la section du Cap Saint-  
2400 Jacques.

2405 C'est très serré les échéanciers parce que quand le ministère nous octroie la  
construction d'une nouvelle école, c'est parce qu'elle voit déjà les élèves pour la prochaine  
année ou les trois prochaines années. Ça fait que nous pour construire, il faut que le terrain  
soit disponible le plus rapidement possible. D'ailleurs à cet effet, maintenant suite un peu à  
l'expérience de l'Île-des-Sœurs où le délai pour avoir le terrain pour construire la deuxième  
école, le délai a été quand même assez long, le ministère maintenant demande une lettre  
d'intention de l'arrondissement ou de la ville avant d'octroyer, lui, les crédits pour construire  
une nouvelle école.

2410

2415 Ça fait que là, on se retrouve un peu dans un jeu où, bon, l'arrondissement dit : «Êtes-vous sûr d'avoir l'argent pour construire la nouvelle école?» Puis d'un autre côté, le ministère et le conseil du trésor de son côté, lui, dit : «Ben là, on va vous donner l'argent pour construire une nouvelle école parce qu'on voit qu'il y a un besoin au niveau de la population étudiante, mais tant que vous n'avez pas un terrain, on ne vous le donnera pas.» Ça fait que dans le fond, on a intérêt à être de meilleurs partenaires, les commissions scolaires et les arrondissements et villes pour pouvoir travailler ensemble des projets, les futurs projets.

2420 Autre chose aussi, on a remarqué dans les dernières années que quelques fois les arrondissements oubliaient le calendrier scolaire du début des classes. On a vu des fois des travaux publics au niveau des aqueducs, des travaux commencer la journée de la rentrée scolaire. J'ai envie de vous dire que ça nuit à tout le monde. Ça nuit aux travaux publics parce que, évidemment, c'est le capharnaüm la journée de la rentrée et si c'était prévu pendant les périodes estivales, bien sûr, ça faciliterait la vie de tout le monde.

2425 Alors, notre recommandation est vraiment d'avoir un zonage adéquat pour avoir des terrains sur lesquels on pourrait construire des écoles rapidement. Quand on parle au nombre de logements dont vous faites référence dans votre plan, 175 000, je vous le dis, ce n'est pas juste à Marguerite-Bourgeoys, c'est sur l'ensemble du territoire de Montréal, il n'y a pas 2430 suffisamment de capacité d'accueil à Montréal pour être capable de desservir l'ensemble du boom immobilier que vous envisagez pour les prochaines 15 années.

2435 Alors, c'est sûr qu'on va avoir besoin de nouvelles écoles, puis il faut le prévoir dès maintenant si on ne veut pas se retrouver avec des problèmes où les écoles seront en surpopulation. Évidemment comme je vous disais, les travaux municipaux, on les encourage pendant les vacances scolaires.

2440 Autre élément aussi, on souhaiterait qu'il y ait plus de flexibilité de la part des arrondissements sur les normes de construction. Quand le ministère donne des fonds aux commissions scolaires pour construire des écoles, ben, c'est une école... on n'a pas de fonds pour construire une école LEED-OR mettons. Et quand l'arrondissement nous impose des

2445 majorations à ce niveau-là, ben nous, on n'a pas les fonds pour ça, ça fait qu'on est obligé de faire des acrobaties, puis au bout du compte les personnes qui sont pénalisées, c'est souvent les jeunes. Ça fait qu'on voudrait être de meilleurs partenaires avec les villes, puis dans le fond, d'avoir un peu un assouplissement au niveau des normes de construction tout en comprenant que le développement durable, c'est une des priorités chez nous.

2450 Juste peut-être pour terminer, quand il y a deux ans j'étais allée avec le directeur général présenter notre mémoire pour le Plan métropolitain de développement, on avait constaté que tout le volet scolaire était complètement absent. On était d'ailleurs la seule commission scolaire à ce moment-là qui avait présenté un projet de mémoire.

2455 C'est pour ça qu'aujourd'hui encore à nouveau on se présente à vous pour vous sensibiliser aux besoins dans le fond de garder des terrains pour que nous, on soit capable de construire des écoles dans un futur rapproché et c'est probablement qu'en travaillant ensemble, on va plus être là pour le bien-être des élèves.

Alors voilà. Merci.

2460 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

2465 On a le sentiment que le modèle d'école auquel vous songez, c'est celui qu'on connaît, c'est-à-dire un édifice unique d'un ou deux étages sur une assez grande superficie de terrain. Dans le modèle qui est proposé dans le Plan de développement d'une ville compacte qui se reconstruit sur elle-même, est-ce que votre commission scolaire envisage d'autres modèles que celui du pavillon que vous proposez, c'est-à-dire par exemple occuper deux étages dans un édifice qui en aura cinq ou six, puis qu'il y aura autre chose au-dessus?

2470 Ça nous avait été proposé par exemple dans le quartier Griffintown où l'espace est réduit pour tout le monde. Là-dessus, est-ce que vous êtes ouverts à des solutions moins courantes ou innovantes même?

**M. JEAN-PIERRE BÉDARD :**

2475           Absolument, puis madame Hotte pourrait renchérir. Le souci au cours des dernières  
années avec ce que vous venez de nommer, c'est l'empreinte au sol. Essayer de réduire  
l'empreinte au sol et nos négociations avec les architectes eux-mêmes de se renouveler dans  
ce qui est un classique un peu d'une école primaire tel que vous l'avez décrite, ben, ça nous  
amène aussi à revoir un peu... C'est certain qu'il y a des grandeurs de classe qui sont  
2480 standards et puis nombre d'élèves par classe, donc, de pupitres et d'immobilier,  
d'approvisionnement qu'il nous faut combler, mais en même temps, cette nouvelle dimension-  
là, elle est très présente et ça a été, je vous dirais, un des aspects assez d'actualité dans le  
cadre de l'Île-des-Sœurs par exemple et on le vit aussi à Saint-Laurent.

2485           Mais de là toute la sensibilité qu'on vous a dit tout à l'heure sur le zonage, non  
seulement le terrain, mais le zonage parce que vous parlez de Griffintown, il doit y avoir aussi  
une question de hauteur et de pieds des immeubles. Alors, c'est la même chose.

2490           On a eu les premières esquisses d'une école assez particulière, je pense que c'est  
celle de Saint-Laurent, qui nous a été présentée au conseil des commissaires où est-ce que  
même les commissaires ont fait comme : «C'est une école ça?» Oui, les écoles en milieu  
urbain de demain. Alors effectivement pour répondre à votre question, oui, on est sensibilisé.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2495           D'abord, merci beaucoup, vous avez raison d'insister et de venir nous sensibiliser sur  
cette question-là. Alors, vous avez dit : «On a besoin de disponibilité de terrains ou d'autres  
modèles. On a besoin d'assouplissement des normes, etc.» Est-ce qu'il existe une table de  
concertation? Est-ce que ce serait une bonne idée qu'il y ait la mise en place pour plusieurs  
2500 années à venir d'une table de travail villes et commissions scolaires, au pluriel parce que vous  
n'êtes pas tout seul, il y en a une couple d'autres autour de vous?

**Mme GENEVIÈVE HOTTE :**

2505           Moi, j'ai envie de vous dire, votre suggestion, elle est drôlement intéressante et oui, on serait partenaire à 100% à siéger sur une telle table parce que c'est à se parler qu'on va être capable de mettre ensemble dans le fond les objectifs de chacun.

2510           Présentement, nous on travaille individuellement avec chacun de nos établissements et avec chaque municipalité du territoire. On a d'ailleurs des protocoles aussi d'ententes de service avec arrondissements et avec les villes, mais c'est sûr que s'il y avait une table où tout le monde était assis ensemble, ce serait évidemment...

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2515

Utile.

**Mme GENEVIÈVE HOTTE :**

2520

Très utile.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2525

D'accord.

**M. JEAN-PIERRE BÉDARD :**

2530           Peut-être juste pour compléter. Peut-être pas une table spécifiquement sur le sujet, mais cinq commissions scolaires de l'île, les trois commissions scolaires francophones et les deux anglophones, se réunissent une fois par mois, les directeurs généraux, et ce sujet est de plus en plus d'actualité étant donné que ça touche l'ensemble de l'île de Montréal.

2535 Alors oui, c'est une très bonne suggestion parce qu'on la prend au vol. On tente de créer cette espèce de table-là qui touche quand même d'autres régions. Donc, nous, au sein des directions générales, je vous dirais que le sujet se parle dans l'ensemble des directions générales du Québec pour ceux et celles bien entendu qui vivent ce phénomène de croissance dans leur secteur.

2540 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

D'accord. Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

2545 Ça va?

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Oui.

2550 **M. JEAN BURTON, président :**

Merci beaucoup.

2555 **Mme GENEVIÈVE HOTTE :**

Merci à vous.

**M. JEAN-PIERRE BÉDARD :**

2560 Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

2565 J'inviterais maintenant madame Véronique de Sève. Bonjour!

**Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

2570 Bonjour! Je peux vous dire que même si on est peu nombreux, c'est toujours intimidant de venir vous présenter quelque chose. On espère d'être bien compris.

2575 Alors, bonjour, les commissaires! Le Conseil central du Montréal Métropolitain de la CSN est l'organisation affiliée à la CSN sur le territoire de Montréal, Laval et du Grand Nord. On va se concentrer sur Montréal pour aujourd'hui.

**M. JEAN BURTON, président :**

S'il vous plaît.

2580 **Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

2585 Mais on est quand même sur un grand territoire. On représente plus de 100 000 membres de 400 syndicats. Donc, je pense qu'on est assez représentatif de ce qui se passe dans les milieux de travail. On est des hommes et des femmes dans le secteur de la santé, de l'éducation, commerces, usines, construction. On peut dire que notre membership reflète bien la réalité socioculturelle de Montréal.

2590 On lutte pour une société plus solidaire, plus démocratique, plus juste et respectueuse de l'environnement, le Conseil central. On est préoccupé par les questions reliées au développement du territoire sur les plans communautaire, culturel, environnemental, économique et social.

2595 Pour nous, Montréal est une métropole diversifiée, plurielle, dynamique. Elle se doit d'être un milieu de vie empreint de convivialité, de tolérance et placer le bien-être des concitoyens et concitoyennes qui y habitent, y travaillent et se récréent au cœur de son développement.

2600 En fait, le défi du Plan de développement de Montréal est de favoriser un développement économique, social, environnemental, culturel faisant de Montréal la métropole qu'elle doit être. Nous avons suivi le processus de l'élaboration du plan depuis le début, que ce soit dans des rencontres de partenaires ou même lors de plusieurs soirées données à Montréal dans les arrondissements. Alors, c'est un peu le fruit des réflexions qu'on a entendues et qu'on a eues qu'on aimerait vous donner aujourd'hui.

2605 Je ne ferai pas la lecture du mémoire, ni de l'ensemble des recommandations, mais je vais survoler quelques éléments qui à notre sens sont importants et peut-être juste vous indiquer avant de débiter que l'ensemble des recommandations ont été soit présentées lors des consultations sur le PMAD, sur la politique familiale de Montréal qui est de 2007, mais quand même, je pense que c'est encore d'actualité, ainsi que sur le développement  
2610 économique local et nous avons aussi fait sienne la plateforme du Regroupement Montréal que nous voulons. Alors, vous le retrouvez dans ça.

2615 Le Plan de développement de Montréal doit favoriser un milieu de vie permettant l'épanouissement individuel et collectif et faire une bonne place de la participation citoyenne à la vie démocratique et créer un sentiment d'appartenance. La diversité des quartiers de Montréal est une grande richesse et ils sont les lieux de rencontres et de découvertes et ont chacun leur propre histoire.

2620 Nous devons à la fois renforcer le sentiment d'appartenance de chacun d'entre eux tout en travaillant à faire de Montréal un tout cohérent reflétant l'identité, je dirais entre guillemets, Montréal.

2625 Nous sommes d'avis que Montréal doit être une ville où les familles sentent qu'il fait bon y vivre et élever leurs enfants, mais pour se faire, la Ville doit exercer un leadership et créer des milieux de vie favorable aux situations familiales plurielles. Peut-être vous indiquer, et je pense que ça c'est assez important, en 2007, le Forum régional de développement social faisait une étude et on indiquait que le marché du travail montréalais était caractérisé par des bas salaires ou des emplois atypiques et on peut aussi y voir que plus de 70% des travailleurs à faible revenu vivent dans des ménages avec des familles.

2630 Donc, lorsqu'on parle de famille, lorsqu'on parle de logement, je pense qu'il faut prendre en compte cette situation. J'entendais tout à l'heure un monsieur, les promoteurs; moi, je pense qu'il faut avoir une diversité parce que la réalité, elle est celle-là pour Montréal.

2635 Une des préoccupations qu'on a quant à l'implantation des quartiers TOD est de veiller à ce qu'ils ne conduisent pas à l'embourgeoisement des milieux urbains. Une attention doit être donc portée sur l'inclusion du logement social de façon significative dans les nouveaux projets résidentielles afin d'assurer une mixité sociale.

2640 Donc, nous saluons évidemment la stratégie d'inclusion de Montréal adoptée en 2005 concernant l'inclusion des logements abordables dans les nouveaux projets, mais nous croyons qu'elle doit avoir un petit peu plus de mordant, qu'on doit revoir les objectifs de développement du logement social.

2645 Pour nous, la ville n'est pas à vendre aux promoteurs immobiliers et nous devons leur imposer nos objectifs et non le contraire. Les préoccupations des résidentes et des résidents quant au développement de leur quartier doivent primer sur les désirs de rentabilité des promoteurs. Nous sommes convaincus que le développement des quartiers passe nécessairement par une réelle participation de la population aux décisions qui touchent leur milieu de vie.

2650

Le renforcement de l'espace social contribuera à des quartiers ouverts et démocratiques. Nous voudrions que la Ville reconnaisse, elle le fait, mais encore plus, les initiatives comme les tables de quartier ou encore les comités d'action citoyenne.

2655

Lorsqu'on parle de modèle de développement économique de Montréal, il doit être structurant en assurant des emplois de qualité et diversifiés et doit être fait dans une perspective de développement durable. Montréal a souvent fait preuve d'audace et d'innovation, mais avec les transformations économiques fréquentes, il est important de réfléchir sur la façon de développer la métropole.

2660

Trop de grandes entreprises ont fermé leurs portes dans la région et des emplois souvent de qualité et bien rémunérés se perdent régulièrement. Montréal doit donc protéger et valoriser ses zones industrielles. Non seulement cela permettrait d'attirer les entreprises de plus grandes envergures et favoriser la création d'emplois, mais cela aura pour conséquence de diversifier son économie.

2665

Évidemment, on pense que ça doit se faire dans une perspective de développement durable avec une création d'emplois de qualité près des espaces résidentiels. C'est ainsi que nous pourrions conserver les résidents dans leur quartier et dans leur ville. Il y a évidemment une façon de favoriser la conciliation famille-travail et contribuer à la réduction de gaz à effet de serre.

2670

Donc, pour nous, il serait intéressant de mettre en place une vaste consultation avec le plus grand nombre d'acteurs possibles autour des problématiques de la protection et de la valorisation de l'espace industriel afin d'établir un plan fondé sur des principes de développement durable.

2675

On pense que ce qui pourrait être intéressant dans le plan de développement, c'est aussi de réfléchir à une stratégie de l'inclusion de l'emploi dans les quartiers. Évidemment cette stratégie devrait être accompagnée d'un financement et là, il y a plein de réflexions qu'on

2680

doit faire. On n'a pas élaboré, mais on trouvait que soudainement, ce serait intéressant de le regarder sur cet angle-là.

2685            Aussi, il faut reconnaître la part des CDEC. Je ne sais pas si leur mémoire a été déposé, mais les CDEC sont des partenaires importants et essentiels dans le développement économique local et on pense qu'ils doivent être mis sur la sellette.

2690            Montréal doit avoir une préoccupation particulière pour les secteurs laissés pour contre. Des commerces comme des SAQ peuvent s'avérer attrayant pour d'autres qui aimeraient s'installer tout près car ils favorisent l'achalandage. La Ville aurait tout intérêt à soutenir l'établissement et le maintien de ces commerces de proximité.

2695            Dans un autre ordre d'idée, mais quand même sur la question du commerce de proximité, le plan de développement de Montréal doit se préoccuper des déserts alimentaires, ces zones où les épicerie ne sont pas accessibles à moins de 500 mètres du domicile des habitants des quartiers donnés. Ce sont aussi des territoires qui ne sont pas desservis ni par des moyens de transport collectif et qui logent au moins 20% des familles à bas revenu.

2700            Une étude nous indiquait qu'en 2010, 40% des Montréalais habitaient près d'un désert alimentaire et on sait que l'île de Montréal est parsemée de ces zones. On n'a pas plus développé que ça, mais on trouve qu'il y a cet élément-là qui manque dans le Plan de développement.

2705            Nous devons encourager la collectivité à délaissier la voiture au profit du transport actif et du transport collectif. Le développement du territoire doit impérativement s'articuler autour du développement du transport en commun, de la réduction des distances parcourues en voiture et de la limitation de l'étalement urbain. Tout doit être mis en œuvre pour que les citoyennes et les citoyens puissent se déplacer de façon moins dommageable pour  
2710 l'environnement et la santé publique.

2715

Quant à l'aménagement de la ville, nous pensons qu'il est important de mettre en place des mesures pour protéger et mettre en valeur les espaces verts et les plans d'eau de la métropole. L'accès aux berges des nombreux cours d'eau que l'on retrouve sur le territoire est difficile, voire impossible. Nous croyons qu'il faut trouver des solutions pour rendre public l'accès aux rives en permettant, exemple, des quais publics, mais nous sommes conscients que ces propositions n'incluent pas que Montréal, mais la Ville pourrait être un leader en la matière.

2720

Alors, nous sommes évidemment d'accord à la création d'une ceinture verte et bleue autour du territoire de la métropole.

2725

Je terminerai en disant que ces dernières années, et derniers mois, Montréal a perdu son prestige, mais le Plan de développement de Montréal peut lui redonner de l'élan et permettre à Montréal de reprendre la place qui lui revient au Québec. Montréal est une ville magnifique. Elle est diversifiée, plurielle et dynamique et je veux le dire parce qu'on a tendance à s'apitoyer sur Montréal, mais moi, j'y crois à cette ville-là. Nous devons favoriser un développement économique, social, environnemental, culturel faisant de Montréal la métropole qu'elle doit avoir.

2730

Alors, merci beaucoup.

**M. JEAN BURTON, président :**

2735

Merci.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

2740

Pouvez-vous m'éclairer sur les tables régionales sur l'entrepreneuriat?

**Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

Oui.

2745 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Je vois que ça découle d'une politique provinciale, mais...

**Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

2750

Tout à fait.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

2755 Faites reculer les frontières de mon ignorance. Est-ce que Montréal est en retard là-dessus? Est-ce que Montréal a laissé passer une initiative utile depuis longtemps? Situez-moi un peu.

**Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

2760

Si je ne me trompe pas, c'est lors des consultations sur le Développement économique locale. C'est, je pense, en 2012 ou 2011. Le gouvernement sortait sa stratégie de l'entrepreneuriat et à l'intérieur de cette stratégie, on parlait de tables régionales. Et à ma connaissance, il n'y a rien qui s'est fait avec l'ensemble des acteurs.

2765

Il y a peut-être des petites initiatives qui se font, mais pour Montréal, il n'y en a pas. Alors, on voulait réinsérer cette préoccupation qu'on avait développée lors de ce mémoire-là. Mais si je ne me trompe pas, c'est soit fin 2011, début 2012, quelque chose comme ça qu'il y a eu ce développement-là.

2770

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

2775 Maintenant, vous lancez une idée qui est intéressante, mais j'aimerais que vous élaboriez davantage. «*Réfléchir à une stratégie d'inclusion de l'emploi.*» C'est peut-être par analogie à une stratégie d'inclusion du logement social dans les constructions nouvelles. Pourriez-vous juste élaborer davantage sur le concept que vous avez à l'esprit?

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

2780 Comme je dis, c'est comme vraiment quelque chose qui est arrivé en tout dernier parcours dans nos réflexions, puis effectivement l'analogie est assez... on l'a pris de cette façon-là.

2785 C'est que lorsqu'on parle des pôles d'emploi dans le Plan de développement de Montréal ou quand on parle de prioriser des zones industrielles, ben souvent on les prend sur un angle très... bon, les entreprises, tout ça, mais ce qu'on veut, on pense que quand on développe les quartiers, il faudrait aussi réfléchir où on va développer des emplois, de quelle façon on va les développer.

2790 Alors, ça peut être intéressant de voir dans un quartier, de dire : O.K., il va y avoir des petites entreprises, des entrepreneurs qui vont développer certains emplois ou commerces, tout ça, mais dans le voir... pas juste que ce soit confiné dans des réflexions de pôles comme on les voit, mais peut-être plus quand on développe les quartiers.

2795 Donc, quand on va parler de... puis on l'a mis dans le travail, mais si on regarde dans *Vivre et grandir à Montréal*, toute la conciliation famille/travail, moi, je pense que c'est des éléments qu'il peut être intéressant de voir comment on développe des emplois qui sont quand même intéressants et qui pourraient permettre à des familles de dire : «Ben, regarde. Moi, je m'en vais travailler. Je m'en vais même vivre dans cet arrondissement-là parce que je trouve que c'est intéressant d'avoir tout ça près de moi.»

2800

2805 Ça fait que c'est vraiment un concept qui a le mérite de dire : On pourra y réfléchir. Je  
pense qu'il y a des gens qui l'ont déjà regardé, mais je pense qu'on ne l'ai jamais vu sur la  
question de l'emploi. On l'a toujours vu sur des zones industrielles, sur les zones de  
préservation, mais là, on le voit en disant : Ben, regardez, on veut, nous, qu'on fasse une place  
aux commerces de proximité. On veut qu'on développe les quartiers pour que les gens aient  
envie d'y vivre, mais ce n'est pas juste parce que le logement est intéressant, puis qu'il y a un  
parc tout près, mais c'est aussi qu'on a accès à un emploi qui pourrait être intéressant et ça  
2810 permettrait d'avoir des emplois diversifiés. Parce que Montréal, on développe l'économie du  
savoir, de la technologie, tout ça, mais il faut aussi regarder que ce n'est pas tout le monde qui  
a accès à ces emplois-là. Ce n'est pas tout le monde qui a les études pour le faire.

2815 Alors, tout ça pourrait permettre une diversification et peut-être éviter que des quartiers  
pour des raisons économiques qu'on ne peut pas contrôler s'écroulent à cause de départ  
d'entreprise.

2820 Ça fait que c'est vraiment une réflexion qui mérite de pouvoir dire comment on fait ça et  
le Plan de développement, on trouve que c'était un moment intéressant pour y réfléchir avec  
tous les acteurs. Parce que, oui, il y a les organisations syndicales, mais il y a aussi des  
CDEC, des entrepreneurs, des organisations qu'on n'a pas nécessairement pensé qui  
pourraient être mis à contribution sur cette réflexion-là.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

2825 Merci.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2830 En tout cas, votre message rejoint une tendance très très forte de tous les mémoires,  
d'une bonne partie des mémoires des gens qui sont venus nous présenter ici. Alors donc,  
c'est ça, Montréal, ses points d'ancrage, ce sont les arrondissements avant tout. Le  
développement de Montréal, ça s'appuie là-dessus.

2835 Le PDM a-t-il une saveur trop aménagement à ce moment-là? Le développement social, le développement économique devraient s'y retrouver de façon plus prégnante? C'est ce que vous nous dites?

**Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

2840 Tout à fait, tout à fait. Là-dessus, je pense que, et je fais écho à une dame qui lors d'une soirée *Demain Montréal* à Saint-Léonard où elle disait : «Moi, je l'aime. Je l'aime ma ville», mais elle parlait de Montréal, mais elle parlait aussi de son arrondissement Saint-Léonard, mais en même temps : «Je suis où moi dans ça?»

2845 C'était vraiment comme ça et on le sent moins et c'est dommage parce que je pense que si on veut que Montréal rayonne, il faut... les citoyens de Montréal, c'est les meilleurs ambassadeurs. C'est nos multiplicateurs pour dire comment Montréal est extraordinaire. Alors, si on n'en prend pas compte, ben évidemment, on perd des interlocuteurs qu'on n'aurait pas tendance à voir. Alors, c'est pour ça que je trouve que c'est important.

2850 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

2855 Dans votre mémoire, vous mentionnez un forum qui a eu lieu en février *Montréal, métropole universitaire*.

**Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

2860 Oui.

**M. JEAN BURTON, président :**

2865 On se demandait s'il y avait un compte rendu de cet exercice-là parce qu'on manque un peu de données sur l'importance de la population étudiante à Montréal?

**Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

2870 Malheureusement à ma connaissance, non. Tout ce que j'ai pu entendre et même moi aussi j'ai fait mes propres recherches, je n'ai malheureusement pas eu de compte-rendu et comme... mais en même temps, c'est beaucoup les recteurs des différentes universités qui ont signé entre autres une lettre d'opinion dans les différents journaux.

2875 D'ailleurs dans notre mémoire, on fait référence à la lettre qui a paru dans *le Devoir* et je pense que ce serait eux qui pourraient être les meilleurs à répondre à votre question. Mais on trouvait intéressant de l'amener parce que selon nous ce forum-là a passé un petit peu sous le radar et la question des institutions d'enseignement est extraordinaire à Montréal.

2880 On a de grandes universités, des collèges incroyables qui forment une grande partie de nos étudiants qui pourraient aussi être des multiplicateurs de dire comment Montréal, c'est intéressant, qui pourraient rester à Montréal, travailler à Montréal. Donc, c'est pour ça qu'on l'a indiqué dans notre mémoire.

2885 **M. JEAN BURTON, président :**

Merci beaucoup, Madame.

**Mme VÉRONIQUE DE SÈVE :**

2890 Ça fait plaisir. Bonne fin de commission de consultation.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

2895           Merci, Madame.

**M. JEAN BURTON, président :**

2900           Merci. J'inviterais maintenant monsieur Richard Bergeron et Étienne Coutu, s'il vous plaît.

**M. ÉTIENNE COUTU :**

2905           Donc, merci. Donc, je vais aller directement au point. Donc, comme nous l'expliquons en introduction de notre mémoire, le potentiel de Montréal dépend de notre capacité à développer des projets de transport en commun qui vont former la colonne vertébrale de ces développements. Donc, je vais vous présenter rapidement les projets de mobilité que nous considérons prioritaire et monsieur Bergeron continuera avec les projets de développement en tant que tel.

2910           Donc, en mai 2010 alors que monsieur Bergeron était responsable de l'urbanisme au comité exécutif, il a présenté à ses collègues le projet Tramway 37,5, soit un réseau initial de tramways de 37,5 kilomètres de tramway en vue du 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal en 2017. Ce réseau en surface serait un legs utile à l'image de ce qu'a été le métro en 1967.

2920           Donc, il faut signaler que les études de pré faisabilité technique ont été faites pour la réalisation d'une première ligne sur Côte-des-Neiges empruntant le boulevard René-Lévesque et fermant une boucle autour du Vieux-Montréal. Et les études ont été réalisées par le consortium Genivar-Systra.

2925 Qu'est-ce que Systra? C'est une société française qui a mis en place plus de 400 kilomètres de tramway dans le monde. Elle est issue, un fait intéressant à noter, elle est issue de la Sofrerail qui est la société qui avait réalisé les plans du métro dans les années 60.

2930 Donc, nous avons présenté le profil métropolitain dans lequel pourrait s'insérer ce réseau de tramway lors des consultations sur le PMAD. Donc, vous constatez sur cette carte les extensions du métro que nous croyons prioritaires, soit celle qui est déjà prévue pour la ligne bleue dans l'est, une nouvelle que nous proposons vers l'ouest jusqu'à Ville Saint-Pierre, et le prolongement de la ligne orange que nous limitons à une gare intermodale à Bois-Franc. Donc, ce réseau aussi devrait inclure une navette ferroviaire vers l'aéroport Trudeau selon nous.

2935 Donc, on en vient maintenant à l'épineuse question du financement. La CMM a tenu une consultation publique sur le financement des projets de développement des transports en commun au niveau métropolitain. Nous avons à l'époque présenté la solution qui selon l'étude du Cirano qui a été sortie cet été serait la moins coûteuse, la plus rapide à implanter, soit un payage métropolitain que nous proposons à être modulé selon les heures sur les ponts de l'île de Montréal.

2940 Donc, malgré cela, nous croyons que toutes les solutions sont bonnes, hausser la taxe sur l'essence ou même une taxe kilométrique en autant que cette solution soit mise de l'avant et rapidement.

2945 Donc, je passe la parole à monsieur Bergeron.

**M. RICHARD BERGERON :**

2950 Je vous salue à mon tour. Alors, on va passer en revue une série de projets qui vous ont déjà été présentés parce que ça a fait l'objet pour la plupart d'entre eux de consultation de l'OCPM.

2955 Ici, on a le rappel de ce que nous proposons dans les deuxièmes audiences publiques sur l'avenir du Grand Griffintown, les premières ayant été des consultations qui s'étaient tenues strictement dans l'arrondissement Sud-Ouest. Alors, le Grand Griffintown, on est présentement en stratégie de rattrapage. Malheureusement, il y a eu trop de... les coudées franches, laissées trop franches c'est-à-dire aux promoteurs immobiliers. Au dernier conseil municipal, on a voté 93 M\$ pour acheter certains sites qui vont devenir des parcs.

2960 Malheureusement, il n'y aura pas autant de parcs que ce que vous voyez là, mais si la Ville avait planifié dès le tournant des années 2000 l'avenir de ce quartier-là, on aurait pu avoir d'entrée de jeu un quartier qui aurait véritablement pu viser la rétention des familles à Montréal. Je rappelle que le grand drame de Montréal, c'est l'exode des classes moyennes à hauteur de 22 000 en moyenne par année, 260 000 au net ces 12 dernières années et  
2965 essentiellement des jeunes familles.

Alors, dans ce cas-ci, on est en stratégie de rattrapage. Ici, vous avez une modélisation tridimensionnelle de tout ce qui est annoncé sur ce quartier. Bon, si on y veille, ça va quand même produire quelque chose de bien, mais pas aussi bien que si ça avait été  
2970 planifié dès le départ.

Ici, toujours en relation avec une autre consultation de l'OCPM, l'avenir du Vieux-Montréal. Alors, vous avez repris, nous en avons été très heureux, cette recommandation de recouvrir une partie de l'autoroute Ville-Marie, au minimum celle qui servirait de parvis à la fois  
2975 au Vieux-Montréal et au Quartier de la santé.

Alors, vous avez aussi un rappel dans cette image-là de votre consultation de décembre 2009 – janvier 2010 sur la démolition d'un premier segment de l'autoroute Bonaventure. Alors là, il y a un rappel de toutes ces dimensions de l'avenir du Vieux-Montréal.  
2980 Je ne m'étendrai pas inutilement, vous savez déjà tout ça.

2985 Ça, c'est beaucoup plus récent. En théorie, vous de l'OCPM ne l'avez pas encore vu. C'est le Quartier Bonaventure, c'est-à-dire la proposition serait non pas de démolir seulement un premier segment de l'autoroute Bonaventure, mais de la démolir au complet et de compléter le réseau, la ligne tramway Peel jusqu'au pont Champlain. Alors, tout le monde parle d'un SLR pour le pont Champlain, mais pour votre information et pour l'information de tout le monde, un tramway, c'est un SLR, c'est un système léger sur rail, et selon les dernières études qui ont été produites sur le sujet, le tracé de tramway que vous voyez ici à travers ce futur quartier Bonaventure est très exactement celui qui est recommandé pour faire le lien entre le Dix30 à Brossard et le centre-ville de Montréal. Donc, tout indique que ce sera un tramway.

2995 Alors, nous disons qu'il y a là un quartier à reconstruire, 7 000 logements. À chaque fois, on applique la norme du 20% de logements sociaux, 20% logements abordables. Vous êtes plus familiers du 15%-15%, mais notre engagement politique dans la présente campagne, c'est 20-20 et obligatoire et non pas à la discrétion du maire de Montréal.

3000 Alors, voilà le quartier. Alors, si on veut retenir 22 000 personnes par année, 8 à 10 000 ménages par année, il faut lancer des opérations comme celle-là et chacune de ces opérations est l'occasion de refaire une partie de la ville et de revenir sur certaines décisions plus ou moins... qui ont paru être très bonnes dans les années 60, mais qui se révèlent au fil du temps avoir été un peu malheureuse et que de toute façon, il nous faut investir soit pour maintenir l'autoroute Bonaventure en place, en l'occurrence c'est de ça qu'on parle, ou soit pour en profiter pour aller vers un autre type de développement urbain et produire des quartiers, construire des quartiers qui permettront réellement de retenir les familles, qui seront extrêmement attrayants, qui auront tous les services requis par les populations visées et qui seront construits autour, comme monsieur Coutu le disait plus tôt, autour chaque fois d'une antenne de transport collectif de haut niveau, que ce soit un prolongement du métro ou une antenne tramway.

3015 Le plus beau de tous ces projets à nos yeux à nous, celui qui nous est le plus cher, c'est celui de l'entrée maritime de Montréal. Alors, qu'est-ce que l'entrée maritime? C'est la combinaison de la rive fluviale montréalaise à l'est du pont Jacques-Cartier sur environ 1.6 kilomètre, la combinaison de cela avec la pointe est de l'Île Sainte-Hélène et avec les 38 hectares de terrains vacants qui jouxtent l'entrée de la voie maritime du Saint-Laurent et qui ne sont présentement pas accessibles à cause de la 132.

3020 Les trois ensemble composent ce qui à mes yeux constituent le site le plus somptueux de Montréal et qui s'inscrit le mieux dans ce qu'est la grande mouvance de l'urbanisme international depuis une vingtaine d'années, c'est-à-dire la reconquête du rapport à l'eau et qui dans les sondages auprès des Montréalais apparaît comme étant la priorité numéro 1 des Montréalais, enfin nous reconnectez avec le fleuve.

3025 Alors ici, vous voyez l'agrandissement, le mur de béton qui a été érigé pour agrandir l'île Sainte-Hélène en prévision d'Expo 67. Pourquoi le maire Drapeau à l'époque a-t-il tenu à agrandir l'île comme ça? C'est qu'il avait la ferme intention soit de déménager la tour Eiffel le temps de l'expo universelle à cet endroit-là pour en faire le symbole temporaire de Montréal, puisqu'on aurait retourné la tour Eiffel sur place après.

3030 Comme le gouvernement français a refusé, il a eu cette autre idée de la tour Montréal-Paris. Alors, si l'île Sainte-Hélène a été agrandie, ce n'était non pas pour faire un stationnement, ce que c'est depuis 40 ans, mais pour accueillir le symbole par excellence de Montréal à l'entrée maritime de Montréal.

3035 Alors cette tour, si vous voyez une similitude avec la tour du Stade Olympique, sachez que vous n'avez pas la berlue, je le sais pour en avoir parlé assez longuement avec Roger Taillibert, c'est bel et bien monsieur Drapeau qui lui est arrivé avec cette idée de cette tour avec cette forme-là et ensuite monsieur Taillibert avec tout son talent... Alors, cette tour devait avoir 325 mètres de haut, soit 15 de plus que la tour Eiffel. Monsieur Drapeau n'était pas... il  
3040 n'y allait pas avec le dos de la cuillère.

3045 Bien entendu, elle s'appelait Montréal-Paris, Montréal fournissait le terrain, Paris fournissait la tour. Paris n'ayant pas fourni la tour, c'est un stationnement. Alors, le plus beau terrain de Montréal, celui qui est en plein milieu du fleuve et qui donne... et qui sert de bougie d'allumage à cette réflexion sur l'entrée à Montréal par la mer est un stationnement depuis maintenant 50 ans. Je dis honte sur nous.

3050 Alors, qu'est-ce que ça peut devenir? Alors, pour ce qui est de la pointe est de l'île Sainte-Hélène dans l'esprit initial de l'agrandissement de l'île, on a là l'emplacement rêvé où ériger un symbole fort. Manière Opéra de Sydney, manière Le Philharmonique de l'Elbe à Hambourg et ainsi de suite pour toute sorte d'autres monuments. Alors, ça demande une fonction récréotouristique qui justifie un geste fort. Et quand on dit un geste fort, c'est un investissement minimum d'un milliard de dollars.

3055 Alors, ça peut être... vous vous souviendrez peut-être de l'opposition qu'avait ma formation politique à l'idée du casino jouté d'une installation permanente du Cirque du Soleil à Pointe-Saint-Charles? Un endroit comme celui-là serait tout désigné. Mais ce qui va nous importer à partir de maintenant, c'est surtout la rive montréalaise qui est la phase 1 dans l'attente d'un projet... Pardon?

3060 **M. ÉTIENNE COUTU :**

Le téléphérique.

3065 **M. RICHARD BERGERON :**

3070 Oui, bien sûr. Oui, le téléphérique. Il est là le téléphérique. Alors, pour rejoindre les trois composantes de l'entrée maritime, il s'impose de plus en plus un peu partout dans le monde, il y a comme une découverte du potentiel du téléphérique comme mode de transport urbain toujours dans des situations un peu spéciales.

3075 Ici, on a le téléphérique de Londres, il y a celui de Medellin, il y a celui de Portland, il y a celui auquel songe Seattle. Bien sûr, ce n'est pas à la légère qu'on parle de téléphérique, c'est dans le contexte de ce projet-là pour lier ensemble les trois composantes du projet *Entrée maritime*. Pour ce qui est des coûts, c'est de loin ce qu'il y a de moins cher dans le projet d'entrée maritime.

3080 Alors maintenant, voici ce que ça pourrait donner. Bien sûr, c'est une vue d'artiste, l'artiste étant présentement assis à ma gauche. Alors, l'idée, c'est de maintenir les fonctionnalités, toutes les fonctionnalités du port de Montréal, c'est-à-dire son linéaire de quai, son accès au quai, la cour ferroviaire. Alors, elle est sous... vous voyez des petits poteaux tout le long, alors, c'est une construction sur dalle, c'est de l'urbanisme tridimensionnel, la cour ferroviaire est sous le nouveau boulevard et toute l'emprise expropriée par le MTQ pour construire l'autoroute Notre-Dame devient maintenant le quartier.

3085 On déplace le corridor de transport routier et de transport collectif au-dessus du port et on a 250, 300 mètres de large sur 1.6 kilomètre de long pour ériger le quartier que vous voyez là.

3090 L'inspiration ici nous vient de Vancouver. Je suis extrêmement admirateur de ce qui s'est fait à Vancouver entre 1985 et aujourd'hui. Le petit centre-ville de Vancouver est une péninsule avec Stanley Park au bout, mais le périmètre lui-même du centre-ville est très petit comparé au centre-ville de Montréal ou de Toronto. Il y avait 42 000 habitants en 1985, il y en a maintenant 102 000.

3095 Toutes les rives ont été... parce qu'étant une péninsule, il y a de l'eau de part et d'autre, toutes les rives ont été développées d'une manière semblable à celle-ci avec un accès public sur tout le périmètre de la péninsule. Ici, vous avez le tramway dans l'axe de l'actuel boulevard René-Lévesque. Une fois qu'on a traversé de Lorimier et qu'on va vers Notre-Dame, ça deviendrait un axe tramway, ce segment-là, un axe tramway / piétons exclusif et  
3100 l'atmosphère du quartier, ben, ça ressemblerait à ça. C'est un quartier étroit, très long.

3105 Et je soutiens qu'il est possible que ce genre de quartier soit attractif pour les familles. Alors, je vous parlais tantôt de la promenade riveraine qu'il y a sur 13 kilomètres de long, mais là-dessus, ça inclut 9 kilomètres de Stanley Park, mais il y a 4 kilomètres urbains qui ont été créés depuis 1985 dans Vancouver, alors, on peut faire le tour de la péninsule du centre-ville de Vancouver un peu à la manière de ce qu'on voit ici et ben, voilà, ce serait directement connecté au Vieux-Montréal, voilà le genre de projet qui devrait nous enthousiasmer et nous convaincre que Montréal mérite encore que l'on voit grand tout en demeurant raisonnable.

3110 Quand je parle de raisonnable, ce que vous avez sous les yeux, c'est 4 G\$; c'est 2 G\$ d'investissement public, 2 G\$ d'investissement privé. Le Dix30 à Brossard, c'est 4 G\$; 2 G\$ pour prolonger la 30 jusqu'à Valleyfield et ce faisant, créer de la localisation de l'intersection des autoroutes 10 et 30 et venant s'ajouter à cela en accompagnateur, le secteur privé avec 3115 7 000 logements, 3 millions de pieds carrés d'espace commercial, des hôtels, des salles de spectacle, un amphithéâtre d'entraînement des Canadiens, le tout pour 2 G\$.

3120 Alors, ce que vous avez sous les yeux, c'est la traduction montréalaise du Dix30 de Brossard. Ce que Brossard a réussi, je propose que nous ayons confiance que Montréal est capable de le réussir.

3125 Alors, c'est avec des projets comme ça que nous allons, je crois, relancer Montréal, que nous allons offrir une alternative aux banlieues aux classes moyennes qui fuient Montréal, que nous allons transformer ce qu'il y a de plus laid présentement à Montréal en ce qu'il y a de plus beau à Montréal en exploitant le potentiel naturel de beauté de Montréal.

Merci beaucoup.

3130 **M. JEAN BURTON, président :**

Merci. Madame?

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3135           Merci beaucoup.

**M. RICHARD BERGERON :**

3140           Avouez que c'est beau.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3145           Très intéressant. Emballant. Effectivement, vous êtes de bons communicateurs, mais j'aimerais qu'on revienne au PDM qui est l'objet de la consultation.

**M. RICHARD BERGERON :**

3150           Bien sûr.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3155           Vous deviez vous attendre probablement à ce qu'on dise ça et c'est important pour nous. Quelle vertu accordez-vous au Plan de développement de Montréal tel qu'il est déposé actuellement?

**M. RICHARD BERGERON :**

3160           C'est un bel exercice didactique. Vous savez, avant d'être en politique, j'écrivais des documents comme ça. Avant d'être en politique, ma tâche, ma responsabilité professionnelle était d'écrire des documents comme ça. Et je me suis fatigué d'écrire ce genre de document, j'ai fondé un parti politique. Et j'espère que dans deux mois, un petit peu moins que deux mois maintenant, j'aurai la sanction de la population.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3165

Parce qu'il n'est pas assez tourné vers l'action?

**M. RICHARD BERGERON :**

3170

Pas assez tourné vers l'action, pas assez de volontarisme, trop de peut-être, trop de «si on avait les moyens». On sent ça, c'est de la retenue tout le long. On n'est plus à cette étape-là. J'espère qu'on n'est plus à cette étape-là, que Montréal après les mauvaises années qu'on vient de passer, j'espère qu'on est prêt à rebondir, puis à voir... Vous savez, mon analogie avec Brossard, elle est cruelle, mais malheureusement, elle est fondée.

3175

Il n'y a personne qui a eu peur à Brossard du Dix30. Les autorités politiques de Brossard n'ont pas eu peur du Dix30. Mais le Dix30, c'est du très mauvais développement. Et pour 60% des résidents de Brossard, ce sont des Montréalais. 60% de la croissance démographique des banlieues de Montréal s'explique par l'exode des Montréalais.

3180

Ça m'est cruel que des Montréalais ne trouvant pas à Montréal quoi que ce soit qui les intéresse et qui leur soit financièrement accessible, c'est un autre sujet, mais on s'est assuré que ce soit financièrement adéquat pour les populations visées, soient obligés de s'exiler à Brossard au Dix30. Ma foi... Puis qu'on a tellement de potentiel à Montréal.

3185

Alors, je dirais... ben voilà, vous avez ma réponse. Elle peut vous paraître un petit peu... presque impolie, mais j'ai rédigé beaucoup de ces documents-là en tant que... et j'ai compris qu'il fallait passer à autre chose.

3190

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Je n'ai pas d'autres questions.

**M. JEAN BURTON, président :**

3195

Et si basé sur tout ce qui a été dit depuis 2012, de tout ce qu'on entend, on a plus de 80 mémoires, le document pouvait être modifié dans le sens où il deviendrait ce que les gens souhaitent, je fais juste vous dire ce que les gens souhaitent, donc, un document avec une vision forte, engageant, qu'une prochaine administration pourrait prendre comme base d'une planification, il ne faudrait quand même pas laisser de côté 18 mois de participation, d'échanges, d'idées et de contribution quand même.

3200

**M. RICHARD BERGERON :**

3205

Mais nous sommes confiant de constituer la prochaine administration municipale et ça me fera un grand plaisir d'ajouter du pep à tout ce qui a été produit jusqu'ici et de raccourcir les horizons, de montrer que c'est faisable, d'entreprendre les négociations avec les paliers de gouvernement parce que quand je vous parle de l'entrée maritime, les terrains appartiennent au MTQ et le MTQ dans sa tête dure, j'allais dire dans sa tête de cochon, mais je ne l'ai pas dit, dans sa tête dure, il veut toujours transformer la rue Notre-Dame en autoroute. C'est toujours ça qu'il veut.

3210

3215

Alors, il va falloir négocier avec le gouvernement du Québec pour l'emprise du quartier lui-même, lui demander de renoncer à son autoroute. Ensuite, il va falloir négocier avec le port qui va nous faire des misères. Il va falloir négocier avec le fédéral pour que le fédéral fasse pression sur le port. Il y a un gros gros gros travail à faire, mais on va le faire ce travail-là. On ne laissera pas ça en plan. Juste souligner les difficultés qu'il y aurait à. On va foncer et on va essayer de l'obtenir.

3220

Alors, comptez sur nous pour mettre du *pep* et comme je le dis, raccourcir les horizons et avoir le volontarisme requis. Vous savez, ce genre de chose-là, une ville, ça se développe quand les autorités le veulent bien. Si les autorités sont trop timides... Vous savez, il n'y a jamais eu plus belle production de documentaire que dans les 12 années de l'administration Tremblay.

3225 C'est fou ce qu'il y a des beaux documents, ce qu'il y a des belles politiques, comment c'est généreux, mais durant que cette administration produisait tous ces beaux documents et qu'on se présentait à l'OCPM avec tel projet, tel autre, tel autre, tel autre, il y a 260 000 Montréalais au net qui ont quitté Montréal. Et il n'y a rien qui a été fait pour tenter de les retenir.

3230 Et là où Montréal est potentiellement la plus belle, cette entrée maritime, il y a eu une totale indifférence à la situation lamentable dans laquelle c'était laissé, le fameux stationnement à la pointe est de l'île Sainte-Hélène faisant foi de tout sur ce sujet-là.

3235 Alors, comptez sur nous; comme prochaine administration municipale, on va faire quelque chose avec le Plan de développement.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3240 Et le pôle Est, vous en faites quoi? Le pôle Est.

**M. RICHARD BERGERON :**

3245 Le pôle Est dans notre programme, ça va être aussi dans la plateforme très prochainement, nous dans la stratégie d'électrification des transports du gouvernement du Québec, mais qui était déjà une stratégie du gouvernement précédent, du gouvernement de monsieur Charest, mais qui semble être plus de volontarisme dans le gouvernement actuel, nous croyons que Montréal doit devenir le pôle manufacturier nord-américain des transports électrifiés pour l'ensemble de l'Amérique du Nord.

3250 Et ça, à ce moment-là, on parle d'une industrie des transports urbains électrifiés qui sera aussi forte que peut l'être l'industrie de l'auto en Ontario. Quand je vous dis que j'ai déjà beaucoup écrit de ce genre de chose, j'ai écrit cela devant l'OCPM, l'Office de... non, pas l'OCPM, le GTMR, le Groupe de travail sur Montréal et sa région, j'ai présenté mon mémoire  
3255 en 1993 avec exactement cette idée-là. On est 20 ans plus tard, rien n'a été fait.

3260 Ben voilà, c'est le temps qu'on fasse. Alors, pour l'Est, moi, je vois que... j'accepte que nous ne fabriquerons plus de laveuse-sécheuse à Montréal, mais dans quel secteur pouvons-nous connaître autant de succès que nous en avons connu dans le multimédia, dans l'aéronautique, dans les transports terrestres, transport collectif terrestre, mais pas tellement à Montréal, partout dans le monde par le biais de Bombardier Transport, dans quel secteur on peut investir qui soit de la haute, très haute technologie, où il y ait un immense marché à l'échelle de l'Amérique? C'est le secteur des transports électrifiés du 21<sup>e</sup> siècle. Tout type confondu. Tout type confondu.

3265 Alors, pour moi, l'est de Montréal, son avenir réside là et son avenir, ça veut dire des dizaines de milliers d'emplois de haut niveau. Et j'aimerais ça que ça ne prenne pas 20 ans avant qu'on ait à répéter ça, mais qu'on le fasse le plus rapidement possible.

3270 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Quels sont les principes qui sous-tendent votre approche?

**M. RICHARD BERGERON :**

3275 Les principes qui sous-tendent notre approche?

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3280 Les principes, oui. Parce que vous parlez de projets, mais quels sont les principes qui sous-tendent? À part dire que ça va attirer 200 je ne sais pas combien de ménages?

**M. RICHARD BERGERON :**

3285 Moi, je suis un urbaniste professionnel depuis maintenant plus de 30 ans. J'ai enseigné l'urbanisme une quinzaine d'années. Premièrement, moi, je suis amoureux du

phénomène urbain, pas juste de la ville de Montréal, mais du phénomène urbain, mais comme toute personne qui consacre sa vie à l'urbanisme.

3290 Mon travail a consisté soit dans l'enseignement, dans la recherche ou soit ensuite dans la rédaction de politique, à repérer tout ce qui se fait d'intéressant dans le monde en termes de développement urbain, à saisir les nouvelles tendances, les nouveaux modèles de développement et ce que j'ai vu depuis une vingtaine d'années un peu partout dans le monde m'épate comme ce n'est pas imaginable et je me déssole qu'à Montréal, nous consentions... vous savez, *The Gazette* a publié samedi passé une étude d'une université ontarienne, je ne me souviens plus laquelle, démontrant que la ville entre 2001 et 2006 au Canada où il y a eu le plus d'étalement urbain, c'est Montréal.

3300 Ce n'est pas Toronto, ce n'est pas Calgary, ce n'est pas Ottawa, ce n'est pas Vancouver, c'est Montréal. Le plus fort étalement urbain ces dernières années alors qu'on a toutes ces belles politiques autant municipales que gouvernementales et qu'on a le PMAD, puis qu'on a... Mais les violons, mais ma foi, ça...

3305 Alors moi, je suis amoureux du fait urbain en général et je suis amoureux de Montréal. Ce qui me motive dans la vie, c'est ça. Et là où tous se satisfont de la laideur ambiante, je vois à chaque fois le potentiel de beauté, le potentiel de vie, le potentiel de convivialité, les extraordinaires opportunités pour Montréal. C'est ça qui me motive dans la vie.

Je ne sais pas si ça répond à votre question?

3310 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Non, mais ce n'est pas grave.

3315 **M. JEAN BURTON, président :**

Merci beaucoup d'être venu nous voir.

**M. RICHARD BERGERON :**

Ça a été un plaisir.

3320

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Merci.

3325

**M. JEAN BURTON, président :**

J'inviterais maintenant monsieur Floris Ensink, s'il vous plaît.

**M. FLORIS ENSINK :**

3330

Bonjour!

**M. JEAN BURTON, président :**

3335

Bonjour!

**M. FLORIS ENSINK :**

3340

Je suis Floris Ensink du Sierra Club. Le Sierra Club est un organisme qui est actif partout en Amérique du Nord; il y a des chapitres partout, un organisme environnemental et donc, moi, je représente aujourd'hui la section québécoise. Donc, nous sommes un organisme qui est dirigé et qui est nourri par des bénévoles, des citoyens engagés et c'est aussi dans cet esprit que le mémoire qu'on a déposé a été écrit.

3345

En 2011, nous avons participé aussi aux consultations pour le PMAD et nous étions très contents, très satisfaits des recommandations qui ont été sorties de ce processus. Et c'est avec cet enthousiasme qu'on a commencé à lire le PDM aussi et là, on était un peu moins

encouragé. Oui, on ne retrouve pas tous les éléments qu'on trouve dans le PMAD. On ne retrouve pas tout dans le PDM et donc, nous sommes ici pour souligner quelques points saillants du PMAD.

3350

Peut-être que ce serait un bon moment aussi de dire que nous sommes en fait très encouragés par les consultations que vous menez; on trouve que c'est important de... on trouve que l'ampleur est très impressionnante et c'est important, on trouve, de laisser la parole aux citoyens. Donc, on espère que toutes ces opinions et tous ces points de vue vont percoler dans le produit final.

3355

Donc, les points principaux auxquels nous sommes concernés dans le PMAD, on est surtout concerné par la protection des espaces verts à Montréal et ce, dans un contexte où encore, il y a des constructions qui se font sur des espaces verts Montréal. Le Bois Angell est un bon exemple, mais il y en a d'autres aussi.

3360

On partage tout à fait le... les familles qui fuient Montréal, ça, c'est une préoccupation qu'on partage et selon nous, la réponse ne devrait pas être de construire plus d'habitations, mais au contraire de libérer plus d'espaces verts et les protéger. Dans le rapport, dans le mémoire, on fait mention de certaines études qui démontrent qu'en fait, les Montréalais ont en pourcentage le moins d'espaces verts parmi les grandes villes canadiennes et à cause de l'étalement urbain, on doit aller de plus en plus loin pour trouver de l'espace vert en dehors de Montréal. Et le cas est encore pire pour les familles ou les gens qui habitent dans les quartiers les moins favorisés comme Hochelaga. Donc, tout ça pour dire qu'on trouve, et je pense qu'on peut s'entendre là-dessus, que la protection des espaces verts sur Montréal devrait être une priorité.

3365

3370

Donc, j'aimerais passer à travers les grands points dans le PMAD qu'on aurait aimé voir aussi dans le PDM. D'abord dans le PMAD, il y a l'objectif de protéger 17% du territoire de la grande agglomération de Montréal. On comprend très bien que ce 17%, on ne le retrouvera pas sur l'île de Montréal, mais le 6% qui sont maintenant formulés comme objectif dans le

3375

PDM, on trouve ça pas assez ambitieux, surtout parce que 5.4% est déjà protégé. Donc, on parle de 0.6% à ajouter à ça; on pense qu'on pourrait faire beaucoup mieux que ça.

3380

Et pour ça, on a quelques actions à proposer et la première chose serait de faire un inventaire vraiment des espaces verts qui se retrouvent encore sur l'île de Montréal et on dit d'un demi-hectare et plus parce que ce ne sont pas tellement les gros espaces comme le parc Mont-Royal qui doit être protégé; pour nous, chaque petit espace dans la situation actuelle compte pour protéger la biodiversité à Montréal.

3385

Ensuite, selon nous, on ne pourrait plus accepter que des constructions se passent sur des espaces verts. Donc, on propose vraiment carrément un moratoire sur la construction sur des espaces verts partout dans l'île de Montréal. Et ça veut dire que s'il y a des plans de construction sur des espaces verts, on devrait voir si le projet peut peut-être se passer ailleurs sur des zones brunes, sur des espaces bruns et on devrait voir si les projets doivent être compensés pour ça. Espérons que non, mais si oui, on pense que le budget doit être trouvé pour ça.

3390

Un autre point dans le PMAD est de protéger les rives, le littéral et les plaines inondables. Ça, on ne le retrouve pas vraiment dans PDM. Il y a des projets comme l'usine de traitement d'eaux usées à la Rivière-des-Prairies auquel des décharges en temps de pluie se font encore dans le fleuve St-Laurent avec des bactéries pathogènes et ça, on trouve que ça devrait être réglé, cette situation.

3395

3400

Et le dernier objectif du PMAD est de mettre en valeur le milieu naturel, le milieu bâti et le paysage dans une perspective intégrée et globale à des fins récréotouristiques. Tout ça parle de la trame verte et bleue et aussi, cette trame verte et bleue, on ne la retrouve pas dans le PDM. Ce n'est pas mentionné. On pense, on aurait voulu la voir dans le plan.

3405

Donc, ce sont les points du PMAD, mais plus en général, on est d'opinion qu'encore maintenant, c'est une pratique courante que la Ville de Montréal quand il y a des négociations avec des développeurs de projet, de faire ce genre de négociations à l'arrière des portes

3410 fermées et nous, on trouve que des groupes de citoyens doivent avoir accès à ce genre de négociations. Ça devrait être fait dans la transparence. Et, bon, je pense, la transparence et l'influence que des développeurs de projets ont dans ce genre de processus décisionnel, c'est un des enjeux majeurs, je pense, pour les prochaines années de la planification à Montréal.

3415 Donc finalement, nous, comme Sierra Club, on travaille à une carte comme on a mentionné au début, on travaille à une carte pour inventorier, pour répertorier les espaces verts à Montréal. Nous sommes très ouverts à mettre cet outil et ces connaissances à la disponibilité de la Ville de Montréal pour voir ensemble comment on peut mieux protéger les espaces verts qui nous restent.

3420 Donc, je vous remercie.

**M. JEAN BURTON, président :**

Merci.

3425 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3430 Moi, je trouve que votre objectif est très très important. Alors, il s'agit pour vous d'expliciter dans le projet davantage cette préoccupation sur la protection des espaces verts, le gel carrément, c'est ce que vous suggérez?

**M. FLORIS ENSINK :**

Oui.

3435 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Le gel et un moratoire sur le développement.

3440 **M. FLORIS ENSINK :**

C'est ça.

3445 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Immobilier sur ces espaces-là. Mais ça prend un bon inventaire, on ne l'a pas; c'est ce que vous dites?

3450 **M. FLORIS ENSINK :**

Oui.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3455 C'est ça.

**M. FLORIS ENSINK :**

3460 En ce moment et surtout dans le PDM, on ne voit pas où sont les espaces verts. On ne voit pas qu'est-ce qu'on veut protéger, oui.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3465 D'accord. Il existe un plan directeur des espaces verts à la Ville de Montréal, je ne sais pas s'il est encore actualisé ou quoi? - Il faudrait peut-être vérifier ça. Le connaissez-vous?

**M. FLORIS ENSINK :**

3470 Oui, on l'a lu, mais ce sont alors les gros espaces, les espaces, je pense, de 3 hectares et plus.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

C'est ça. Et ça date un peu. Il faudrait mettre ça à jour et ajouter ceux de .5 hectares et plus; c'est ça?

3475

**M. FLORIS ENSINK :**

Un demi-hectare.

3480

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Un demi-hectare je veux dire, oui. D'accord.

3485

**M. JEAN BURTON, président :**

Cette éco-carte, vous avez une idée à quel moment elle pourrait être disponible?

**M. FLORIS ENSINK :**

3490

Ça devrait sortir autour de décembre, janvier environ.

**M. JEAN BURTON, président :**

O.K. Donc, cette année.

3495

**M. FLORIS ENSINK :**

Oui.

3500 **M. JEAN BURTON, président :**

Alain?

3505 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Non, je n'ai pas de questions.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3510 Merci beaucoup.

**M. JEAN BURTON, président :**

Merci.

3515 **M. FLORIS ENSINK :**

Merci à vous.

3520 **M. JEAN BURTON, président :**

J'inviterais maintenant monsieur Nicolas Montpetit et madame Dominique Lynch-Gauthier. Vous êtes là? Bonjour!

3525 **M. NICOLAS MONTPETIT :**

Bonjour! Je me présente, Nicolas Montpetit. Je suis le directeur du Regroupement des éco-quartiers et je suis accompagné aujourd'hui par madame Dominique Lynch-Gauthier qui est adjointe à la direction.

3530

On a déposé aujourd'hui un mémoire à la commission et depuis qu'on est arrivé ici, on entend énormément parler d'exode des familles et nous, c'est un sujet qui nous touche et nous croyons fermement qu'un des éléments de réponse à cet exode-là, c'est la réappropriation des milieux de vie par les citoyens. Et c'est un enjeu qui pour nous est primordial.

3535

Vous allez comprendre assez rapidement, je vais vous expliquer un peu ce qu'est le regroupement des éco-quartiers.

On regroupe les 23 organismes porteurs du programme éco-quartier sur la Ville de Montréal. Nous sommes présents dans 15 des 19 arrondissements et nous desservons à l'année à peu près 1.5 millions de population. Le programme éco-quartier existe depuis 1995. Ses mandats sont restés relativement les mêmes. On parle de la propreté, la gestion écologique des matières résiduelles, l'embellissement et la nature en ville. Notre mémoire porte principalement sur ces 4 grands mandats.

3540

3545

Il y a certains éco-quartiers où on retrouve, c'est vraiment les arrondissements qui décident en fait le contenu du mandat, des mandats supplémentaires comme la qualité de l'air ou la qualité de l'eau.

3550

Ce qui nous caractérise, c'est vraiment une approche de l'éducation relative à l'environnement qui est par projet parce qu'on est persuadé que si l'on veut vraiment influencer sur les changements de comportement à long terme des individus, il faut leur permettre de mettre en application ce qu'on essaie de leur apprendre. Donc, ce n'est pas tout simplement de transmettre l'information du haut vers le bas, mais il faut aussi que les citoyens puissent eux-mêmes mettre en application comme je le disais ce qu'on essaie de leur montrer. Donc, on travaille très très activement à essayer de développer des savoir et des savoir-faire permettant d'améliorer la qualité de vie de son milieu.

3555

3560

On veut amener les citoyens à participer activement à leur communauté, les amener à développer une attitude critique et constructive. On veut leur permettre d'appliquer leur apprentissage dans différents contextes et aussi évidemment de réduire leur empreinte

écologique. Il est primordial de prendre en compte l'intérêt croissant des citoyens pour les enjeux environnementaux et sociaux, ceci constitue une des plus grandes forces d'impact dans le but d'accroître le caractère nature de la ville.

3565

Maintenant, je vais aborder quelques-uns de nos principales recommandations. Je vais le faire assez succinctement parce qu'il y en avait quand même beaucoup. Évidemment on prêche un peu pour notre paroisse, mais on pense que ce serait important d'étendre un programme, soit le programme éco-quartier ou quelque chose de similaire à l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal parce que, on le sait, on a des objectifs élevés à atteindre, que ce soit par exemple au niveau de la gestion de matières résiduelles. Il faut que les citoyens soient impliqués, il faut qu'ils soient sensibilisés, il faut pour que la collecte de compost se passe bien, il faut que les citoyens... Il y a énormément de sensibilisation qui doit être faite auprès d'eux.

3570

3575

On pense aussi qu'il faut s'adresser aux enfants. La Ville de Montréal présentement travaille avec nous sur le projet qui s'appelle *Un camp zéro déchet*. On est présent dans... combien de camps déjà, Dominique? 54, je crois?

3580

**Mme DOMINIQUE LYNCH-GAUTHIER :**

54 sites.

3585

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

54 sites, à peu près 45 camps de jour. Donc, c'est environ 5 000 enfants par année qu'on sensibilise à la gestion de matières résiduelles et c'est pour nous un projet extrêmement important parce que pendant toute l'année à l'école, les enfants sont sensibilisés justement à l'importance de recycler, composter, et lorsqu'arrive la période estivale, quelque fois ça peut tomber entre deux chaises et nous, on assure le relais, on s'assure que ces camps, c'est les camps de jour municipaux, continuent à porter le même message.

3590

3595 Et nous, bon, c'est ça, on est impliqué dans une variété de projets, que ce soit les  
ruelles vertes, ce pour quoi on est souvent le plus connu, mais on parle aussi des carrés  
d'arbres, les jardins collectifs. C'est des projets qui impliquent énormément de citoyens,  
beaucoup de bénévoles. La problématique, c'est toujours au niveau de la pérennisation parce  
3600 d'important que la Ville vraiment se concentre sur ces projets qui fonctionnent bien et essaie  
d'appuyer les organismes communautaires qui les portent pour que ça puisse durer dans le  
temps.

3605 Donc, si on passe maintenant à la recommandation sur la réduction des gaz à effet de  
serre et la qualité de l'air, nous, nous pensons qu'il faut absolument réduire la dépendance à  
l'automobile en faisant entre autres la promotion du transport actif et aussi du transport  
collectif. C'est un enjeu sur lequel on a été progressivement amené à travailler. Nous par  
exemple au Regroupement des éco-quartiers, on a un projet qui s'appelle Co.verte implanté  
dans 17 coopératives à Hochelaga-Maisonneuve où on essaie d'inciter les résidents à adopter  
3610 des comportements qui vont leur permettre de diminuer les émissions de GES.

3615 Donc, on connaît très bien la problématique. Évidemment la mobilisation est toujours  
le principal défi parce que les solutions sont connues, mais c'est souvent de passer à l'action  
qui est le plus difficile. Changer ses habitudes, on sent souvent de la résistance, mais on  
continue à travailler très très fort là-dessus et on croit beaucoup à la possibilité que les  
citoyens qui adhèrent puissent devenir des agents multiplicateurs.

3620 Si on touche par exemple à un autre sujet qui nous tient beaucoup à cœur, la gestion  
responsable de l'eau, c'est une thématique sur laquelle on a été amené à travailler depuis  
2010. C'est nous qui coordonnons la patrouille bleue, une patrouille environnementale dont le  
financement provient du service de l'eau de la Ville de Montréal dont la mission principale est  
vraiment de sensibiliser la population sur la gestion responsable de l'eau.

3625 Donc, on sait qu'on est parmi les plus grands consommateurs en Amérique du Nord. Pour nous, on veut vraiment que la Ville prenne une position claire comme quoi l'eau est un bien commun. Aussi que les bouteilles d'eau en plastique à usage unique soient bannies de la plupart des institutions publiques à Montréal lorsqu'il s'agit de la ville parce que, on le sait, c'est une source de déchet énorme et on trouve que ce serait simplement logique dans le discours de la Ville d'appliquer cette recommandation.

3630 On pense aussi que les citoyens de Montréal doivent être... qu'on doit davantage leur signaler que la qualité de l'eau à Montréal est excellente; malgré des événements qui se sont produits récemment, il reste quand même qu'on a une des meilleures eaux au monde et les citoyens n'en sont pas toujours conscients. Et ça, c'est entre autre un rôle que nous, nous  
3635 avons de sensibiliser la population à cette question-là.

Évidemment, on est conscient aussi que pour ce qui est de l'eau, il est extrêmement important pour la Ville de rénover ses infrastructures; il y a énormément de perte et on croit aussi qu'il est extrêmement important de déminéraliser au maximum lorsque c'est possible les surfaces pour permettre la rétention de l'eau à la source.  
3640

On travaille sur la problématique des surverses. On a un programme avec la Ville de Montréal de distribution de barils d'eau de pluie à prix modique. C'est une grave problématique qui tend à s'accroître. On sait que Montréal, on a vu apparaître des phénomènes de pluies diluviennes reliées aux changements climatiques et ce, vers la fin des années 90. C'est un problème qui s'accroît et il faut absolument essayer de tout faire pour, comme je le disais, augmenter la rétention d'eau à la source. C'est vraiment le message qu'on veut passer là-dessus.  
3645

3650 Sinon, bien, évidemment nous, le sujet pour lequel les éco-quartiers sont le mieux connu, c'est la gestion de matières résiduelles. On est extrêmement impliqué présentement dans la sensibilisation autour de la collecte de compost, que ce soit dans Rosemont – Petite-Patrie ou dans le Sud-Ouest où ça va se faire progressivement, et ce qu'on remarque et ce qui nous inquiète, c'est qu'on sent un certain désengagement parfois des arrondissements qui se

3655 disent : «Bon, on implante la collecte de compost. Est-ce que c'est encore nécessaire de supporter les projets ou les initiatives locales de compostage que ce soit au niveau individuel ou collectif?»

3660 Nous, nous répondons oui à cela parce que le compostage au niveau domestique comporte des avantages environnementaux certains parce qu'évidemment, on élimine le transport des matières et on veut vraiment voir le compostage à domicile ou collectif comme étant complémentaire de la collecte de compost et non pas en opposition l'un avec l'autre.

Donc, je vais céder la parole à Dominique.

3665

**Mme DOMINIQUE LYNCH-GAUTHIER :**

3670 Bonjour! Donc moi, je vais enchaîner sur d'autres thèmes qui nous sont chers au sujet du Plan de développement de Montréal. Donc, afin d'améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts, nous recommandons notamment de soutenir les actions d'éducation relatives à l'environnement en faveur de la protection de la diversité et des milieux naturels afin de soutenir le patrimoine naturel de Montréal évidemment et puis l'implication active des Montréalais pour sa protection.

3675 Nous recommandons également d'intensifier la diffusion d'information sur les enjeux qui sont liés à la biodiversité, puis à la diminution de l'habitat naturel dans les villes ainsi que d'appuyer les projets de plantation de plantes et d'arbres indigènes, en plus de promouvoir et développer plus de programmes liés à la protection de la biodiversité urbaines qui permettent aux citoyens de s'impliquer.

3680

3685 Au sujet de la qualité des milieux de vie résidentiels, nous recommandons entre autres de réduire l'aménagement du territoire qui est axé sur l'étalement urbain, d'organiser la croissance de la ville de manière compacte pour offrir une vie de quartier et des services de proximité, d'organiser l'espace dans une perspective d'équité, de vie communautaire dynamique, puis de développer aussi à l'instar de ce que vous faites ici à l'OCPM plus de

consultations des résidents, mais peut-être aussi localement dans les quartiers sur des enjeux qui concernent les quartiers.

3690 Aussi, de soutenir les initiatives qui permettent aux citoyens de s'investir dans leur milieu de vie comme par exemple des ruelles vertes, des projets d'agriculture urbaine, des verdissements de carrés d'arbres. D'inclure une obligation de verdissement aussi, au moins 20%, aux nouveaux développements.

3695 Enfin, de lutter contre les îlots de chaleur. Le Regroupement des éco-quartiers recommande entre autre de favoriser un verdissement croissant en exigeant sur l'ensemble de l'île qu'au moins 20% de la superficie... ben, l'obligation de 20%, je viens d'y faire référence. D'agrandir la canopée en plantant des arbres, des arbustes pour créer des murs végétaux, des corridors verts, des toitures végétales, de contraindre à installer des toits blancs ou verts lors de la rénovation de la construction de nouveaux bâtiments, puis de sensibiliser, informer les  
3700 citoyens sur les services écologiques qui sont rendus par la nature en ville et les enjeux liés au verdissement.

3705 Pour soutenir les actions en agriculture urbaine, nous recommandons de sensibiliser tous les arrondissements à développer, soutenir les projets d'agriculture urbaine, d'harmoniser la réglementation entourant la pratique de l'agriculture urbaine, que la Ville de Montréal se dote d'une politique qui est dédiée à l'agriculture urbaine, puis d'intégrer des mesures concrètes qui favorisent l'agriculture urbaine lors de la révision du plan d'urbanisme et du plan de développement durable de la collectivité montréalaise ainsi que d'augmenter le nombre de jardins communautaires et de soutenir les organismes qui sont engagés en agriculture urbaine.

3710 Donc, pour conclure, on propose à la Ville de Montréal de développer de nombreuses actions sur les plans environnement et social afin de construire le Montréal vert de demain, donc, une métropole qui soit équitable, saine et écologique.

3715 Selon nous, la réussite du Plan de développement de la Ville de Montréal concernant l'ensemble de ces enjeux environnementaux et sociaux repose essentiellement sur la mise en

place d'actions concrètes qui sont ancrées dans la réalité sociale et axées sur une approche participative avec les citoyens.

3720           Voilà.

**M. JEAN BURTON, président :**

Merci.

3725           **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3730           En fait, la question qui me vient à l'esprit en vous écoutant, c'est : En quoi un projet du développement de Montréal tel qu'il nous est présenté peut faire plus que le plan de développement durable auquel vous vous référez souvent pour répondre à vos préoccupations?

3735           En d'autres termes, est-ce que ça prend un plan de développement de Montréal ou est-ce que le plan de développement durable qui est déjà là n'est pas suffisant pour répondre à vos préoccupations quitte à ce qu'on y ajoute ou qu'on l'enrichisse des dimensions peut-être un peu plus économiques et sociales?           Qu'est-ce que vous auriez à répondre à cela?

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

3740           Souvent en fait les dimensions sociales pour nous ne sont pas assez prises en compte justement dans le Plan de développement durable de la Ville de Montréal. Donc, c'est pour ça qu'on pense qu'une plateforme comme ici peut nous permettre de les mettre de l'avant.

3745           **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Je vais reformuler ma question. Le Plan de développement de Montréal, c'est celui-là qui fait l'objet de la consultation. Vous en avez pris connaissance. Vous êtes venus nous

3750 donner beaucoup d'informations sur ce que vous faites et ce que vous aimeriez voir dans le Plan de développement de Montréal. Est-ce que ça se trouve déjà en partie dans le Plan de développement durable?

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

En partie, mais pas en totalité.

3755

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Mais pas complètement.

3760

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

Non.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3765

Donc, le Plan de développement de Montréal devrait inclure vos recommandations en plus des volets sociaux et économiques; c'est ça?

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

3770

Oui.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3775

C'est ça qu'il faut comprendre. O.K. Et mon autre question, c'est en matière d'éducation relative à l'environnement, est-ce que vous considérez qu'étant donné l'importance de cette sensibilisation pour le citoyen le plus tôt possible dans sa vie...

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

3780

Oui.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3785

...est-ce que ça ne devrait pas faire partie de la formation fondamentale dès le primaire?

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

3790

Oui, tout à fait.

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3795

Est-ce que vous l'avez mentionné, ça? Je n'ai pas vu ça comme tel.

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

On ne l'a pas mis tel quel dans le texte, mais tout à fait.

3800

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

O.K. Donc, vous faites un peu de la suppléance en attendant que ce soit pris en compte par le régime de l'éducation; c'est ça?

3805

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

On peut voir ça, mais on peut aussi... la majorité de nos interventions sont auprès des adultes.

3810 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

D'accord.

3815 **Mme DOMINIQUE LYNCH-GAUTHIER :**

Cela dit, ça commence dans les écoles aussi petit à petit. Il y a beaucoup de projets d'écoles justement qui... d'écoles alternatives notamment qui ont cette préoccupation en tête.

3820 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Et vous souhaiteriez bien sûr que ça se généralise de manière précise. O.K. Merci.

**M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

3825 Je vais vous poser ma question générale, puis je vais vous expliquer ce que j'ai à l'esprit. Est-ce que selon votre expérience les Montréalais sont mûrs pour passer à quelque chose de plus exigeant comme citoyens verts?

3830 Ce que je veux dire par là, c'est que ces récentes années, on a beaucoup sollicité les Montréalais. On leur a demandé de faire du tri à la source, de séparer leurs résidus et parallèlement, pas juste la Ville, mais parallèlement, on leur a demandé de changer des habitudes de consommation, par exemple de ne pas prendre de sacs de plastique, fournir leurs propres sacs de magasinage. Il y a toutes sortes de choses où on interpelle le citoyen dans sa globalité pour changer des habitudes de vie.

3835  
3840 Quand on regarde le PDM, est-ce qu'on peut imaginer que les Montréalais selon votre expérience pourraient passer à quelque chose d'un peu plus exigeant et engageant et avoir dans le PDM peut-être des indicateurs ou des cibles un peu plus loin ou alors on est toujours au même point, c'est-à-dire qu'il faut encore reprendre et reprendre et reprendre la base?

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

3845 Il y a une progression. Elle est lente, mais on pense que si on accompagne les citoyens vraiment, vraiment en les accompagnant quasiment pas à pas, on peut arriver à les amener plus loin.

**Mme DOMINIQUE LYNCH-GAUTHIER :**

3850 En fait, être un citoyen vert pour nous, ce n'est pas uniquement bien trier ses déchets ou apporter son sac en tissu quand on va faire les courses. C'est également une question de qualité de vie, de santé. Ça rejoint la rétention des familles aussi. Dans ce sens-là, je pense que ce n'est pas une question d'être prêt ou pas, c'est peut-être juste de... ben oui, d'être prêt, mais à changer notre façon de concevoir l'environnement en n'étant pas quelque chose de contraignant finalement, mais de changer nos habitudes pour notre santé, pour notre qualité de  
3855 vie aussi, surtout.

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

3860 Et ce qu'on observe sur le terrain, c'est que souvent aussi les citoyens ont des difficultés lorsque le message n'est pas uniforme; dans un arrondissement ou dans un autre lorsqu'on ne donne pas toujours les mêmes directives, lorsqu'une personne déménage, ça crée une certaine dissonance cognitive.

3865 On voit ça à Montréal et ce n'est pas partout, dans tous les arrondissements qu'on véhicule nécessairement les mêmes informations.

**M. JEAN BURTON, président :**

3870 Ce qu'on a entendu depuis quelques jours, c'est le retour avec une espèce de cumul de contribution la notion de ville verte. On ne sait pas trop ce que c'est, mais juste pour enchérir sur ce qu'Alain vient de dire, à quelque part aller vers une ville verte, donc, c'est à la

fois ce dont vous avez parlé, des actions au niveau des quartiers et des individus, mais ça impose aussi au niveau de l'administration des choix, du verdissement, de l'acquisition de terrains.

3875

La question est, et dit bêtement, il va falloir que quelqu'un - c'est des allocations de ressources, c'est faire des choix - et la question est : Est-ce que d'arriver avec une proposition qui soit un peu plus engageante au niveau d'un plan de développement sur des façons différentes de faire pour arriver à une ville verte, est-ce que vous croyez que les Montréalais sont vraiment prêts à faire cet effort-là par rapport à d'autres investissements qui sont requis?

3880

Parce que c'est des vases communicants, on ne vous apprendra rien et ce concept-là revient, on en a des petits bouts dans le PDM, améliorer la canopée, mais on est loin d'un concept, d'une vision différente. Au niveau des quartiers, la qualité de vie est revenue très fréquemment et très souvent, c'est associé à la qualité de l'environnement d'un milieu, plus l'emploi, plus la culture, tout ça dans un tout, mais la portion verte est revenue assez souvent.

3885

Mais est-ce qu'on serait prêt à imaginer dans la durée du PDM, on est sur 20 ans, que Montréal puisse devenir... quelqu'un nous a dit ça, la ville où la qualité de vie est la meilleure au monde? Rien de moins. Mais est-ce que vous pensez qu'on avance dans ce sens-là ou si c'est un peu utopique et ce n'est pas 20 ans que ça prendrait, mais 50?

3890

**Mme DOMINIQUE LYNCH-GAUTHIER :**

Moi, je pense qu'il faut prendre conscience de la valeur économique des services qui sont rendus par la nature en ville et que si on arrive à mettre un chiffre là-dessus, je n'ai pas la prétention de pouvoir le faire, mais on va se rendre compte que ce n'est pas une dépense finalement, mais que c'est un investissement et que ça rapporte sur le plan économique aussi de ramener de la nature dans la ville. De construire la ville verte dans le fond, ce n'est pas une si grosse dépense.

3895

3900

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3905 Là, vous rejoignez le discours du PMAD avec la trame verte et bleue. C'est l'argumentaire qui a été développé dans le PMAD.

**M. JEAN BURTON, président :**

3910 Deux petites précisions. Vous donnez quatre hectares aux 10 000 habitants comme étant une norme un peu reconnue. J'aimerais savoir d'où elle vient. C'est en page 16, tout en haut en donnant l'exemple de villes qui l'ont déjà atteint, Montpellier, Bordeaux. Mais est-ce que c'est quelque chose qui vient de l'Union internationale pour la conservation de la nature ou je ne sais pas quoi?

3915 **M. NICOLAS MONTPETIT :**

Ça en fait, je pense qu'il va falloir qu'on vous revienne là-dessus. On vous enverra la source.

3920 **M. JEAN BURTON, président :**

O.K. Parce que si on veut transformer ça en objectif ou en critère, ce serait bien de savoir d'où ça vient.

3925 **M. NICOLAS MONTPETIT :**

Oui, oui, tout à fait.

3930 **M. JEAN BURTON, président :**

Et ma dernière préoccupation, c'est sur l'agriculture urbaine. J'ai un faible pour ce sujet-là. Vous ne mentionnez pas les jardins collectifs. Oui?

**Mme DOMINIQUE LYNCH-GAUTHIER :**

3935

En fait, on ne l'a pas dit à l'oral, mais c'est dans le mémoire.

**M. JEAN BURTON, président :**

3940

Ah, o.k. Parce qu'il y avait beaucoup d'emphase sur les jardins communautaires, mais ce qu'on a entendu l'année passée, c'est que les jardins communautaires, oui, mais jardins collectifs, oui plus. D'accord.

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

3945

On a des organismes qui sont très très actifs dans ce dossier-là, mais c'est des projets qui sont plus difficiles à pérenniser par exemple qu'une ruelle verte.

**M. JEAN BURTON, président :**

3950

Tout à fait parce qu'il n'y a pas l'assise foncière derrière. D'accord. Madame? Monsieur?

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

3955

Tout va bien, merci.

**M. JEAN BURTON, président :**

3960

Merci beaucoup.

**M. NICOLAS MONTPETIT :**

Merci.

3965

**Mme DOMINIQUE LYNCH-GAUTHIER :**

Je vous en prie. Merci.

3970

**Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Au revoir.

**M. JEAN BURTON, président :**

3975

Je pense qu'il n'y a personne de la Ville pour faire des rectificatifs.

**FIN DE LA SÉANCE**

3980

3985

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3990

---

**LOUISE PHILIBERT, s.o.**